UN JOURNAL FRANCAIS POUR LES CANADIENS-FRANCAIS

LE JOURNAL

SATISFAIRE LA LEGITIME CURIOSITE DU PUBLIC CANADIEN-FRANCAIS

PREMIERE ANNEE — No. 54 | MONTREAL, MARDI, 20 FEVRIER 1900 | UN SOU LE NUMERO

SOMMAIRE

Le tarif préférentiel—Ed.

—Pourquoi le général Hutton est rappelé—Sir Wilfrid Laccuse d'insubordination.

—Revue de la situation financière à l'étranger.

—A travers la province—Causerie par un médaillé.

—Causerie agricole : collaboration de Jean Laboureur.

—Les Canadiens du premier contingent font partie des troupes qui sont à la poursuite de Cronje.

—Le bruit courait, à Londres, hier, que le général Cronje est sur le point ue tomber entre les mains du général French.

—On va présenter à Mgr Bruchési une requête demandant le démembrement de la paroisse de St Cuthbert.

AU PARLEMENT FEDERAL

M. Mulock annonce que le gouvernement a protesté contre les prétentions de la Eastern Telegraph Co. M. Laurier donne à entendre que le général Hutton a été rappelé pour insubordination. Gumeur que M. Sifton va démissionner.

A LA LEGISLATURE

Un projet de loi affectant les revenus municipaux de Montréal a soulevé une petite tempête, c'est-à-dire.

—Le jour de Noël en Afrique : intéressante lettre du lieutenant E. Pelletier.

— Le "Milwaukee" transportera en Afrique les lettres, colis, etc., adressés aux soldats du Transvaal.

— Le recorder Poirier condamne sévèrement un cocher de fiacre qui a parlé grossièrement à un client.

—Les citoyens de Manchester craignent que le Merrimac ne déborde et inonde la ville.

— Le rév. M. Barclay déclare en un discours que les harangues de Sir Wilfrid Laurier ne représentent pas les vrais sentiments de loyauté du Canada.

— L'échevin Laporte énumère quelques-unes des réformes qu'il veut faire à l'hôtel-de-ville.

— M. l'abbé Morin soumet au gouvernement d'Ottawa, un nouveau plan de colonisation qui aiderait au rapatriement des Canadiens des Etats-Unis.

— Le Colonel Henshaw donne $500 à la Dominion Rifle Association pour encourager le tir à la cible mobile.

— Quelques ultra-loyaux se rendent à St-Boniface pour arrêter une démonstration pro-boer qui n'a jamais été projetée.

— Aux Indes, des millions d'affamés n'ont plus d'espoir que dans la charité.

— La presse russe invite le gouvernement de St-Petersbourg à profiter des embarras de l'Angleterre.

BLOC NOTES

Mardi, 20—La Passion de N.-S.

Soleil, lever, 6.54; coucher, 5.34.

Lune, lever, matin, coucher, 8.59.

— Ephémérides—1815, naissance de Meissonnier.

— Temps probable:—Beau.

Le temps détruit tout ce qui est fait et la langue ce qui est à faire.

(Prov. flamand.)

LE SORT DE PUERTO-RICO.

Le parti républicain américain marche sur les brisées des libéraux canadiens et après avoir proclamé les bienfaits du libre-échange reconnaissait qu'en pratique la protection est beaucoup plus avantageuse.

Washington. 19 — La campagne présidentielle commence virtuellement aujourd'hui, aux Etats-Unis et la question qui va donner la force des partis est celle du Bill du Tarif de Puerto-Rico.

M. McKinley, voulait le libre-échange avec les Etats-Unis, mais des considérations politiques ont divisé les chefs du parti républicain du Président, qui tout en conservant ses sympathies au libre-échange, s'est jeté du côté de ses amis politiques et supporte le Bill.

La question est donc bien définie et la prochaine lutte se fera sur ce terrain. Les démocrates vont crier à "l'impérialisme" et les républicains prétendront que le congrès a le pouvoir de donner des lois aux pays conquis.

Les républicains n'ont pas toujours été adversaires du "libre-échange" avec Puerto-Rico, et ils ont même introduit des bills à cet effet ; mais tout-à-coup ils ont changé d'idées et ont finalement abandonné le président en introduisant le bill actuel.

Quelles sont les raisons de ce changement? Elles sont nombreuses : mais la principale est qu'une meilleure connaissance des affaires de Puerto-Rico, a porté les hommes d'affaires à croire que la protection était le meilleur système à apporter. Les républicains prétendent surtout que l'établissement d'un tarif de revenu est nécessaire pour le maintien du gouvernement à Puerto-Rico. Ils disent de plus que le fait d'accorder le libre-échange à Puerto-Rico serait un précédent dangereux vis-à-vis des Philippines. Le fait est que la puissance politique de la "protection" à eu encore le plus d'influence sur ce revirement de politique des républicains. D'après toutes les apparences, les partisans d'un tarif de protection remporteront la victoire dans la présente lutte.

San Juan de Puerto-Rico, 19 — Les principaux marchands de San Juan ont unanimement déclaré que l'action immédiate du congrès est absolument liée aux intérêts de l'Ile et attendent avec impatience le résultat de la délibération d'aujourd'hui.

LES RESERVISTES SOUS LES DRAPEAUX

Londres, 19 — Un ordre du département de la guerre, émis ce soir, invite les réservistes à s'enrôler pour un an, pour le service de garnison dans le royaume, et offre £22 de prime à ceux qui s'enrôleront.

— L'empereur Kwang Su a, hier, donné sa première réception diplomatique.

LA FAMINE DANS LES INDES

Des millions de malheureux sont voués à une mort atroce si la charité privée ne vient à leur secours. Les fleuves et les fontaines sont à sec et les angoisses de la soif se joignent aux tortures de la faim.

New-York, 19—La commission américaine des missions étrangères vient de recevoir du Rév. Edward Fairbank, qui est établi à Vadala, une lettre qui fait voir toute l'horreur de la famine aux Indes.

" Ici, à Vadala, dit M. Fairbank, et dans un rayon de 30 milles, il y a huit mille personnes dans les établissements de secours. Il y a à peine deux semaines que l'on n'en comptait que 3,000. La détresse touche à son extrême limite. Le froid de la nuit cause beaucoup de souffrances, car ces gens non seulement n'ont pas d'habits, mais n'ont même pas de haillons. Leur misère est terrible.

Ce ne sont plus que squelettes vivants que l'on voit de tous côtés.

Un officier du village me disait que des enfants en grand nombre meurent dans les camps, où ils sont irrévocablement perdus. Plusieurs hommes et femmes sont déjà morts ici. La seule raison donnée est le manque de nourriture.

Cette famine est sans contredit de beaucoup plus forte que celle de 1876 ou de 1896.

Une des privations les plus terribles est le manque d'eau. Les rivières qui sont généralement hautes à cette saison ne sont plus que des bancs de sable.

Le puits de notre jardin qui n'a jamais tari depuis quarante ans, alors que mon frère s'établit ici, est sec à son tour.

Les officiers du gouvernement rapportent que le gouvernement des Indes appréhende, au plus haut degré la famine. Il se sent déjà incapable de conjurer le fléau, tant ses proportions sont énormes dès le début, et il n'y a pas de doute que la famine va faire rage pendant neuf mois encore.

La charité privée aura à faire des merveilles pour sauver les millions de malheureux qui devront inévitablement périr victimes de cette famine.

LE GENERAL CRONJE A KIMBERLEY

Une dépêche de Lourenço Marquès mande que les Boers se sont emparés d'un puissant convoi et de 3,000 têtes de bétail et que Cronje attaque les Anglais près de Kimberley

Lourenço Marques, 19 — D'après les nouvelles reçues ici, il appert que le butin pris hier, par les burghers près de Koffyfontein, comprenait 3,000 têtes de bétail et plusieurs wagons, dont dix-huit étaient chargés de provisions pour Kimberley. Les Boers ont aussi fait un grand nombre de prisonniers.

On dit aujourd'hui, qu'il y a une grande bataille aux environs de Kimberley, où il parait que le général Cronje a l'avantage.

Ce qu'on dit à Londres.

Londres, 20—Dans les couloirs de la Chambre, on disait tantôt que l'armée de Cronje est enveloppée, que le général French s'est placé entre Bloemfontein et les troupes boers et qu'il n'attend plus que des renforts pour entourer complètement l'ennemi. Cette nouvelle n'a pas été confirmée. On dit cependant que le gouvernement a reçu d'importantes dépêches.

Cronje a-t-il été surpris ?

Londres, 19, 5 hrs a. m.—L'expert militaire Williams du "Leader" dit : Ce qu'il y a de plus extraordinaire à propos du mouvement de lord Roberts, c'est que ses préparations n'ont pas échappées à la vigilance des espions et des éclaireurs boers. Il ne semble pas qu'on ait trouvé un seul Boer ni un seul canon boer dans la position de Magersfontein, et à tous les gués, il y avait une petite troupe de Boers, prête à veiller, ou à engager le combat pour retarder la marche. Il semble certain que les Boers changent leur position près de Ladysmith. Le général Buller s'est emparé de Hussar Hill, et il a attaqué la position d'Hlangwana, et une autre appelée Dumas. S'il peut bombarder les Boers de ces positions, il pourra commander les passages de la Tugela à l'est de Colenso, Spencer Wilkinson, expert militaire du "Morning Post", fait aussi remarquer que le général Cronje n'a pas été surpris et qu'il s'est retiré avec tous ses canons, dans la direction de Bloemfontein. M. Wilkinson dit: "Il n'est pas probable que lord Roberts perde grand temps près de Kimberley. De Jacobsdal à Bloemfontein il y a quatre-vingt-dix-milles, soit, six jours de marche, au pas qu'il allait de Caboul à Kandahar. "Les forces anglaises au sud de la rivière Orange, dans le nord de la Colonie du Cap, tiennent bon. Le mouvement de lord Roberts aura pour effet de faire retirer les burghers de l'Etat Libre, de ce district et probablement de Ladysmith". A propos de la tentative du général Buller pour s'emparer de Spion Kop, il dit :

Churchill (correspondant du "World"), étant à l'armée comme officier et comme correspondant, et de plus, sa correspondance étant sujette au visa du cousin, est naturellement optimiste,, et encourage le public à avoir confiance dans l'armée. Ceci est justifié par tous les combats, mais où est l'habilité des généraux ?

Le correspondant du "Daily News" dit que le général Cronje a laissé les gros canons à Magersfontein et à Kimberley et qu'il n'a pas encore échappé à Kelly-Kenny et French.

(Dernière heure)

Londres, 20, 3.45 hrs a. m.—Un membre du cabinet a dit à M. H. W. Lucy, ce soir, que le War Office avait reçu une dépêche disant que le général Cronje était entouré complètement. M. Wyndham a dit aux membres de la Chambre que les nouvelles reçues par le gouvernement étaient très satisfaisantes, mais qu'on attend la confirmation des nouvelles avant de les publier.

BULLER S'EMPARE DE MONTE-CHRISTO

EST-CE LA FIN DE LA GUERRE?

Les récents succès du général Buller à la Tugela. — Le docteur Leyds, eu égard aux récents événements dit qu'il n'ira pas à Rome. — Les burghers retournent aux fermes.

(Dernière heure.)

A Bruxelles, le Dr Leyds dit que les troupes de l'Etat-Libre qui assiégeaient Ladysmith, ont dû se retirer afin d'aller défendre leurs foyers.

Il apprécie de cette façon les succès du Gén. Buller.

Il va renoncer à son projet d'aller à Rome, vu la manière décisive des événements qui se passent sur le théâtre de la guerre.

Londres 19.—Les Boers s'attendent à une grande bataille sur la Tugela.

L'ITALIE INTERVIENDRA-T-ELLE ?

Rome, 19 — L' "Agenzia Italiana" annonce la prochaine arrivée à Rome du Dr Leyds ministre plénipotentiaire du Transvaal en Europe.

Cette nouvelle confirme la nouvelle disant que l'Italie s'intéresse à la question de l'intervention.

Le Dr Leyds aura une entrevue avec le ministre des affaires étrangères italien, le marquis Visconti Venosta. On dit aussi que le délégué transvaalien aura une entrevue avec Sa Sainteté Léon XIII et le cardinal Rampolla.

Rome, 19 — Le marquis Visconti Venosta, ministre des affaires étrangères d'Italie a eu une entrevue avec lord Currie, ambassadeur de la Grande Bretagne dans le but d'aplanir les premiers obstacles qui s'opposent à ce qu'une intervention soit tentée par l'Italie, qui est la seule puissance dont les sentiments à l'égard de l'Angleterre n'ont pas été modifiés par la guerre actuelle.

ANGLETERRE-ITALIE

Londres, 19 — Lord Rosebery a écrit au "Times" qu'il regrette beaucoup d'avoir, tion de la grande amitié que nous montre sion de la grande amitié que nous montre l'Italie en ce temps de guerre. Il dit qu'il fait allusion à la déclaration faite, au nom du gouvernement italien, par le vicomte Venosta. Je regrette beaucoup, dit-il, de ne pas en avoir parlé, car c'est une chose mémorable et qui ne devrait pas être oubliée.

Les Boers sont délogés de leurs positions après une lutte énergique et se retirent en emmenant leurs canons et leurs convois. Les Anglais n'éprouvent que des pertes légères.

Londres, 19—Il est difficile de se rendre compte de l'importance du mouvement du général Buller. S'il réussit à prendre le mont Hlangwana, il pourra traverser encore la Tugela et essayer de se rendre à Ladysmith en se dirigeant directement vers le nord.

Il semble que, dans la colonie du Cap, le général Brabant prépare avec succès le chemin au général Gatacre.

Camp de Sterkstroom, 19—Les Boers se retirent et les troupes du général Brabant entrent à Dordrecht.

Londres, 19—Voici le texte de la dépêche que le général Buller a envoyé au Bureau de la guerre :

"Camp de Chieveley, 19—Hier, j'ai contourné le flanc ennemi. Les Queens qui bivouaquaient sur le flanc gauche de Cingolo, ont traversé la passe et supportés par le reste de la seconde brigade, ont pris d'assaut le côté sur de Monte Christo.

La quatrième brigade sur le flanc ouest et les Welsh Fusiliers, supportés par le reste de la sixième brigade, se sont lancés à l'assaut du flanc Est de la position ennemie, pendant que la seconde brigade de cavalerie, sur l'extrême droite, gardait le flanc Est de Monte Christo et chassait ceux des Boers qui tentaient de se réfugier sur cette colline pour échapper à notre feu d'artillerie.

"Assailli à l'avant par une vive canonnade et vigoureusement attaqué à l'arrière, les Boers n'opposèrent qu'une faible résistance et ayant abandonné leur forte position, furent chassés de l'autre côté de la Tugela. J'ai pris plusieurs camps, un charriot chargé de munitions, plusieurs wagons de provisions et quelques prisonniers."

Londres, 20, 4.50 h. a.m.—Le général Buller a remporté un succès réel en s'emparant de la chaine de collines qui bordent la rive Sud de la Tugela.

Le mouvement rend plus facile la tentative de délivrer Ladysmith.

Le Reine a félicité Lord Roberts et ses troupes nans une dépêche directe, et le général French et le Col. KeKewick ont appris leurs promotions.

LES BURGHERS RESISTERONT

Une proclamation officielle appelle sous les drapeaux tous les Burghers de 16 à 60 ans qui ne sont pas indispensibles afin de pouvoir opposer une puissante armée à l'armée anglaise, à Koffyfontein

Cape Town, 19 — Des dépêches de Maseru disent que de puissants corps d'armée, commandés par d'habiles généraux et venant du Transvaal, se dirigent sur l'Etat Libre. On ajoute que l'on fait des efforts désespérés pour former une armée, dans l'Etat Libre, pour la lancer contre les Anglais à Koffyfontein. Une proclamation officielle appelle sous les armes, tous les hommes âgés de 16 à 60 ans. Des enthousiastes vont jusqu'à dire que tout homme qui n'a pas cent ans devra répondre à l'appel fait par la proclamation.

NAVIRE SAISI A DELAGOA

Port Elizabeth, 18 — Le navire anglais Saline, sous le commandement du capitaine Taylor, de New-York, parti le 4 janvier, avec une cargaison générale a été saisie par la canonnière anglaise "Trush" et conduit à la Baie Delagoa, sous soupçon de contenir à bord de la contrebande de guerre. Avant que le "Saline" ne quittât New-York, il était rumeur qu'il avait à bord un grande quantité de provisions, d'armes et de munitions et de couvertes de camp, mais il est impossible d'obtenir la confirmation de la rumeur.

— Le président McKinley a signé hier la proclamation rendant public le traité de Samoa.

— Le gouvernement du Vénézuéla proteste énergiquement contre les nouvelles publiées aux Etats-Unis et tendant à faire croire qu'une révolution a éclate dans ce pays.

— Un premier contingent de Yeomanry, les "Duke of Cambridge's Own," s'est embarqué pour l'Afrique. Chacun des volontaires a dû payer 120 livres sterling pour s'enrôler.

— M. Alexander Matheson, ancien journaliste, et surintendant de l'Institut des Sourds-Muets de Belleville (Ont.), est mort.

— L'honorable M. Dobell a souscrit $500 aux fonds patriotiques.

— On parle de Sir Wm. Meredith et du juge Moss comme futurs chancelier et vice-chancelier de l'Université de Toronto.

— Le second détachement des Strathcona est arrivé à Ottawa hier.

LES FENIENS S'AGITENT

Un officier bien renseigné dit que les Feniens attendent le retour du printemps pour tenter un coup de main du cote du Canada et renouveler connaissance avec les pioupious de Quebec et d'Ontario. Le raid projete, coinciderait avec les grandes manœuvres que notre milice doit faire prochainament.

Toronto, 19 — Sur la foi d'un officier militaire influent, le "Globe", ce soir dit : "De sinistres rumeurs circulent en ville relativement à la vraisemblance d'une invasion du Canada par les Féniens, au printemps.

Les officiers commandants de la garnison de Toronto se sont assemblées samedi soir pour mettre une dernière main aux arrangements des grandes manœuvres, telles qu'instituées par le général Hutton il y a quelques semaines.

Il a été question à cette assemblée de la possibilité d'une attaque par les Féniens et l'on dit même que l'on a des preuves indiscutables que le coup est médité et sera exécuté dès que la tempétature permettra aux Féniens de se mettre en campagne.

Coïncidence curieuse, les forces militaires du district de Toronto, et d'autres sections du pays se réuniront sur la frontière pour faire les exercices, précisement vers le temps que les Féniens, selon le rapport, tenteront de traverser la ligne.

Pour rendre effectives les grandes manœuvrfs projétées, on mobilisera toutes les divisions disponibles de tous les districts militaires, y compris la cavalerie, l'artillerie et l'infanterie.

Les soldats seront équipés en service de campagne, et l'on assure dans les cercles influents que si les Féniens ont l'intention de venir, ils trouveront le gouvernement du Canada prêt à les recevoir.

NOTE.— On se souvient sans doute que les Féniens ont depuis quelques mois déjà manifesté en plusieurs circonstances, leur intention de tenter un coup de main du côté du Canada et bien qu'on se soit contenté d'en rire il n'en est pas moins vrai qu'il doit y avoir anguille sous roche.

C'est ainsi que récemment on annonçait que les Féniens s'étaient distribués d'avance entre eux les principales sinécures Canadiennes: places de premiers ministres, de préfets, de surintendants, de directeurs, d'inspecteurs, etc., et qu'ils n'attendaient plus que la bonne volonté des Canadiens pour entrer en fonction.

Une autre fois, les journaux annonçaient que les Féniens avaient tout ce qu'il faut pour composer une bonne armée : officiers généraux, officiers d'état-major, officiers d'administrations, généraux, colonels majors, capitaines et même lieutenants, mais qu'ils ne pouvaient trouver de simples soldats et un confrère s'amusait de l'aventure en recommandant à nos futurs envahisseurs de former des compagnies d'un seul homme, afin qu'il soit bien encadré et que la susdite compagnie puisse aller à la conquête et au feu "comme un seul homme".

Quoiqu'il en soit de ces projets, nous les donnons pour ce qu'ils valent et nous croyons qu'un bon averti en vaut deux.

—La partie commerciale de la ville d'Enfield, Mass., a été détruite par le feu. Cinq pâtés (blocks) entiers ont été mis en ruine.

—MM. John O'Donnell et le major J. McBride, sont les deux candidats qui se disputent le siège laissé vacant au parlement impérial par la démission de M. Michael Davitt.

—On craint que les froids récents ne fassent manquer la récolte des oranges, en Floride.

—Hier, le Sénat français, constitué en haute cour, a commencé le procès du député Marcel Habert, accusé comme M. Déroulède d'avoir essayé de conduire des troupes à l'Elysée après l'élection de M. Loubet à la présidence de la république.

—Lady Churchill annonce de Durban que le vaisseau-hôpital "Maine" regorge de blessés et malades.

DOUX PAYS

Ce que coûtent les elections aux Etats-Unis

New-York, 19 — Le millionnaire W. Aj Clarke, de Montana, dans son temoignage devant la commission d'enquête a déclaré que son élection et celle de son fils, Charles lui avait coûté à lui seul $115,000. Il nie toute charge de corruption faite contre lui Montana, soit directement soit indirectement.

...

Il y a un mois que la législature de Québec est en session. Qu'est-ce que le cabinet Marchand a fait ?

(Dernière Heure)

Chieveley, 19 — La ligne des fortifications Boers est brisée et les Anglais ont remportés un succès complet en délogeant l'ennemi de sa position, à Monte-Christo. Toutefois les Boers ont pu effectuer leur retraite, en conservant leurs canons et les convois de provisions. Les pertes anglaises sont très légères.

METHUEN A KIMBERLEY

(Dernière heure)

Londres, 20 — Le correspondant du "Daily News" à Cape Town, télégraphie dimanche, que lord Methuen est arrivé à Kimberley avec ses troupes,, après avoir parcouru tout le pays compris entre cette ville et Magersfontein, sans combattre.

McKINLEY ET L'INTERVENTION

Washington, 19 — L'ambassadeur anglais permet d'annoncer qu'il n'y a rien de vrai dans la nouvelle parisienne annonçant que le président McKinley avait fait des ouvertures à lord Pauncefote pour savoir comment la Grande Bretagne accueillerait un offre d'intervention de la part des Etats-Unis. On ajoute, d'après le secrétaire Hay, que l'Angleterre ne consentirait pas pour le moment à écouter une telle proposition.

MENUES DEPECHES.

— Le Dr Emile Decker, de Berlin, dit que la construction du canal Nicaragua va faire des Etats-Unis première nation du nouveau siècle.

— Les représentants de Washington ont commencé à discuter le bill concernant le gouvernement du territoire d'Hawaï.

— A Toronto, les échevins élus hier sont MM. Foley, Byrne, Madden, Oliver, Plamondon et Fidèle Blouin.

— L'union parlementaire des partis irlandais se maintient et la situation s'améliore en Irlande. Tim Healy va donner une preuve de sa bonne foi en cessant de publier le "Daily Nation".

— Lord Landsdowne câble au maire de Toronto des remerciements pour les félicitations adressées au gouvernement impérial lors du dégagement de Kimberley.

— Le conseil municipal de Toronto vote des résolutions de condoléance pour lord Dufferin qui vient de perdre son fils aîné, lord Ava.

— On parle, aux Etats-Unis, de faire des Philippines une colonie pénitentiaire.

— M. Marshall E. Reddith, de New-York, est à composer un dictionnaire de dix-huit volumes en caractères soulevés, pour les aveugles.

— On dit couramment à Londres que le War Office "a reçu de bonnes nouvelles à propos du général French et de Cronje.

— Le bruit court à Kimberley, que Mafeking est dégagé mais que les Boers s'efforcent d'empêcher la nouvelle de s'ébruiter.

— Le bombardement d'Hlangwano Hill s'est continué hier et les Anglais ont fait 100 prisonniers.

— En fuyant à l'approche des Anglais près de Magersfontein les Boers ont abandonné leurs gros canons, et se dirigèrent sur Koffyfontein.

— La fièvre typhoïde est dans le camp boer à Colesberg.

—Hier matin, le train express No 145 de l'Intercolonial, a déraillé à un demi-mille de Nicolet. L'accident a été causé par une épaisse couche de glace qui recouvrait les rails. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

—D. L. Moore, de la compagnie B., est mort de la fièvre entérique à Belmont.

—Edwin Mayo, l'étoile de la troupe Pudd'enhead Wilson" est mort subitement hier à l'hôtel Frontenac, à Québec.

—Les funérailles de Georges Normand, mort subitement, samedi, à Québec, à la suite d'une attaque d'apoplexie cérébrale, devaient avoir lieu hier à St-Roch, mais la famille refusa de laisser partir le corps parce qu'il était encore chaud. On croit que Normand est simplement en léthargie, mais le Dr Sampson a déclaré qu'il était mort. Cet incident a créé une profonde sensation dans le quartier.

—Des grains d'une violence extrême ont jeté un certain nombre de navires sur la côte d'Espagne.

—Le secrétaire de la guerre aux Etats-Unis a remis aux comités militaires du Sénat et des Chambres un projet de loi demandant que l'armée américaine soit renforcée et perfectionnée.

Le Jour de l'An en faction

INTERESSANTE LETTRE DU LIEUTENANT E. A. PELLETIER

LE DINER DES ROIS AU CAMP

(Spécial au "Journal")

Arthabaska, Québec, 19 février — Votre correspondant vient de prendre connaissance d'une intéressante lettre du lieutenant E. A. Pelletier actuellement en service. J'en ai pris copie et je me hâte de vous la transmettre, convaincu que vos lecteurs la liront avec plaisir.

Belmont Camp, 6 janvier 1900

Mon cher ami,

Ta dernière lettre m'a fait un bien grand plaisir. Je t'assure que c'est ici qu'on apprécie les nouvelles du pays. J'aimerais à te raconter les détails d'un engagement où figure une compagnie canadienne, mais je crois que les journaux pourront t'intéresser plus que moi qui n'ai pas paru dans cet engagement, le premier du régiment. Cela m'a fait beaucoup de peine, mais quand on est soldat, on ne doit pas penser, mais obéir et je me conforme à cela en bon soldat que je suis.

Lundi matin, le premier janvier, je marchai vers la frontière et m'installai sur le Kidney Kopje comme Examining Post. J'avais sous mes ordres quatre sous-officiers et trente et un homme du corps canadien et un détachement d'infanterie montée. Nous avions des ordres très sévères pour ne pas laisser dépasser notre poste d'observation par personne afin que l'ennemi ne put en aucune manière connaître notre faiblesse, il ne restait à notre camp que huit cents hommes de notre régiment, l'artillerie et l'infanterie étant partie avec la colonne, à part une compagnie qui vint me rejoindre et me rendit grand service en faisant prisonniers de guerre une couple d'éclaireurs ennemis. C'est à cet endroit que j'ai passé le jour et la nuit du premier de l'an par une chaleur qui atteignait 115 degrés à l'ombre et cent dix-neuf à cent vingt au soleil. Quand, foudroyé par ce soleil ardent, j'essayais de penser à vous tous, vous en allant à la messe par un de nos beaux froids d'hiver, chaudement emmitouflés dans vos fourrures, j'avais bien de la misère à réaliser ma position dans ma fournaise. J'ai passé la nuit de Noël sur le Center Kopje comme Out Post, à conduire des patrouilles. Nous partions toutes les trois heures, le lieutenant Louis Leduc et moi, à tour de rôle, avec dix-sept hommes, pour parcourir une distance de trois milles, par une nuit très obscure, à travers les rochers et les précipices, exposés à tous moments à nous casser le cou. Quelle nuit de Noël ! En vérité, je suis chanceux pour les jours de fêtes. Alphonse m'a écrit. Il est très inquiet, il s'imagine que nous allons tous nous faire tuer ici. J'ai bien meilleur espoir. Je crois que nous sommes, nous canadiens, favorisés du sort. La colonne d'expédition qui est revenue hier, a eu trois hommes tués et une dizaine de blessés et sur ce nombre il n'y avait pas un canadien qui eut une égratignure.

Hier après-midi, j'ai pris un bain qui m'a semblé le meilleur que j'aie pris de ma vie malgré que nous nous baignions dans une eau bouense. Cette fraîcheur nous paraissait si douce que nous restâmes dans l'eau près d'une heure. Puis après le bain, nous fêtâmes par un grand dîner, nos trois grandes fêtes : Noel, le jour de l'An et les Rois. Pour des gens qui ne mangent depuis un certain temps que pain arrosé de thé ou café, ce dîner nous a paru un dîner de roi. J'ai envoyé le menu à maman. C'était un dîner exclusivement canadien-français. Nous nous mimes à table à sept heures. Nous avions deux hôtes, le colonel Pelletier et le chirurgien-major Fiset. Il y eut chansons et santés et le colonel Pelletier nous fit venir les larmes aux yeux quand il se leva pour nous dire "A nos amours et à nos femmes". Le souper se prolongea dans la soirée. Il y en eut plusieurs qui se levèrent les yeux un peu petits le lendemain. D'autres ne purent se lever à temps pour la messe basse. Quand nous allions pour les réveiller, se figurant dans leur chambre "at home", ils nous répondaient : "Nous irons à la grand'messe".

Je t'écris par un temps épouvantable, un vent terrible. Le sable soulevé par le vent, tourbillonne, raffale, pénètre dans nos tentes, on ne sait par où, et nous entre dans le nez, la gorge et les oreilles. Si tu me voyais t'écrire sur mon genou, tu me croirais à plaindre, mais cependant je suis content de mon sort. Pourtant, j'aimerais bien pour un instant revoir le clocher de St Ferdinand et courir embrasser ma bonne mère.

Nous avons dans notre tente toutes sortes de petits animaux. Dans une excursion, l'autre jour, j'ai rencontré une petite tortue jaune, c'est la seule que j'aie encore vue de cette couleur, mais les grises abondent ; je l'ai faite captive et elle est maintenant assez apprivoisée. Nous avons dans notre camp un troupeau d'autruches apprivoisées qui sont venues ici chercher un asile quant les Boers ont abandonné les fermes où elles se trouvaient. Ces animaux nous amusent beaucoup.

Je termine cet épitre parce que le clairon va m'appeler. J'espère que je serai plus intéressant dans ma prochaine lettre parce qu'alors j'aurai reçu le baptême de feu. Rappelle moi au souvenir de mes amis.

Bien à toi,

Lieutenant E. A. PELLETIER,
F. Company, 2nd Batallion Royal
Canadian Rgt. Field Force,
Afrique-Sud.

ESPAGNE-ANGLETERRE

Malentendu à propos des manufactures de munitions de guerre de Placentia

Londres, 19—La nouvelle venue de Madrid et disant que l'Angleterre avait promis à l'Espagne des munitions provenant des usines Maxim, à Placentia, a été vigoureusement niée par M. Albert Vickers, gérant de la société Maxim :

"Le premier ministre, Senor Silvela a menti," dit-il. Nos produits ne sont jamais sortis de l'Espagne, où il existe une loi prohibant l'exportation de munitions de guerre.

Lord Salisbury a institué une enquête chargée de s'assurer si le premier ministre d'Espagne a réellement prononcé cette affirmation, afin d'autoriser une dénégation officielle des faits.

L'ALLIANCE ANGLO-AMERICAINE

Londres, 19 — Un agent de la presse associée a été informé officiellement et emphatiquement, que la Grande Bretagne n'avait jamais, en aucun temps, fait gucune avance diplomatique, ou autres avances, dans le but de former une alliance avec les Etats-Unis ou l'Allemagne. Quant à ce qui concerne les Etats-Unis, cette assertion est corroborée à l'ambassade américaine.

LA LOYAUTE DES COLONIES.

Le "Spectator" propose qu'on érige un mai à Londres pour chacune des colonies et dit que ces colonies sont des parties de l'empire.

Londres 19 — On fait déjà des suggestions dans la presse, sur le meilleur moyen de commémorer ici, au centre de l'empire, les sacrifices magnifiques faits par le Canada tor" propose qu'un monument, soit élevé, tor" propose quèun monument, soit élevé, dans la ville de Londres, aux soldats des colonies, qui sont morts à la guerre.

Un autre propose qu'on érige, en face de la cathédrale St Paul, quatre mais semblables à ceux qui décorent la place publique en face de l'église St Marc, à Venise. Ces mais posés dans des emboîtures emblématiques,en bronze richement travaillés, représenteraient le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Sud-Africain; et en haut de ces mais, flotteraient les étendards des différentes colonies, tous les jours de fêtes nationales. Le "Spectator" dit : "Les colonies ne sont pas des dépendances, mais des parties d'un tout dont nous sommes la partie majeure."

— Le "Yiji Shimbo," journal Japonais, dit que le Japon pour étendre son influence en Chine y enverra des médecins et des infirmiers et que ces personnes, mieux que des missionnaires, sauront se rendre influents parce que le Chinois s'occupe plus de son corps que de son intelligence.

ANGLETERRE-RUSSIE

Le gouvernement impérial, tout en tenant compte des armements extraordinaires de la Russie déclare qu'il est en bons termes avec le gouvernement de l'Afghanistan. Un journal russe invite ardemment le gouvernement de St-Petersbourg à profiter des embarras de la Grande-Bretagne.

Londres, 19.—Les affaires en Asie-Mineure ont occupé les Communes aujoud'hui. Le gouvernement a dit, en réponse à diverses interpellations de la chambre qu'il savait que la Russie avait augmenté ses effectifs militaires en Asie ; mais que les relations de la Grande-Bretagne avec l'émir d'Afghanistan étaient toujours amicales.

Il a de plus déclaré que la Grande-Bretagne avait consenti à l'établissement d'un consulat russe à Bombay et qu'en retour un colonel anglais serait nommé à Tiflis, en Russie, au-delà du Caucase.

LA CONTRE PARTIE

New-York, 19. — Un journal de Saint-Pétersbourg, la "Rossija," presse le gouvernement russe de tirer parti des embarras et de la faiblesse de l'Angleterre !

"Il s'agit, dit le journal russe de tirer de la situation tous les avantages qui peuvent s'obtenir aujourd'hui sans répandre une goutte de sang, et qui plus tard exigeraient d'immenses sacrifices.

"L'Angleterre a toujours et partout suscité des obstacles à la politique russe. Elle a cherché à l'enfermer dans les glaces, et à lui interdire partout l'accès des mers tempérées. Nous sommes enfermés dans la mer Noire, nous n'avons pas d'accès à l'océan Indien et dans l'océan Pacifique nous sommes sous la surveillance de l'Angleterre. L'Angleterre a tiré profit de la guerre russo-turque. Pourquoi la Russie n'en ferait-elle pas autant quand les Anglais se battent avec les Boers ?

"Lord Salisbury a parlé clairement de la nécessité d'une réorganisation militaire. Quand cette réorganisation sera un fait accompli, il sera trop tard. Il ne faut pas attendre jusque-là pour reprendre ce que l'Angleterre nous a pris par la ruse et par la force."

LES AMBITIONS DE LA RUSSIE

Vienne, 19 — La presse russe demande de plus en plus fort et plus audacieusement, une sortie pour la Mer Noire. La "Rossinja", dans un article éditorial, déclare que l'Angleterre étant en difficultés, c'est le bon temps pour agir, et dit :

"Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis la convention de Paris. Il est temps de l'oublier et de donner à nos aigles de la Mer Noire une libre sortie dans la Méditerranée."

A propos de cet article, le "Herald" dit : "Le courant de l'opinion publique prend de plus en plus la direction de l'opinion de ces hommes d'états qui soutiennent que négliger de prendre avantage de la présente occasion serait impardonnable. La diplomatie russe n'a pas d'existance indépendante, mais tire sa force et sa vie de la volonté du peuple. Si cette volonté est une fois exprimée avec force, nos diplomates sont toujours sûr comment la satisfaire."

Londres, 20.—Le "Daily Chronicle" à propos des intentions de la Russie et de l'Afghanistan, dit:

Les deux partis ont souvent dit en parlement que si Hérat était menacée, ce serait la guerre. La Russie peut prendre Hérat demain si elle le désire. La seule barrière entre la Russie et sa proie est une barrière morale.

Le "Chronicle" ne pense pas que la Russie essaye de prendre l'Inde.

LES SPORTS

Levesque devance Pelletier

Les bicyclistes s'assemblent

Deux parties de quilles, ce soir

Foss, champion billardiste d'Amérique

Les tireurs Américains, à Paris

Hanlan prêt à concourir pour le championnat

Nouveau succès pour Sharkey

Le hockey dans Ontario

LEVESQUE EN AVANT DE PELLETIER

Les amis de Levesque non satisfaits du résultat de ce tournoi, dans lequel Pelletier l'emporta sur leur favori ont arrangé un match entre les deux champions. La victoire restera à celui qui empochera les premières 600 billes. C'est une épreuve longue et difficile, dans laquelle l'adresse doit finir par l'emporter sur la bonne fortune.

La première des trois rencontres a eu lieu, hier soir, au Balmoral. Lévesque était en forme excellente. Il joua avec cet entrain qu'on lui connaissait aux jours où il l'emportait sur les champions américains. Le succès lui fut facile. Il réussit à empocher 200 billes pendant que Pelletier restait à la marque 96. C'est une bonne avance, mais le vainqueur devra veiller, car un joueur de la force de Pelletier reprend vite le terrain perdu, quand il est bien servi par dame Fortune.

QUILLES

LA ROYALE vs M. A. A. A.

La Royale s'est bien préparée à la rencontre de ce soir avec les joueurs de la M.A.A. A. Bien qu'elle ait une avance de plus de deux cents points, elle ne se contentera pas de garder son terrain. Elle a une revanche à prendre. Lebeau, Poudrette, Poudrette et Lajoie, qui ont failli à la tâche, lors de leur dernière rencontre avec les mêmes joueurs sont avides de reconquérir leurs lauriers perdus. Ils vont à la M.A.A.A. bien décidés à l'emporter.

AUX VICS

La Poirte trouvera dans les Vics des adversaires non moins décidés. Ils ont sur le cœur leur défaite par 390 points. Ils sont à craindre sur leurs propres allées. On peut s'attendre à des scores élevés.

LE TURF

San Francisco, 19.—Résultats. Temps nuageux ; piste rapide.

1ère course, 6 furlongs, bourse ; Veruvian, 107, Spencer, 7 à 10, 1er ; Mountebank 104, Powell, 6 à 1, second ; Bandora, 102, Walsh, 8 à 1, 3e ; Temps, 1.16 1-2.

Seconde course, 9-16 de mille, bourse, 2 ans ; M. F. Tarpey, 105, Spencer, 1 à 7, 1er; Scotch Belle, 108, Vittitoe, 6 à 1, second ; On time, 3e. Temps, 57 3-4j

3ème,mille, vente : Hard Knot, 103, Vittitoe, 6 à 1, 1er ; Harry Thoburn, 105, Henry, 10 à 1, second ; Potente, 111, Walsh, 1 à 5, 3e. Temps, 1.42 1-2.

4ème course, six furs, bourse, Captive, 107, Ross, 3 à 1, 1er ; Espirando, 104, Vittitoe, 10 à 1, second ; Mortgage, 97, Phelan, 8 à 5, 3e. Temps, 1.15 3-4

5ème course, mille, vente : Espionage, 99, Martin, 4 à 1, 1er ; Perseus, 103, 12 à 1,second ; Facade 98, Henry, 8 à 1 2e. Temps, 1.43 1-.

Wyoming et Castake laissés au point de départ.

6ème course, 11-16 de mille, vente, Sybaris, 108, Jenkins, 4 à 5, 1er ; Montallade, 108, second ; Sister Alice, 106, Spencer, 4 à 1, 3e. Temps, 1.09.

LE BILLARD

TROIS CHAMPIONS AMATEURS DES ETATS-UNIS.

Le grand tournoi de billard pour amateurs tenu sous les auspices du club Knickerbocker, de New-York, s'est tourné à l'avantage de Foss, l'expert New-Yorkais.

Le prix de la victoire est une superbe coupe évaluée à $1,000, don généreux de la Brunswick Balke Callender Company.

Le vainqueur a dû, pour gagner la première place, dépasser tous les records. Son jeu a été supérieur aux plus brillants efforts des amateurs.

McCreery et De Man Smith, tous deux, de St-Louis, Missouri, sont arrivés dans l'ordre nommé peu en arrière du champion. Ils ont vaillamment soutenu l'honneur de l'Ouest, dans cette joute mémorable.

LE TIR

LES AMERICAINS A PARIS.

Quand les concours de championnat et autres matchs importants seront décidés, plusieurs des plus habiles tireurs d'Amérique s'embarqueront de l'autre côté de l'Océan. Voici les noms les plus connus de ceux qui se proposent d'envahir l'Europe, W. W. Watrous, du club de tir Carteret, Robert A. Welch, aussi du Carteret et du Rivington, D. I. Bradley, du Carteret et du Westminster, et W. S. Edey, membre de plusieurs clubs importants.

W. W. Watrous a dit que le contingent s'embarquerait le 25 avril pour Southampton. Ils iront de là à Londres. Durant leur séjour en cette ville, ils prendront part au cobcours de Hurlingam et du club de tir, de Londres. De Londres ils iront à Paris pour y disputer à tout venant le grand prix de Paris, l'événement le plus remarquable pour les tireurs, en France.

Chaque membre du contingent jouit d'une grande réputation comme tireur, réputation gagnée dans plusieurs matches importants.

LE BICYCLE

ASSEMBLEE ANNUELLE DE DISTRICT.

Les bicyclistes de cette partie du pays commencent déjà à rêver des promenades sur leur machine favorite.

Ils ont commencé leur organisation pour la prochaine saison. M. Ayling a été leur choix pour le poste du secrétariat. MM. W. R. Granger et J. J. Lomay iront les représenter à l'assemblée annuelle de tous les bicyclistes du Canada, qui doit avoir lieu le Vendredi Saint.

LA RAME

HANLAN RENTRE DE NOUVEAU DANS L'ARENE.

Toronto, 19.—Edward Hanlan, le rameur torotonnien, a relevé le défi lancé par Tim Sullivan, qui a porté le titre de champion d'Angleterre en 1893-94. Voici la réponse adressée au rameur de Londres. La course devra être courue sur une nappe d'eau du Canada,dans le mois d'août prochain, à une distance de trois milles avec un virage, pour une bourse de $2,500.00. Hanlan met ce proviso toutefois que si Geo. Towns, aujourd'hui champion d'Angleterre, enlève le chamnat du monde à Jake Gaudaur, dans sa rencontre projetée avec le champion, l'Anglais devra lui donner une chance de concourir pour le premier honneur de la rame. Il est prêt à mettre un enjeu. Il va s'en dire que Hanlan ne voudra pas se mesurer avec Towns, si Sullivan le défait. La raison pour laquelle je mets ce proviso, a dit Hanan, est que je veux avoir un encouragement pour suivre un entraînement sévère, que je considère inutile pour une seule course avec Sullivan. Autre raison: Gandaur peut avoir perdu beaucoup de sa force, tandis que je puis en faire montre en assez grande quantité pour surprendre les connaisseurs.

LA BOXE

SHARKEY RENCONTRE UN NOUVEAU SUCCES.

Détroit, 19.—Sharkey a tombé Jim Jeffords, de Californie, dans la deuxième ronde.

Jeffords est un géant avec qui certains connaisseurs croyaient pouvoir vaincre Jeffries.

Woodstock.—Le club de cette place a vaincu les National, de Guelph, par 7 à 4, dans une partie bien jouée.

Ripley.—Ripley a défait par 16 à 1 une équipe composée des joueurs de Southampton, Port Elgin et Kincardine.

Peterboro.—Les joueurs de Peterboro vont rencontrer l'Upper Canada College, demain soir, à Lindsay. Ils sont en forme excellente. Leurs admirateurs sont enthousiasmés de leurs prouesses et les accompagneront en foule.

VOL AVEC EFFRACTION

On remet à plus tard le procès de Raoul Dufault accusé de vol au No 1324 rue StesCatherine

Le nommé Raoul Dufault arrêté avant-hier soir, pour vol avec effraction au magasin de merceries de M. Laporte, No. 1324 rue Ste-Catherine, a comparu hier devant le juge Lafontaine, et a protesté de son innocence.

On a procédé immédiatement à l'enquête hier après-midi, et il a été démontré que l'accusé, a essayé de pénétrer dans le magasin par en arrière, et ne pouvant réussir, a brisé une vitrine sur la rue Notre-Dame et a volé trois pièces de drap. On a aussi trouvé un collier en or et une petite botte renfermant des bijoux qui ont probablement été volés au magasin de M. St-Jeaa, bijoutier, rue Ontario. L'enquête dans cette affaire est remise à plus tard.

ACADEMIE DE MUSIQUE

"Al. G. Field's Minstrels" seront à l'Académie de Musique jeudi le 1er mars. Ils donneront trois veillées et une matinée samedi.

Nous lisons dans le "Springfield Republican" du 6 février : "Les menestrels de la compagnie A. G. Field ont donné une séance hier soir au Court Square Theater.

Les spectateurs ont été enthousiasmés de la bonne apparence des figurants et de la richesse des costumes et des décors.

La compagnie offre ce qu'il y a de mieux en chansons, danses et forces de toutes sortes exécutées par les meilleurs talents.

Le plus populaire de tout, Reese Prosser, ténor, a fait fureur. Nous avons spécialement remarqué le chant harmonieux et le jeu habile de MM. Harry Sheidon, John C. Dickens Tom Hyde, Less Fairman et Doe Quigley exécutèrent des danses les plus ingénieuses. Tommy Donnelly et Al. Field, excellents comme diseurs de bons mots.

Tous ont soutenu leur rôle d'une manière superbe et la soirée est un succès.'.

AUX CEDRES

Le 14 février, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de Mme Veuve François Bissonnette, née Sophie Leroux.

Le service funèbre a été chanté par Monsieur l'abbé M. Roux, vicaire à l'église Ste-Brigide de Montréal, frère de Mme Arcade M. Bissonnette, marchand aux Cèdres, fils de la défunte.

Pour faciliter aux amis éloignés le moyen de s'associer au cortège funèbre, de donner à la regrettée défunte cette dernière marque d'estime, le service ne fut chanté qu'à 11 hrs a. m. On voyait au chœur M. l'abbé Faubert, curé de Côteau Landing, M. l'abbé Sauriol, curé de Ste-Marthe, M. l'abbé Chagnon, curé des Cèdres, M. l'abbé Milard, vicaire de la même paroisse. Parmi l'assistance, qui était nombreuse, on remarquait les religieuses de la Providence du Côteau, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et toutes les élèves du couvent des Cèdres.

Le deuil était conduit par MM. Frank Bissonnette, Omer S. Bissonnette et Arcade M. Bissonnette, tous trois fils de la défunte, citoyens marquants estimés et bien connus surtout dans le monde commercial.

Les porteurs étaient MM. Camille Bourgon, Hermule Bourgon, Joseph Leroux, François Leroux, Octave Leroux et Tertulien Leroux.

Bien connue aux "Cèdres" où elle a passé toute sa vie, Mme Bissonnette s'était conciliée l'estime et l'affection de toutes les personnes qui eurent à traiter avec elle.

Née le 14 avril 1814, elle se maria le 4 février 1834. Epouse vertueuse elle fut l'ornement de son foyer ; elle était la femme forte par excellence ; laborieuse, économe, industrieuse, faisant le bonheur de son époux, la joie, le soutien et la prospérité de sa maison.

La mort prématurée de son mari, arrivée le 2 juin 1882, fut une perte bien douloureuse qui non-seulement brisait son cœur, mais la laissait à la tête d'une nombreuse famille. Femme d'une énergie peu commune, Mme Bissonnette, sut faire face aux difficultés, lutter contre les obstacles, en triompher et par un travail incessant assurer l'aisance à ses quatorze enfants.

Si les succès ont répondu à son intelligente ardeur, l'épreuve est aussi allée bien des fois frapper à sa porte, infligeant à son cœur de mère des blessures profondes et nombreuses. Elle avait perdu successivement dix enfants, au nombre desquels étaient MM. Esdras Bissonnette, marchand des Cèdres, et J. A. Bissonnette, qui avait fait ses humanités au collège de Montréal, et est mort ecclésiastique.

Durant les dernières années de sa vie, Mme Bissonnette a encore été éprouvée par une longue et douloureuse maladie, pendant laquelle elle a édifié tout le monde par sa grande patience et sa parfaite résignation. Elle s'est éteinte paisiblement le 12 février, à l'âge de 86 ans, entourée de ses trois fils et d'une fille, Mlle Emma Bissonnette, qui, depuis de longues années s'était faite, auprès de sa mère, la plus dévouée des garde-malades ; et de nombreux petits enfants à qui elle laisse pour consolation le fruit de ses travaux et le parfum de ses vertus.

Nos condoléances à la famille affligée.

UN AMI.

AUTOUR DE KIMBERLEY

Londres, 19 — On connait rien d'exact au sujet des mouvements exécutés depuis deux jours par la colonne du général Roberts.

Des dépêches annoncent que les troupes de Boers se massent au nord de Kimberley, et les spécialistes militaires se demandent si le général Cronje se trouve réellement avec l'armée qui retraite vers Bloemfantein. On dit que cette divison est peut-être le corps principal sous le commandement du général Prinsloo, et une partie du commodo de Magersfontein. Le principal corps de cette dernière position, commandé par Cronje, essayerait de s'emparer du Vaal, à Fourteen Streams, et de barrer le chemin de Mafeking.

LES COCHERS POLISSONS

Le recorder Poirier est au courant de la conduite des jéhus qui profitent de la présence des dames pour insulter leurs clients

PUNITION SEVERE

Il s'est déroulé hier après-midi, en Cour du Recorder, une cause de la plus haute importance pour les jéhus qui veulent faire les rodomonts, surtout envers les citoyens qui sont accompagnés de dames. Voici les faits de cette cause.

Ces jours derniers M. Eugène Globensky, engageait un cocher pour se rendre, de la salle des conférances du Gésu, rue Bleury, à son domicile au coin des rues St-André et Cherrier.

M. Globensky accompagnait des dames. Rendu chez lui, il offrit 75 centins au cocher mais celui-ci se recrémina et demanaa un dollar. Il fit en même temps des remarques très peu gracieuses.

M. Globensky, demanda simplement à voir le numéro du polisson, mais celui-ci n'en avait pas Il demanda ensuite la carte de tarif du cocher, mais le jéhu n'en avait pas.

Finalement M. Globensky, qui n'est pas de nature tapageuse donna un 25c de plus au cocher mais n'oublia pas de prendre le No. de la voiture.

Le cocher se nomme Aimé Chartrand et se tient habituellement au poste de la rue Cherrier.

Voici un aperçu des remarques que Son Honneur le Recorder Poirier a fait à Chartrand, hier, après avoir entendu la preuve.

"Les cochers sont tellement dans l'habitude de violer la loi, qu'ils le font ouvertement sans aucun scrupule. A chaque heure du jour on voit des cinquantaines de cochers violant leur tarif en pleine rue en sollicitant des pratiques.

Cet état de chose ne devrait pas être toléré et chaque fais qu'un cocher sera traduit en Cour, il sera sévèrement condamné.

Il arrive souvent aussi que les cochers profitent de la présence des dames pour demander un prix plus élevé que leur tarif et par ce fait exploitent les citoyens. Dans le cas actuel, il a été démontré que l'accusé ne portait pas son numéro d'une manière visible. Cette offense pouvait être puni par une amende de $40.

Chartrand est trouvé coupable de cette offense.

Dans le second cas, l'accusé n'avait pas de carte de tarif, autre infraction à la loi municipale. Il est donc trouvé coupable de nouveau sur cette accusation.

En troisième lieu, le cocher Chartrand était accusé d'avoir demandé plus que son tarif pour le passage de trois à quatre personnes.

Le Recorder Poirier a déclaré que dans ce cas la poursuite n'avait pas prouvé si la course avait duré plus qu'une demi-heure au moins et que par conséquent il était obligé de débouter l'accusation, sans frais ; mais que dans les deux autres cas il condamnait Chartrand à $2 d'amande et les frais ou 15 jours de prison dans chaque cas.

COURRIER D'ARTHABASKA

M. Girouard et le comté d'Arthabaska

(Spécial au "Journal")

Tout le monde se réjouit dans l'espoir d'avoir enfin un représentant pour le comté à l'Assemblée Législative, à la place du désintéressé M. Girouard.

Les gens d'Arthabaska ne se trouvent pas chanceux. Ils n'ont pas de représentant à Québec depuis deux ans et maintenant voilà qu'il leur arrive un nouveau malheur. On veut diviser le district, enlever une partie du district d'Arthabaska pour l'annexer à St Hyacinthe ou bien former un nouveau district avec chef-lieu à Drummondville.

Plusieurs avocats d'Arthabaska sont allés à Québec ces jours-ci pour s'opposer à ce bill. Si ce bill passe, cela joint à l'absence de M. Girouard, aura certainement une grande influence sur les prochaines élections ici.

A propos de M. Girouard, je suis informé de source certaine qu'il reviendra par le premier bateau, à moins que de graves circonstances ne le forcent à revenir plus tôt.

LA RIVE SUD

Le refus par le gouvernement de Québec d'accorder des subsides pour la construction du chemin de fer de la Rive Sud, a soulevé la réprobation générale des électeurs des comtés qui longent cette ligne. Une nombreuse délégation composée des électeurs les plus influents des comtés de Verchères, Richelieu, Yamaska, Nicolet et Lotbinière, doit se rendre, ces jours-ci, auprès du gouvernement de Québec, pour protester et lui rappeler les promesses qui ont été faites à ce sujet et le forcer à les remplir. Si non, les électeurs auront leur mot à dire quand viendront les prochaines élections. Il est temps, disent-ils, que cette comédie finisse et que l'on sache une bonne fois à quoi s'en tenir. Les riches paroisses de la Rive Sud ont droit à l'aide du gouvernement, quand même celui-ci n'aurait pas fait des promesses à ce sujet, car elles ont coopéré dans toutes les grandes entreprises du pays et, aujourd'hui, elles ont besoin d'un débouché pour l'exportation de leurs produits et se mettre sur un pied d'égalité avec les autres endroits qui sont favorisés par des voies de chemins de fer. Voilà ce que l'on dit partout ici.

"Le Sorelois".

CE QUE COUTENT LES GREVES

Un commissaire a été chargé par le gouvernement des Etats-Unis, de calculer les dépenses qu'ont entraînées les grèves, en ce pays, de 1881 à 1894.

Le résultat qu'il a obtenu est de nature à faire réfléchir.

Les pertes des grévistes, pendant ces treize années, sont estimées à $183,807,866, et celles des patrons à $82,580,386. Les "lockouts" ont coûté aux ouvriers $28,685,519, et aux patrons, $12,235,461. Les pertes totales ont donc été environ de $285,000,000.

L'INDUSTRIE LAITIERE AU MANITOBA

L'industrie laitière fait de grands progrès au Manitoba. Le nombre des crèmeries dans la prairie était de 16 en 1897, de 19 en 1898 et cette année il était de 20. Il a été produit cette année 500,000 livres de beurre valant $105,000. Une grande partie de ce beurre a pris le chemin de la Colombie Anglaise et même du Japon.

HIGH SCHOOL CATHOLIQUE POUR ONTARIO

"The Committee on Amalgamation of Public and High School Boards" de Toronto, a tenu ces jours derniers sa seconde séance. Le maire de Toronto y assistait, ainsi que des spécialistes en matière éducationnelle, et l'abbé McCann, vicaire général de Toronto. Au cours de la discussion, l'abbé McCann a déclaré que lorsque cette question d'amalgamation sera portée devant la Législature provinciale, les partisans des écoles séparées devront voir à la protection de leurs intérêts. Les écoles primaires séparées sont sur un bon pied et l'ambition actuelle des catholiques est d'avoir un "High School" qui soit sous leur absolu contrôle. L'occasion actuelle serait peut-être opportune pour créer ce "High School", puisque l'on est à examiner toute une série de projets nouveaux.

ENCORE UN AUTRE !

M. J. A. Lamarche, avocat, est l'objet d'une sympathique démonstration à l'occasion de son mariage de la part des membres du Club Canadien

Les amis de M. Joseph Lamarche, avocat de Montréal, se sont réunis hier soir au salon de réception du "Club Canadien" pour lui présenter leurs félicitations, leurs vœux et leurs souhaits à l'occasion de son mariage avec Mlle Corinne Lafleur. La plus franche gaieté n'a cessé de régner. L'avocat J. Descarie et l'hon R. Dandurand ont proposé la santé du futur époux. Ils ont su s'acquitter très heureusement de ce devoir, et M. Lamarche doit être convaincu que tous ses amis présents partagent l'opinion des orateurs.

Les amis de M. Lamarche lui ont offert un magnifique service de coutellerie en argent.

M. Lamarche dans sa réponse a été plus heureux et a su trouver des paroles dignes de la circonstance.

Il y a eu chant par MM. E. H. Godin, G. Marsolais et Dr Gaston Maillet. M. Charles Beaubien, en termes appropriés, a proposé la santé de la future épouse de M. Lamarche. Ce dernier a répondu d'une manière admirable.

Voici la liste des souscripteurs au cadeau offert à M. J. A. Lamarche, avocat, à l'occasion de son mariage, lundi, le 19 février, 1900.

Amos E. C., Archer Chs.
Boulet Dr E., Boucherville Jos. de, Brunet J. A., Bichanan A. W. P., Branchaud C. H., Barry John, Bergevin A., Brodeur L. P., Brunet J. W. R., Benoit Michel, Beaudry F. J. E., Bourassa T., Bernard. L. A., Beaubien J., Beaubien L. de G., Beaubien Chs.
Curran T. J., Cardinal P., Chalifoux J. L., Côté Th., Casgrain hon. J. P. B., Coderre Ls., Cochrane J., Chrétien Z.
Drouin J. A., Décarie J. L., Décary Alp., Desaulniers G., Dandurand hon., Dorion hon. juge, Franchère J. A., Fontaine Z., Faucher Olivier.
Gouin Lomer, Geoffrion V., Geoffrion Aimé, Gervais Honoré, Godin E. H., Garand W.,
Hudon Dr A., Harwood E. A.
Lemieux R., Lacoste P., Landry J. B., Langlois G., Lamarche Art., Leduc J. D., Labelle J. A.
Madore J. A. C., Maréchal L. J., Markey F. X., Monty Rod., Mount W. E., Mathieu F. X., Maillet Gaston, Mercier W., MacKay J. P., Marsolais G., Marsan G. A.
Olivier J. H.
Perreault Jos., Pélissier Erm., Préfontaine R., Perron, J. L., Piché Camille, Pelletier B., Primeau A., Pauzé F., Penny E. G., Primeau Eug.
Surveyer E. F., St-Denis J., St-Germain P.
Taschereau Robert, Théoret, E.
Warren J. L., Wilson C. A.

Les rafraîchissements les mieux choisis ont été servis pendant tout le cours de la réunion.

M. Lamarche épouse ce matin Mlle Corinne Lafleur, de l'avenue Laval.

UN CADEAU PRINCIER

Théodore Thomas donnera à la Newberry Library de Chicago sa magnifique bibliothèque musicale

UN AUTRE CADEAU PRINCIER

On annonce que M. Théodore Thomas, le fameux directeur du "Chicago Orchestra" donnera à la bibliothèque Newberry, de Chicago, dès qu'il abandonnera sa position de chef d'orchestre, son incomparable collection de livres, de morceaux de musique et de programmes de concert. Il y a là une série de documents d'une valeur inestimable pour l'histoire de la musique dans le monde et en particulier aux Etats-Unis. Le département musical de la bibliothèque Newberry, était déjà très riche.

Un autre citoyen de Chicago, l'échevin Gunther, offre de donner à cette ville sa magnifique collection de documents et souvenirs d'histoire militaire, à la condition que la ville fournisse un local pour l'installer.

LE DR LEYDS ET GUILLAUME

Londres, 18 — Une rumeur circulant dans les cercles diplomatiques, à Washington, dit que le Dr Leyds, en allant en Allemagne, avait pour but de proposer à l'empereur Guillaume d'établir son protectorat sur la république du Transvaal. L'empereur aurait refusé de considérer maintenant, ce projet.

LA VARIOLE

Comme la variole continuait à se répandre à Restigouche et à Métapédia, sans qu'il fut possible de déterminer le centre véritable de l'épidémie, les inspecteurs du bureau d'hygiène provincial ont entrepris de faire une visite domiciliaire, qu'ils ont terminée samedi et qui a pleinement réussi.

Ils ont fait une découverte réellement stupéfiante. A Restigouche, ils ont constaté que la variole règne à l'état épidémique, depuis le mois de décembre. Il y a eu en tout 65 cas qui sont tous guéris à l'heure actuelle. A Métapédia, la picote sévit depuis le mois d'octobre ; il y a eu 121 cas, dont 9 sont encore convalescents. Ce qu'il y a d'étrange c'est que le bureau d'hygiène provincial n'a été prévenu que tout dernièrement.

Il y a encore un cas à St Philiupe, comté de Kamouraska, et 3 cas à St Bruno, dans le même comté.

Partout ailleurs, les choses sont dans le statu quo.

CRONJE EST HORS D'ATTEINTE

Londres, 19—4.50 aj m.—Le général Cronje s'est échappé, un jour de délai dans le transport des bagages anglais a facilité sa retraite au milieu de son armée. On rapporte de Ladysmith que les Boers se portent vers l'Etat Libre, probablement dans le but de couvrir la retraite du général Cronje.

Londres, 18 — Le corresbondant du "Daily Mail" câblegraphie de Modder River : "Nous espérons être bientôt à Bloemfontein." Vendredi, on aperçut les Boers dirigeant leurs chariots le long d'un copjé boer Kofyfonteim. Notre infanterie fut envoyée à Klip Drift, mais fut reboussée et les charriots boers purent continuer. Nous avons reçu de nouveaux renforts. La 12e brigade du général Knox attaqua le gros de l'armée ennemi et une bataille des plus vives eut lieu pendant la journée. Après un effort désespéré, l'ennemi réussit à s'échapper.

INSOMNIE. Quand les nerfs sont détendus et que le corps tout entier s'abandonne à la souffrance, quand l'esprit est rempli de sombres et tristes présages, par suite de dérangements dans les organes de la digestion, l'insomnie vient encore ajouter à notre détresse. Si seulement le malade pouvait dormir il oublierait son mal pour un instant et éprouverait un soulagement temporaire.

Les Pilules Végétales de Parmelee ne produiront pas seulement le sommeil, mais elles auront une action si bienfaisante, que le malade se réveillera rafraîchi et aura retrouver le bonheur, 53-ino

Le travail de la femme

Chez elle ou ailleurs est souvent une source d'ennui et de fatigue d'esprit, et ce n'est pas sans regret et sans inquiétude qu'elle voit arriver l'âge où le front se ride et où la vigueur s'en va de jour en jour.

Toutes les femmes savent que la mauvaise santé est l'ennemie mortelle de la beauté, et qu'une bonne santé le seul préservatif contre l'irréparable outrage des années. Un sang pur et des nerfs forts sont le secret de la santé et de la beauté.

LES PILULES ROSES DU DR WILLIAMS POUR PERSONNES PALES

enrichissent et purifient le sang et fortifient les nerfs. Elles sont inestimables pour les jeunes filles ; indispensables aux mères de familles; pour la femme de quarante-cinq ans elles constituent le meilleur remède que la science ait découvert pour faire face à la crise de l'âge de retour.

GUERISON DE LA PROSTRATION NERVEUSE

Mme Alice Boyce, Kingston, Ont., dit :—" Pendant plusieurs annees j'ai souffert de débilité générale et de prostration nerveuse ; ma santé s'affaiblissait de plus en plus et le moindre incident m'effrayait. J'étais découragée et incapable de faire le moindre ouvrage. Les instances d'une de mes amies me firent consentir à essayer les Pilules Roses du Dr Williams. C'était dans l'hiver de 1897, et à ma grande satisfaction quelques semaines de traitement amenèrent une amélioration très accentuée. La santé me revint peu à peu, mais sûrement. Je suis aussi bien portante que jamais ; j'ai bon sommeil, bon appétit et le travail ne m'incommode pas. Je suis convaincue que les personnes souffrant de débilité ou de prostration nerveuse reviendront à la santé si elles prennent les Pilules Roses du Dr Williams.

Chaque boîte des Pilules véritables est contenue dans une enveloppe qui porte au long le nom : Pilules Roses du Dr Williams pour Personnes Pales. En vente chez tous les marchands. On envoi franco à 50 cents la boite, ou six boîtes pour $2.50, en s'adressant à la Compagnie des Remèdes Williams, Brockville. Ont.

LETTRES POUR L'AFRIQUE

Le "Milwaukee" transportera les dépêches, lettres, colis, etc., destinés aux troupes canadiennes au Transvaal.

Le "Milwaukee" transportera les dépêches, lettres, colis, etc., destinés aux troupes canadiennes au Transvaal.

Le maitre de poste est avisé que les dépêches pour l'Afrique du Sud, en destination de Cape Town, seront expédiées de Halifax par le paquebot "Milwaukee," en partance pour le Cap, et sous les ordres du gouvernement, le 21 du courant.

Toutes les dépêches enregistrées ou non et en destination des possessions britanniques de l'Afrique du Sud, peuvent être envoyées par cette occasion. Ces matières doivent être dirigées par le bureau de poste de Montréal sur Halifax, où le courrier sera préparé à temps pour le départ du "Milwaukee", et devront arriver à Halifax pas plus tard que le 20 au soir. Les paquets adressés aux militaires dans l'Afrique-Sud, seront expédiés par ce même paquebot, et devront être affranchis aux taux ordinaires des matières postales.

A LA TUGELA

Londres, 19—Il est difficile de se rendre compte de l'importance du mouvement du général Buller. S'il réussit à prendre le mont Hlangwana, il pourra traverser encore la Tugela et essayer de se rendre à Ladysmith en se dirigeant directement vers le nord.

Il semble que, dans la colonie du Cap, le général Brabant prépare avec succès le chemin au général Gatacre.

Camp de Sterkstroom, 19—Les Boers se retirent et les troupes du général Brabant entrent à Dordrecht.

Londres, 19—Voici le texte de la dépêche que le général Buller a envoyé au Bureau de la guerre :

"Camp de Chieveley, 19—Hier, j'ai contourné le flanc ennemi. Les Queens qui bivouaquaient sur le flanc gauche de Cingolo, ont traversé la passe et supportés par le reste de la seconde brigade, ont pris d'assaut le côté sur de Monte Christo.

La quatrième brigade sur le flanc ouest et les Welsh Fusilliers, supportés par le reste de la sixième brigade, se sont lancés à l'assaut du flanc Est de la position ennemie, pendant que la seconde brigade de cavalerie, sur l'extrême droite, gardait le flanc Est de Monte Christo et chassait ceux des Boers qui tentaient de se réfugier sur cette colline pour échapper à notre feu d'artillerie.

"Assailli à l'avant par une vive canonnade et vigoureusement attaqué à l'arrière, les Boers n'opposèrent qu'une faible résistance et ayant abandonné leur forte position, furent chassés de l'autre côté de la Tugela. J'ai pris plusieurs camps, un charriot chargé de munitions, plusieurs wagons de provisions et quelques prisonniers."

U. PAUZE & FILS,

ENTREPRENEURS,

Manufacture de portes et chassis :

193 RUE ST-URBAIN.

Téléphone Bell Est 1349.

MONTREAL.

54-1 n e. o. d.

HENRY MORGAN & CIE,

Colonial House, - - - Carré Phillips.

ANNONCE DU PRINTEMPS!

Departement des Reparations.

Nous rappelons au public que c'est le temps le plus propice que nous ayons à notre disposition pour faire des réparations et des rénovations de toutes sortes, avant que l'élan des affaires du printemps ne se produise. Si les ordres nous sont donnés de bonne heure, nous pouvons les exécuter promptement et les délivrer sur demande.

REPARATIONS, ALTERATIONS ET RENOVATION.

Dans les tapis, meubles, tapisseries, et les départements de la literie. On donne une attention spéciale à ce genre d'ouvrage ; on n'emploie que des ouvriers experts, l'ouvrage est garanti et les prix sont modérés.

MATELAS.

Henry Morgan & Cie ont récemment acquis les marchandises les plus efficaces et les plus modernes pour nettoyer et purifier le crin et les autres matériaux qui entrent dans la confection des matelas, sans les détériorer, et en même temps pour les débarrasser de la poussière. On devrait songer à l'importance de cette dernière condition, au point de vue de l'hygiène.

EMPAQUETAGE DES MEUBLES.

Toutes espèces de meubles soigneusement empaquetés par des ouvriers expérimentés, de manière à pouvoir les expédier à n'importe quelle distance et comparativement en sûreté. Ceci remédie à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps.

Meubles de toutes sortes, tapissés, couverts et rembourrés de nouveau ; meubles d'ébène réparés et polis de nouveau,

Prix et dessins pour tout travail spécial, fournis sur demande.

Département des ordres par la malle.—Echantillons envoyés sur demande. Les ordres reçoivent une prompte et soigneuse attention.

Département des machines à coudre.—Un assortiment considérable ; tous les prix depuis $12.50 jusqu'à $45.00.

Département d'Optique.—Vue examinée gratuitement; une collection complète d'instruments d'Optique et de Mathématique. Les meilleurs secours artificiels pour l'ouïe. Yeux artificiels assortis et posés.

HENRY MORGAN & CIE,

MONTREAL.

58-tf

POLICE D'ASSURANCE CONTRE LA MALADIE et les ACCIDENTS

Ocean, Accident & Garantie

CORPORATION (Limitée)

CAPITAL - - - - $5,000,000.00

Rénumère tous dommages causés par la Maladie ou les Accidents.

LA POLICE LA PLUS LIBERALE ET LA PLUS ENGAGEANTE EMISE JUSQU'ICI

BUREAU GENERAL AU CANADA: - TEMPLE BUILDING, MONTREAL

ROLLAND, LYMAN & BURNETT, Gérants Généraux.

1-1a

PACIFIQUE CANADIEN

OUVERTURES

Pour Cultivateurs, Moulin à Farine, Moulin à Scier le bois franc, Fromageries ou Beurreries, Chasseurs (Sportsmen), Prospecteurs.

Ecrire à L. O. ARMSTRONG, agent de colonisation, Can. Pac. Ry., Montréal, Qué.

SERVICE DES TRAINS D'OTTAWA

Départ de la Gare Windsor à 9.45 a. m., 10,00 a. m. 4.05 p. m., 5.15 p. m., *9.45 p. m.

Départ de la Gare Place Viger à 8.20 a.m., et 6.00 p.m.

*Tous les jours. Les autres trains jours de semaine seulement.

Service du Wagon-Lit d'Ottawa.

Le train partant de Montréal (rue Windsor) à 9.45 p. m. tous les jours, a un Wagon-Lit confortable pour Ottawa, que les passagers pourront occuper de 9.00 p.m. jusqu'à 9.00 a.m.

Bureaux des billets et du télégraphe pour la ville 129, rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste. 29-la

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service de Convois amélioré

ENTRE

Montréal & Ottawa.

Dép. de Montréal	†7.30 a.m.	Arr. Ottawa	†11.20 a.m.
" "	†9.40 a.m.	" "	†12.10 p.m.
" "	†4.05 p.m.	" "	†6.35 p.m.
" "	*5.50 p.m.	" "	*9.15 p.m.
" d'Ottawa	†6.10 a.m.	" Montréal	9.50 a.m.
" "	*8.45 a.m.	" "	*11.15 a.m.
" "	†4.20 p.m.	" "	6.50 p.m.
" "	6.35 p.m.	" "	9.15 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours excepté le dimanche.

CONVOIS-EXPRESS RAPIDES.

TORONTO ET L'OUEST.

	Tous les jours	Tous les jours	Exc. le dimanche
Dép. Montréal	9.00 a.m.	8.00 p.m.	g10.25 p.m.
Arr. à Toronto	5.20 p.m.	6.50 a.m.	7.15 a.m.
" Hamilton	6.55 p.m.	8.15 a.m.	8.30 a.m.
" Chutes Niagara	8.40 p.m.	10.10 a.m.	10.10 a.m.
" Buffalo	10.00 p.m.	12.00 midi	12.00 midi
" London	9.50 p.m.	11.00 a.m.	11.00 a.m.
" Détroit	6.45 a.m.	1.10 p.m.	1.10 p.m.
" Chicago	3.30 p.m.	8.45 p.m.	8.45 p.m.

gLe Dimanche part de Montréal à 8.00 p.m.

Bureau des billets de la ville, 137, rue St-Jacques et à la Gare Bonaventure. 27-la

Cook's Cotton Root Compound

Is successfully used monthly by over 10,000 Ladies. Safe, effectual. Ladies ask your druggist for Cook's Cotton Root Compound. Take no other, as all Mixtures, pills and imitations are dangerous. Price, No. 1, $1 per box; No. 2, 10 degrees stronger, $3 per box. No. 1 or 2, mailed on receipt of price and two 3-cent stamps. The Cook Company Windsor, Ont. Nos. 1 and 2 sold and recommended by all responsible Druggists in Canada.

E. B. McGALE, 2123 Notre-Dame St., Montreal. 49-god

O. DUFRESNE, Jr. & FRERE

BOIS DE SCIAGE, EN GROS . . . .

2388, rue Notre-Dame, Montréal

Spécialités: Bois francs et Cotonnier. 1-la

D. PARIZEAU

Bureau principal et clos: 512 Lagauchetière. Tél. Bell Est 1678. Marchands: 759. — BOIS DE SCIAGE.

BOIS DE CHARPENTE

Clos: Canal Lachine Bassin No 3, rue Ottawa. Tél. Marchands 1303; Côte St-Louis du Mile-End, rue St-Laurent. Tél. March. 419. 1-lun

Patins! . . . Patins!

De tous les patrons, qualités et prix.

Jouets variés, complètement en fer. Magnifiques étrennes pour les enfants.

Coutelleries de choix, des meilleures fabriques. Ustensiles de cuisine, "Granit" et fer-blanc.

Assortiment complet au magasin de ferronneries et de peintures.

Frs. MARTINEAU,

1381-1383 Ste-Catherine.

Téléphone Est 1042. - - - Marchand 17-lun

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL. } COUR SUPERIEURE.

No 3118.

DAME CATHERINE KANE des cité et district de Montréal, épouse de George McLeod, ouvrier du même lieu, dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse.

vs.

GEORGE McLEOD des cité et district de Montréal, ouvrier,

Défendeur.

Une action en séparation de corps et de biens a été instituée en cette cause le 22 janvier 1900 dans les cité et district de Montréal,

Montréal, 26 janvier 1900.

J. C. WALSH,
Avocat de la demanderesse.

45-1-aw

MONDANITES

EN VILLE

Mlle Alice Bernier est de retour d'une promenade de quelques semaines à Sherbrooke.

* * *

Hier matin a eu lieu à la chapelle du Sacré-Cœur de l'Eglise St-Jacques, le mariage de M. Joseph Marier, rédacteur à la "Patrie" avec Mlle Marie Leclerc de la rue Ontario.

* * *

Nos félicitations.

On annonce pour le printemps, le mariage de Mlle E. Normandin, avec M. Donohue de Québec.

* * *

Une jolie soirée a été donnée dimanche soir chez Mlle St-Jean. Plusieurs amis ont été connus à cette réunion. La soirée s'est agréablement passée à faire du chant, de la musique et de la danse.

Un délicieux réveillon a été servi. l'on s'est amusé jusqu'à une heure fort avancée. Les invités ont été charmés de cette réception.

* * *

Le thé donné samedi après-midi chez Mme H. Hamilton à sa résidence rue Mansfield, a été tout-à-fait chic.

Toute l'élégante société Montréalaise y assistait, l'aimable hôtesse et Mlle Hamilton ont fait les honneurs avec une grâce charmante, le plaisir et la gaîté n'ont cessé de régner aux sons harmonieux de l'orchestre. Un délicieux goûter a été servi.

Parmi les nombreux invités étaient Mlles Forget, Gravel, Boyer, Thibaudeau, Lacoste, Taschereau, Barbeau, Beaudry, Prendergast, Gravel, Chaput, Fréchette, DeMontigny, Desjardins, B. Côté (de St.Hyacinthe), D'Orsonnens, Delorme, Délorimier, B. Delorimier, Lareau, Labelle, Villeneuve, Lacaille Buckley, Gareau, Roy, Langevin, St-Jacques, Normandin, Emard, Monk, Beausoleil, Boyer, De Beaujeu, Hone, Ouimet, Dusseault, Dansereau, Archambault, Lajoie, Hudon, Tarte, Berthiaume, Steele, Jeannotte, Têrroux, Perrault, Lionnais, Gagnon, De Bellefeuille, Bertrand, Surveyer, McDonald, J. McDonald, Boivin, Poirier, Leclaire, Beaugrand Mathieu, J. Mathieu, Prévost, Lafontaine, Laframboise, Beauchamp, St-Jean, Porcheron, Bouchette, (Beauce), Auger, Mongenais, David, Provencher, Gélinas, Brunet, Bourgouin, Desnoyers, Jobin Trestler, Rolland.

Messieurs Hurtubise, Lacoste, Laramée, Dr Beauchamp, Dr Cartier, Ostell, Surveyer, Désaulniers, Durand, Beaudry, Ouimet, Germain, Frigon, Langlois, Gravel, Delfosse, Loranger, Désilets, St-Denis, Dr Brunet, Thibaudeau, Garneau, Dumouchel Brunet, Wilson, Dr Gagnon, Lebouthillier, Emard, Bourgouin, de Bellefroid, Berthiaume, Jodoin, Leduc, P. Leduc, Papineau, Rainville, Larocque, Germain, Brillon, Kent, Dorais, Plante, Brossard, Dr LeCavalier, Moncel, Desrosiers, Beaulieu, Gareau, Fortier de la Beauce, Mercier, Béique, Mercier, Bisaillon, Faribeau, Frigon, Clément, Curran, Rinfret, Hurtubise, Dr DeGrandpré, Rolland, de Salaberry, Thurber, Mitchell.

OTTAWA

Mme Belzile et son fils maître Gleason, sont retournés à Rimouski, après un séjour de trois mois dans la capitale.

* * *

Mme S. Lelièvre est à Montréal l'hôtesse de son frère, M. René Bauset, rue St Hubert.

* * *

Mlle St Germain de St-Hyacinthe, est en ville pour quelque temps chez sa sœur, Mme J. A. Patenaude.

* * *

Il y avait foule considérable au thé de Mme Turner, cette semaine. Le colonel Turner, recevait avec sa femme.

* * *

Mlle LeBoutillier de Montréal est de passage en ville chez Mlle Emma Taché rue Russell.

* * *

Mme E. Deville a été appelée soudainement à Québec par un télégramme lui annonçant la maladie grave de sa sœur, Mme de Puyjaleon.

* * *

M.E.R. Faribault, part samedi pour l'Europe afin de s'occuper de l'exhibit des minerais canadiens à l'exposition de Paris. Pendant l'absence de son mari, Mme Faribault demeurera à Montréal.

* * *

Agréable réunion d'amis intimes, vendredi soir, chez Mme St Denis, rue McLaren, en l'honneur de Mlle Isabelle Lesage de Québec. Parmi les invités Mlle Bourassa, Mlle Valade, Mlle Alice Leeage de Montréal, Mlle Sylvain, M. Caron, M. P. Sylvain, M. Lucien Bance, etc., etc.

* * *

Mardi, le 20, Mme Charles Harriss donnera une danse au Racquet Court. Ce bal est donné pour Mlle Kirchoffer qui est en promenade chez Mme Harriss. Les officiers et plusieurs des militaires du Strathcona ont reçu des invitations.

* * *

Le bal de charité a été comme les années précédentes un véritable succès. Les toilettes étaient fraîches et belles et le costume des officiers qui avaient ce même soir assisté au dîner en l'honneur du général Hutton, n'ont pas peu contribué à ajouter à l'éclat de la fête. La gaieté, l'entrain à cette brillante réunion n'a cessé de toute la soirée, et la danse continua longtemps encore après le réveillon.

* * *

A la réception de jeudi chez Lady Laurier, l'hôtesse portait une superbe toilette de soie grise recouverte de point noir brodé. Parmi les personnes présentes l'on remarquait l'hon. Thomas Bain, Mlle Bain, Mlle Somerville, sénateur Power, sénateur Watson, M. et Mlle Cowan, M. et Mlle Deschênes, Mme Lacas, M. Frost, M. Dyment.

* * *

Le concert du "Morning Musical Club", a été un des meilleurs de la saison. Le Dr. Gibson, a joué plusieurs sélections de Chopin et Schubert-Letz, Mme WarrenGreene, qui est une charmante française, a chanté délicieusement deux jolies romances, M. Tremblay, a mérité plusieurs encore, Mme Flint et M. Barton ont chanté un duo d'une façon tout à fait agréable.

* * *

Leurs Excellences Lord et Lady Minto, sont revenus à Ottawa mercredi après avoir visité Toronto, Niagara et Buffalo. Hier soir le gouverneur-général assistait à l'ouverture de la galerie de pientures. M. Bell Smith était un des artistes présents. Le professeur Prince, M et Mme Moss, et M. et Mme D. Scott, M. et Mme St Denis Lemoine, lady Bourinot étaient du nombre des invités ainsi que Mme et Mlles Lambert, M. et Mme Achi le Fréchette, M. Walker.

MENUES DEPECHES.

—On vient d'ouvrir une liste de souscription pour les affamés des Indes. 50,000 livres sterling ont déjà été souscrites. La reine a donné pour sa part 1,000 livres.

—La population de Manille est d'environ 190,000 âmes, dont 31,000 Chinois.

—12 nauveaux cas de peste à Manille la semaine passée.

—Des tempêtes de neige épouvantables se sont déchaînées samedi en Allemagne. Détails manquent.

—D'après le "Guardian", M. Robbins, qu'on avait dit avoir été fusillé le jour de Noël par les Boers, pour refus de prendre les armes a écrit à sa mère, lui disant qu'il avait passé un jour de Noël tranquille.

—Le "Laurentian", sous le commandement du capitaine Nunan, qui est parti d'Halifax, le 21 janvier dernier, avec l'artillerie du deuxième contingent canadien, est arrivé à Durban.

—Deux éléphants se sont échappés d'un cirque, à Sydenham, Londres, ont tué leur cornac et blessé un autre homme. Panique. On a rattrapé les deux fugitifs.

—L'institut des sourds-muets Gallaudet de Poughkeepsie, N.Y., a été détruit par le feu. Assurances.

—Une dépêche du Swaziland, du 16 février dit que deux porteurs, supposés chargés de sel, ont été arrêtés et que le soi-disant sel était de la poudre à canon.

—On annonce par héliographie de Ladysmith, que le Dr Jameson a les fièvres.

La chaleur est terrible mais le moral des troupes est excellent. La femme du major Dovett, munie d'un sauf-conduit a traversé les lignes ennemies et est arrivée auprès de son mari, qui est mort deux jours après.

—A Dordretcht les Boers occupent une forte colline au nord de la ville, et les Anglais tiennent une position avantageuse au sud. On échange des obus par-dessus Dordrecht.

La plus grande tempête de neige de 1899-1900 est passée sur New-York dans la nuit de samedi et dimanche dans la journée. La tourment fut terrible et il est tombé environ dix pouces de neige.

Le port fut fermé aux navires venant de la haute mer et entr'autres le "St-Louis, de la ligne américaine et "La Touraine" de la ligne transatlantique française ont dû attendre lafin de la tempête.

CRONJE SERAIT PRISONNIER AVEC 7000 BOERS

Londres, 18 — Le bruit court, dans les clubs et dans différents quartiers de Londres, que le général boer Cronje, avec 7,000 Boers ont été faits prisonniers. Ces nouvelles viennent du continent européen et n'ont pas encore été confirmées officiellement.

L'irritation du poumon se déclare et s'aggrave si rapidement, que souvent, dans l'espace de quelques semaines, un simple rhume dégénère en consomption tuberculaire. Soignez un rhume, car il y a toujours du danger à attendre; procurez-vous une bouteille du Sirop anti-consomptif de Bickle, et guérissez-vous. C'est une médecine qui n'a jamais été surpassée pour tous les troubles de la gorge et des poumons. Cette médecine se compose de plusieurs herbes dont chacune a la réputation d'exercer une merveilleuse influence pour guérir la consomption et toutes les maladies des poumons. 53-jno

CHRONIQUE THEATRALE

Martyre

Pour donner une appréciation très exacte de l'œuvre de "Martyre", il me paraît indispensable de me placer à un point de vue autoritaire, qui me permette de déterminer la nature de l'œuvre, de rechercher, dans une certaine mesure, les procédés de l'auteur, d'essayer de peser, à sa juste valeur, l'influence que peut exercer cet ouvrage dans les différents centres dans lesquels il se trouve.

M'appuyant donc sur ce principe déterminé, je dirai que toutes les œuvres littéraires se divisent en deux grandes classes distinctes: Celles qui ont été souffertes, ressenties, vécues et qui naissent du cœur, et celles qui ont été rêvées, pensées, et font la source première est l'imagination. Les premières sont nombreuses; en général elles résument la vie et le génie de celui qui les a faites, l'auteur y met en quelque sorte une partie de lui-même; elles reposent sur des principes immuables, sur des sentiments qui sont vrais chez tous les hommes et dans tous les temps. Les secondes, au contraire, celles qui naissent de l'imagination, sont le produit de conceptions arbitraires, elles reposent sur certains accidents de la société, qui sont susceptibles de changer avec les temps, les lieux, les mœurs; ces dernières œuvres sont les plus nombreuses et sont aussi celles qui ont le plus d'effet sur les masses. L'auteur y flatte le plus grand penchant de notre humanité: l'attrait de l'inconnu, de la curiosité de la fiction; il transporte, devant des drames de famille ou autres, le lecteur ou l'auditeur, et lui fait éprouver des émotions feintes qui sont assez fortes pour faire couler ses larmes; c'est à cette classe qu'appartient "Martyre" de d'Ennery et Tarbé.

"Martyre", en effet, est une œuvre essentiellement d'imagination. Cette pièce a d'abord été un roman de société que sa trop grande vogue a fait mettre en drame. Elle comprend cinq actes. Si on veut résumer son histoire, elle représente une femme, qui par suite de circonstances fatales expie une faute de sa mère. Deux aventuriers mettent au jour ces circonstances et soutiennent l'intrigue, jusqu'à ce qu'enfin ils soient découverts. Les malheurs de toute une famille qui ont été la conséquence de cette intrigue et de ce malentendu cessent pour se changer en joie, par suite de la bonne entente et de l'éclaircissement des choses. Comme on voit, les auteurs ont basé toute la conception de leur ouvrage sur un secret de famille, ils ont fait découler de là, les scènes les plus propres à émouvoir. Tous leurs caractères sont vrais, faciles, variés sans pourtant être exagérés; dans des situations très tendues, mais amenées avec art, ils ont prêté à ces personnages une attitude naturelle et rendue sans effort. C'est là d'ailleurs un des grands secrets de d'Ennery, de ne s'être jamais départi de son aisance ordinaire, même dans des coups de scènes, les plus forts peut-être qui aient été représentées au théâtre. Le principal caractère de la pièce, le rôle de résistance, celui sur lequel se concentre en grande partie l'intérêt; c'est Laurence de Moray, femme pleine de grandeur d'âme, d'abnégation, et de dévouement. Il nous suffirait de nommer les autres personnages avec leur titre respectif, pour les peindre, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter un mot, tellement les auteurs ont été exacts. Nous passerons donc à sir Elie Drack, vieux lord anglais, qui contrebalance le rôle de résistance comme personnage à sensation' En fait de caractère, sir Elie Drack est un flegmatique anglais, un peu fier, mais bon enfant. Sa noblesse et sa manière d'agir toute modernisée, tranche un peu, avec les vieilles traditions de la noblesse française, lui qui, ancien consul, ne fait pas difficulté de serrer la main à un domestique, quand il croit que c'est un honnête homme. Maintenant, s'il est permis de faire une supposition, je crois que c'est parmi les femmes que ce drame laissera une impression plus durable; parce que le fond de la pièce; c'est une femme qui souffre et qui lutte et qu'on ne ressent fortement que ce qu'on a déjà souffert soi-même, ou du moins ce qu'on est susceptible de souffrir.

C'est jeudi, 22 février, au Monument National, que cette œuvre à sensation sera interterprétée, par les acteurs des Soirées de Familles.

ADELARD LACASSE.

COMBAT PRES DE DORDRECHT

Les Anglais s'emparent d'une position et perdent plusieurs hommes. Le capitaine Crallan et le lieutenant Chandler sont tués.

Birds River, 17—Les Gen. Brabant's Horse, au nombre de 2,000 ont commencé, jeudi matin, la marche de Penhook, à travers une veldt sans route et un pays montagneux.

Ils furent attaqués de bonne heure, vendredi, et la fusillade continua toute la journée et tard dans la soirée, les Anglais repoussèrent les Boers de plusieurs positions en succession, sous un feu terrible, qui dura huit heures. Vers minuit, vendredi, les Anglais, la baïonnette au canon, forcèrent les Boers à abandonner une position importante qui commande Dordrecht. Le duel d'artillerie s'est continué aujourd'hui.

Les Anglais ont eu huit hommes de tués y compris le capitaine Crallan et le lieutenant Chandler, et huit de blessés.

Les Anglais ont fait quelques prisonniers et ont saisi une quantité de fourrages et de provisions.

Essayez

Vous toussez..... Essayez le BAUME RHUMAL et vous verrez.

ANGLAIS ET BOERS

(Dépêche apportée par un courrier à cheval.)

Arundel, 17.—Le capitaine Longhurst, du corps des médecins anglais a passé une nuit à la ferme Hebkirks, où il a donné ses soins à des blessés australiens. Il déclare que les ennemis ont été particulièrement bons pour les blessés, leur procurant des matelas et et leur donnant tous les œufs frais qu'ils possédaient.

Les deux officiers anglais et boers découvrirent qu'ils avaient des amis communs à Londres et devinrent du coup de bons amis. Les Boers et les Anglais blessés fraternisaient ensemble et un des nôtres, remarquant à la ceinture d'un des ennemis des cartouches polies, lui fit la remarque qu'ils ne devraient pas se servir de cela pour tirer sur eux. Le Boer répondit: "Il nous faut nous servir de ce que nous pouvons avoir." Ce contingent boer vient des régions nord du Transvaal, où les Boers sont habitués à chasser de gros animaux, le long du Himpopo. Un anglais qui avait eu la cuisse cassée par une de ces balles répliqua à l'explication donnée par le Boer: "Bien, vous auriez dû être assez bon pour me frapper plus bas."

Après l'éloignement des Anglais, les Boers firent des prières publiques, en actions de grâces, puis chacun se sépara et parti pour les postes avancés tout en chantant des cantiques.

Le capitaine Longhurst déclare qu'il a été très impressionné de la façon charitable avec laquelle ils traitaient les blessés anglais.

PERTE D'APPETIT

Beaucoup de personnes, à la suite de travaux excessifs ou de surmenage intellectuel, perdent l'appétit; il y a dépérissement, les forces disparaissent, le visage devient pâle, le sang perd sa belle couleur vermeille naturelle et toutes ses qualités. Il importe de remédier sans retard à un état de choses alarmant et dangereux, s'il venait à se prolonger. Si vous consultez votre médecin, il vous dira que c'est le sang qui fait défaut, qui ne renferme plus les éléments nécessaires et ils vous ordonnera les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard qui vous rendront rapidement la force et la vigueur perdues. Dans toutes les bonnes pharmacies à raison de 50c la boîte. Envoyées par la malle sur réception du montant, en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, Boîte 383, Bureau de Poste, Montréal.

THE DE BŒUF DE JOHNSTON

(Johnston Fluid Beef)

J. F. B. contient toutes les propriétés nutritives du Bœuf.

J. F. B. est d'une valeur sans égale pour les malades.

J. F. B. est le meilleur breuvage et celui qui donne le plus de force.

J. F. B. est un breuvage économique.

43-3 a w

The Empire Typewriter.

Quelques-uns de ses avantages:

Ecriture VISIBLE du commencement à la fin — Facile à porter, il ne pèse que 15 lbs. Pour le grand nombre de copies il n'a pas son égal. Qualité des lignes: elles se font droite d'une manière sûre et durable. La durabilité: il est fait en acier durci. Est-il simple? Il n'est composé que de 600 parties, tandis que les autres en ont 1400! Il est garanti par une compagnie canadienne bien connue, qui le supportera ici.

THE WILLIAMS M'F'G Co., Limited,

BUREAU DE LA VILLE: 61, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER - - - MONTREAL

Téléphone Main 3972. 51

LES FEMMES PARAISSENT HEUREUSES!

FEMA CURA

FEMA CURA

IL N'Y A QUE LA SANTE POUR DONNER LE BONHEUR.

Il y a des centaines de mille femmes à qui la maladie a fait perdre la beauté et l'éclat des yeux, en ne laissant qu'un regard nonchalant et sans vie. Un corps solide, une constitution vigoureuse et un tempérament frais perdent toute leur valeur par une expression fatiguée, des yeux hagards ou par la faiblesse et la débilité.

La FEMA CURA est offerte à toutes les femmes, de tout âge et de toute condition, qui souffrent de faiblesses ou maladies inhérentes à la femme. C'est un honnête remède, qui guérit d'après le principe du bon sens, c'est-à-dire en enlevant les causes du mal. Ce remède ne contient aucun alcool de nature à causer des irritations, comme tant d'autres que l'on désigne comme remèdes pour les femmes; il ne contient non plus ni opium, ni morphine, ou autres poisons, qui tempèrent un moment la douleur, mais font plus de mal que la maladie elle-même. Non, LA FEMA CURA est préparée en tablettes et vendue à la moitié du prix des remèdes ordinaires de ce genre. FEMA CURA donne de la force et de la vigueur au cœur, fortifie les nerfs et les muscles, purifie le sang, restaure l'embonpoint, et ramène aux joues les couleurs et aux yeux l'étincelle de vie. FEMA CURA est une bénédiction pour les épouses et mères, à qui sont rendus faciles et agréables les devoirs de famille, qui étaient auparavant énervants et fatiguants, et réduisant à rien les précieux organes de la vie. La FEMA CURA se donne aux femmes pour restaurer la santé et du coup donner le bonheur. Vendue chez les principaux pharmaciens à 50 cents la boîte.

Si votre pharmacien n'a pas l'article, il pourra vous le procurer chez les marchands en gros de Montréal.

Par Malle de chez { Lyman Sons & Co. / Lyman, Knox & Co. / Evans & Sons / Kerry, Watsons & Co.

THE TODD REMEDY CO., Limited,

BUFFALO - TORONTO.

Si vous souffrez de Rhumatismes, ou de maux de Rognons ou de la vessie, essayez le **Kidney Cura.** C'est la seule préparation connue qui vous guérira pour toujours. Ecrivez pour des témoignages.

FEUILLETON DU "JOURNAL"

(16)

L'HEUREUX DOMINIQUE

Par C.

(SUITE)

—Tenez, conclut Moulinet, je suis las des affaires! On voit trop de vilaines choses qui me tournent le cœur. Je veux me retirer. Mes goûts sont modestes: avec une centaine de mille francs je me tiendrai pour content. Cela vous serait bien facile de faire mon bonheur comme j'ai fait le vôtre.

Il n'avait plus les circonlocutions et les timidités des premiers jours. Il était sûr de son pouvoir, et il proclamait hardiment ses exigences sachant bien que Dominique ne pouvait y résister.

Celui-ci le savait bien aussi, et il couvait d'un regard haineux ce petit homme malingre qu'il eût abattu d'une chiquenaude et qui le tenait pieds et poings liés, à sa merci.

—Qu'est-ce que vous voulez encore? demanda-t-il rudement.

—Je vous l'ai dit: cent mille francs, et davantage si votre générosité ne trouve pas le salaire suffisant.

—Vous ne les aurez pas! cria Dominique, poussé à bout par ce persiflage. Vous n'aurez plus rien! Vous n'avez pas honte de me voler de la sorte?

—Ne parlons pas de corde dans la maison d'un pendu! riposta Moulinet. Entre nous deux, le voleur, ce n'est pas moi, qui réclame de l'argent bien gagnée, c'est plûtôt vous!

—Je n'ai rien pris à personne! hurla Dominique.

—Et cette maison, cette terre, votre fortune? n'est-ce que vous ne l'avez pas prise à M. d'Andrignac, comme dans sa poche? Mais il n'y en a pas un en prison qui ait fait pire que vous, et c'est au bagne que vous iriez si on savait la chose.

Dominique était retombé sur son fauteuil, accablé, l'œil hagard. Moulinet le considérait avec la froide cruauté du tyran qui se plaît à torturer son esclave.

—Décidez-vous! dit-il, en s'en allant. Et vite! J'agirai en conséquence.

Quand il fut parti, Bragoras exhala sa rage impuissante. Il étouffait: l'air lui manquait. Il sortit, arpenta le jardin comme un furieux, donnant des coups de poing dans le vide, labourant le sol de ses talons avec des jurons de païen.

Il assomma presque un chat inoffensif rencontré sur sa route et faillit battre sa cuisinière qui vint l'avertir que sa soupe était prête.

—Le voilà qui devient fou! pensa la servante en se sauvant. Il rentra à la nuit seulement. Il avait la gorge serrée au point qu'il ne put manger. En revanche, il but, contrairement à son habitude, du vin et de l'eau-de-vie qui lui brûlait le gosier, mais dont la fumée lui sembl,ait endormir ses soucis, et il finit par tomber dans un lourd sommeil de brute qui le laissa, au réveil, les bras et les jambes cassées, la tête encore obscurcie, n'ayant plus qu'une idée toujours présente: les menaces de Moulinet.

—Comment savoir où ce gredin s'arrêtera? se dit-il désespéré. Et à quoi bon avoir de l'argent s'il doit tout me voler peu à peu? J'ai vraiment trop de guignon!

Ainsi s'écoula pour Dominique la journée heureuse qui consacra sa fortune.

XVIII

Il avait dû se mettre en mesure d'apaiser son persécuteur. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut un délai de quelques mois pour compléter la somme par versements successifs, et, à chaque fois qu'il laissait échapper de ses mains les beaux billets de banque, c'était comme s'il eût donné de sa chair et de son sang.

Il en avait visiblement pâli et maigri.

—Pourvu qu'il n'aille pas me mourir entre les mains! pensait Moulinet alarmé. Il faut que je le remonte.

Pour remonter son patient, il essaya de le distraire. Dominique ne résistait plus. Quoique au fond il détestât cet homme, l'habitude, la crainte, l'isolement complet l'assujettissaient chaque jour davantage à son influence. Maintenant, il ne pouvait plus rester tout seul dans cette grande maison vide où toutes sortes d'idées désagréables l'assaillaient sans relâche, et il se laissait traîner dans les cabarets, dans les fêtes de village, s'étourdissant faute de mieux, s'égayant même parfois un peu après boire, quand Moulinet lui racontait les mésaventures de Mme Bragoras.

—Elle est rudement vexée que le tribunal lui ait retiré sa pension en attendant le prononcé du divorce. Elle crie comme un diable mais tout de même elle n'ose pas se montrer.

En effet, Théodelinde n'avait pas reparu au château, et, depuis quelques semaines, on n'entendait plus parler d'elle ni à Montde-Marsan, ni à Saint-Séverin. Dominique commençait à la croire repartie pour un voyage au long cours; cet espoir et le plaisir de la vengeance mettaient un peu de baume sur ses autres blessures.

L'ivrognerie qui l'envahissaient rapidement émoussait d'ailleurs l'acuité de ses impressions. Il pleurait toujours ses cent mille francs, mais il se laissait persuader qu'à ce prix il avait racheté son repos, que, sitôt les comptes en règle, Moulinet lui remettrait le fameux papier, et qu'il se rattraperait à force d'économie.

A présent, il se rendait presque chaque jour à Saint-Séverin à pied, car il conservait sa singulière manie de ne jamais atteler ses chevaux, et il allait rejoindre Moulinet dans le petit café où s'étaient jadis nouées leurs relations.

On prenait des bocks, puis l'absinthe, les coudes sur la table, en écoutant causer les voisins, en regardant les gens entrer et sortir. Cela faisait passer le temps.

Une après-midi, vers la fin de juin, Dominique arriva à son heure habituelle, suant et soufflant, car le temps était orageux, et, au lieu d'entrer dans l'intérieur du café, il s'assit en face de Moulinet à l'une des tables installées en plein air sous la véranda de couil jaune et rouge de l'établissement.

Les consommateurs se trouvaient nombreux. C'était le jour du marché, le grand jour des petites villes, qui en transforme si singulièrement l'aspect, la physionomie, les habitudes. De la terrasse du café, on embrassait du regard l'esplanade, ordinairement déserte, mélancolique, peuplée seulement de tilleuls maigres, et où, depuis le matin, avait surgi une ville improvisée, plus animée, plus vivante, plus populeuse que la ville véritable.

Côte à côte s'étaient dressées les échoppes des forains, les parapluies verts et rouges des colporteurs, les grandes roulottes détalées où s'entassaient en bon ordre, comme dans un vrai magasin, les pièces d'étoffe, les ustensiles de ménage, la bonneterie, les mouchoirs du pays aux vives couleurs, les gros souliers, les espadrilles, les sabots noirs et blancs. A terre, les déballages de vaisselles: faïences luisantes au soleil, poteries de toutes formes, verreries, cristaux; dans des chariots à bras, circulant, Dieu sait comme! à travers la foule compacte, les menus objets mercerie, coutellerie, parfumerie, peignes, rubans, images et chapelets, et, à l'écart, sordides et sombres, les amas de vieilleries, les ferrailles rouillés, les gravures jaunies, les meubles caduques et des débris de choses baroques, sortis on ne sait, d'où, que manient et remanient des brocateurs de dernier ordre, sales, misérables, aussi répugnants que leurs marchandises, et que fouillent hardiment des acheteurs besogneux ou des collectionneurs intrépides, à l'affût d'une trouvaille.

Puis, de çà et de là, se glissent dans le plus épais de la mêlée, des Espagnols, superbement campés dans leurs guenilles de velours, coiffés, sous leurs sombreros, de fichus éclatants, et qui offrent, avec leur accent pittoresque, des oranges, des citrons, de la vanille, des allumettes de contrebande, tandis qu'une nuée de leurs compatriotes tout à fait loqueteux et pitoyables, clopinant, se traînant, béquillant à qui mieux mieux, étalent d'invraisemblables infirmités et psalmodient en nasillant de nompeuses requêtes. Souvent, on rencontre même quelque femme portant sur sa tête une collection de statues de plâtre ou de vases d'albâtre, un Arabe chargé de dattes, de bonbons, d'étoffes, de bimbeloterie orientale, paillettée d'or, coureurs le vieux marchand juif, à la barbe inculte, aux yeux rouges qui fait fortune en vendant des lacets à un sou la paire.

Mais, tous ceux-ci ne sont que des acteurs de surérogation, des parasites venus à la suite et vivant aux dépens d'autrui. Les vrais personnages, les maîtres de céans, ce sont les pourvoyeurs de denrées, ceux qui tiennent en mains la subsistance publique, qui font à leur gré la hausse ou la baisse dans tout le canton, les bouchers et les charcutiers, majestueux derrière leurs étals, les grossen revendeuses, trônant au milieu de montagnes de légumes, de pyramides de fruits, de caisses d'œufs, de mottes de beurre, d'amas de poulardes, de canards, d'oies, de dindons, volailles mortes à la chair blanche où s'enfoncent les doigts scrutateurs des ménagères, ou bestioles vivantes, gloussant, piaillant, s'agitant, autant que le permet l'étroite ligature de leurs pauvres pattes ankylosées et qu'avec méfiance on retourne, on soupèse, on rejette les unes sur les autres, flairant une mystification sous le duvet trop lourd ou le plumage trop épais.

Et, après les gros commerçants, rois de la place, çà et là, en rangées, en bordure, en groupes, éparpillées au hasard de la chance, accroupies sur le pavé, sur la terre, presque dans le ruisseau à certains jours de presse, les simples paysannes avec leurs paniers, leurs corbeilles, leurs sacs, apportés au bras, sur le dos, sur la tête, de plusieurs lieues parfois, d'où débordent sans jamais tomber, des potagers et des basses-cours.

On va, on vient dans cette cohue, on ne casse rien, on n'écrase personne. On se pousse, on se dispute, on s'accorde, on achète, on vend, on paie, on reçoit, on apporte, on emporte, on s'arrête, on repart, on se rencontre, on cause, on rit et on ne perd pas la tête sous le soleil ardent, au milieu du brouhaha qui s'élève de cette foule, du mugissement des vaches, du bêlement des moutons parqués au forail, là-bas, un peu plus loin, et de la musique étourdissante des chevaux de bois nouveau modèle, traînant des gondoles vénitiennes, qui se balancent et tournent sans s'arrêter, sous un baldaquin rose et argent agrémenté de pendeloques de cristal.

Le marché de Saint-Séverin était à quatre ou cinq lieues à la ronde le grand intérêt, le grand plaisir de la semaine. Si farouche qu'il fût, Dominique mettait autrefois tous les moyens en œuvre pour obtenir d'y passer quelques heures, ce qui n'était pas toujours facile, étant donné le caractère de M. de Mondafon.

A présent qu'il pouvait y aller du matin au soir, si bon lui semblair, aller aux autres marchés, il n'y trouvait plus aucun charme.

Ces gens actifs, intéressés, tourmentés de peu, contents de moins encore, l'agaçaient, l'irritaient sans qu'il sût pourquoi. Il aurait dédaigné de se mêler à leur cohue, craignant toujours du reste de rencontrer, dans ces jours de réunion, quelque ancien ami, un habitant de son village, un des parents éloignés qui lui restaient, et que, depuis, son changement de fortune il avait consignés à sa porte.

Cela l'ennuyait tout de même de voir chacun interpeller une connaissance, rejoindre un camarade, se mêler à un groupe, tandis qu'il n'avait jamais en face de lui que la figure de papier mâché de Moulinet.

Aux tables voisines s'asseyaient des bandes de messieurs de campagne, arrivant du marché au grain ou de la place aux bestiaux, pour sceller leurs affaires, verre en main, échanger leurs renseignements ou se reposer un peu.

Puis, à mesure que l'heure s'avançait, la clientèle devenait plus nombreuse et moins choisie. Avec cette chaleur orageuse, le plus pauvre éprouvait le besoin de boire un coup, et il n'y avait si mince escarcelle où ne sonnât ce jour-là au moins quelques écus.

Tout à côté de Dominique, un bon vieux paysan était venu s'asseoir, tenant sans façon entre ses jambes un petit cochon rose, à l'œil vif et à la queue frétillante, qu'il caressait d'une main paternelle.

—J'en avais vingt-six comme ça ce matin, et voilà le seul qui me reste, dit-il, interpellant Dominique. Je les ai bien vendus. Mais aussi, ils étaient beaux. Tenez en voilà un qui passe.

Il montrait du doigt dans la foule un de ses jeunes élèves, transporté à la mode du pays sur le cou de son nouveau propriétaire, les pattes de devant et celles de derrière tamenées sous le menton de l'homme en guise de cravate.

Il adressa au couple un signe d'amitité, pu

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LA CIE D'IMPRIMERIE ELECTRIQUE

MILTON McDONALD, - Administrateur

ABONNEMENT (avec primes):

A Montréal, (livré à domicile) . . $5.00 par année
Hors Montréal . . . . . 3.00 " "
Edition Hebdomadaire . . . . . 1.00 " "

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux.
Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 St-Jacques, Montréal.

Bureaux: Tél. Bell: Main 613.
Rédaction—Nuit: No 2, rue St-George, Tél. Bell, Main 3361.

Les abonnés qui changent de lieu de résidence sont priés de nous donner leur ancienne et leur nouvelle adresse.

MONTREAL, 20 FÉVRIER, 1900.

LE TARIF PREFERENTIEL

L'une des prétentions de M. Laurier, est que le tarif soi-disant préférentiel, adopté par son gouvernement, a eu pour effet d'augmenter le commerce du Canada avec l'Angleterre.

Aussitôt, nous avons vu le "Globe", la "Patrie" et probablement le "Soleil" répéter sur tous les tons que le parti libéral ne se contenterait pas de prêcher la connexion plus intime du Canada avec la Métropole, mais que lui seul avait pris les moyens pratiques d'en faire une réalité.

A lire ces journaux on aurait dit que le régime conservateur avait été surtout remarquable par la diminution de notre commerce avec l'Angleterre.

Et ils citaient des chiffres.

"En 1893, par exemple ; le Canada achetait disaient-ils de la métropole des marchandises pour une valeur de $68,522,776, tandis qu'en 1897 nos achats étaient tombés à $29,412,188.

"Etait-il possible que M. Laurier souffrit ainsi de voir nos marchands se détacher du commerce anglais pour aller faire des affaires sur les marchés étrangers ? "

Non, certes, et c'est alors qu'il proposa son fameux tarif préférentiel dont sans doute il avait apporté l'idée avec toutes ses décorations à son retour de Londres.

Le premier résultat de cette mesure fut, au dire de nos adversaires, de porter à plus de $30,000,000 notre commerce avec la Grande-Bretagne. Au lieu de continuer à décroître nos rapports s'améliorèrent, et la politique de M. Laurier en fut le principal instrument.

Eh bien, non, les choses ne se sont pas passées ainsi, et c'est par un arrangement insidieux de chiffres que les journaux libéraux parviennent à risquer une pareille conclusion.

En premier lieu, il est faux qu'il y ait eu de 1873 à 1897 une diminution constante et graduelle du commerce canadien avec la métropole, comme on serait porté à le croire en lisant la presse reptile.

En 1879, un an après la chûte du ministère libéral M. McKenzie-Dorion, le Canada acheta de l'Angleterre pour une valeur de $30,-993,130, soit environ un million et demi de moins qu'en 1897 ; mais ce que les libéraux grands et petits ne veulent pas dire, c'est qu'à partir de cette année 1879, nos achats vont croissant jusqu'à ce qu'en 1883 ils atteignait le chiffre de $52,052,465.

Et cela sans le moindre tarif préférentiel.

En 1885, le chiffre tombe à $40,000,000 pour se relever l'année suivante et se fixer à quarante-cinq millions. Il se maintient au-dessus de quarante millions jusqu'en 1894 et descend ensuite jusqu'à celui de $29,412,188 en 1897.

Il y eut, il est vrai, une augmentation en 1898 et en 1899, mais elle ne dépassa pas $6,600,000 dans les deux ans.

Mais que l'on compare cette augmentation avec celle dont nous venons de parler, qui eût lieu de 1879 à 1883, et dont voici la statistique officielle :

Importations anglais en	1879.....	$30,993,130
" "	1880.....	34,461,224
" "	1881.....	43,583,808
" "	1882.....	50,597,341
" "	1883.....	52,052,465

Nous le répétons, ce mouvement d'affaires eût lieu sans le moindre tarif préférentiel ; au contraire, il coïncida avec l'inauguration du tarif de protection et un surélèvement de droits.

D'où nous concluons qu'il serait aussi illogique pour nous de prétendre que l'augmentation de notre commerce avec l'Angleterre durant cette période est due à un tarif élevé, que pour les libéraux d'attribuer au tarif préférentiel le léger accroissement qui vient d'avoir lieu les deux années passées.

Mais ce fameux tarif soi-disant préférentiel a eu un autre résultat bien autrement considérable et auquel sa ferveur de loyaliste de fraîche date n'avait pas permis à M. Laurier de songer.

Ce résultat, le voici : en 1897, la dernière année du régime conservateur, le Canada a importé des Etats-Unis pour $61,649,041 ; en 1899, après deux années de règne libéral, notre chiffre d'importation des Etats-Unis s'est élevé à $93,007,166.

"Visa le noir, tua le blanc."

M. PARENT, MINISTRE

M. Parent jouit d'une grande réputation comme administrateur habile et économe.

Est-elle méritée cette réputation?

Les faits vont répondre:

En 1896, M. Flynn administrait le même département mais avec beaucoup plus de besogne, car alors le département de la colonisation, taillé moitié à même le département des Terres, M. Flynn, disons-nous, administrait ce département avec $124,000 par année.

Or, pour l'année courante M. Parent a demandé $129,000, 5,000 de plus que M. Flynn.

Mais vous nous direz peut-être que M. Parent ne dépensera pas tout ce qu'il a demandé.

Ah! c'est là où vous vous trompez.

Un état des recettes et des dépenses de la province jusqu'au 31 janvier 1900 démontre que sur ses $129,000, M. Parent en a déjà dépensé $10,000. Et il a encore cinq mois à courir.

Il est donc probable qu'il dépensera plus que son crédit.

Que devient alors sa réputation d'administrateur économe et habile?

LA BETTERAVE A SUCRE

Qui aurait jamais pensé que la betterave à sucre finirait un jour par supplanter la canne à sucre aux Etats-Unis ?

Cependant c'est ce qui est arrivé, et cela malgré la production indigène des plantations du sud, malgré la proximité des îles où la canne à sucre fournit la matière première de très grandes industries.

La culture de la betterave à sucre donne le blé, et est en outre pour les bestiaux un fourrage excellent, toujours vert sans avoir besoin du silo.

La France qui, après les Etats-Unis et la Russie, vient en troisième lieu comme pays à blé, doit à la culture de la betterave à sucre le succès de ses cultivateurs.

Pourquoi n'en serait-il pas de même au Canada ?

Il y a des préjugés à vaincre, sans doute ; mais est-ce que l'industrie laitière, pour s'implanter dans nos campagnes, n'a pas eu à lutter contre la routine, l'indifférence, le mauvais vouloir ou l'ignorance ?

L'insuccès de certaines tentatives ne prouve rien contre la possibilité et les précieux avantages de la culture de la betterave à sucre.

"La Patrie" n'a pas encore risqué un mot pour expliquer ou excuser ou défendre l'excursion en Europe de MM. Robidoux et Archambault.

Celui qui a payé les vingt-trois roses destinées à enguirlander le surplus fantôme de M. Marchand, doit être fort mécontent de voir que le surplus n'a pas vécu plus longtemps que les roses.

La politique a encore des attraits pour quelques-uns.M . Andrew Miscampbell, M. P. P. pour Simcoe Est, ayant à choisir entre la politique et la gérance d'une grande compagnie de navigation, a choisi la poltique.

Il y a de jolis extras dans les comptes publics de Québec.

En voici un entre autres : B. Duval, travail spécial, $1,164.

Cela n'a pas empêché M. Duval de recevoir son salaire régulier, qui est de $800.

Heureux M. Duval ! Généreux M. Marchand !

L'on dit que le successeur de M. Emmerson, comme premier ministre du Nouveau-Brunswick, sera: l'hon. M. Tweddie ou l'hon. M. Pugsley.

Ce dernier ne fait pas partie de la législature, mais on croit que l'hon. M. White, actuellement ministre des Travaux Publics lui cèderait son siège.

La cherté de l'huile de charbon est un ennui pour les libéraux, quoiqu'en dise "La Patrie," rejeton du Drummond.

Ceux qui avaient promis à l'ouvrier, au journalier, au cultivateur de faire diminuer le prix de l'éclairage, se trouvent aujourd'hui avoir manqué leur parole. Ils en gémissent.

Comme si ce n'était pas leur coutume!

La "Patrie" qui est née du Drummond, en est rendue à ce degré d'amour filial qu'elle nie l'existence même du scandale du Drummond.

Suivant elle, jamais pareille chose ne s'est vue. Au contraire, "l'opération s'est faite honnêtement et dans un but de bien public".....

Pour du toupet, voilà au moins du toupet.

Le Dr Borden, comme ministre de la milice s'est fait un record assez extraordinaire.

En trois ans et demi, il s'est pris de telle façon que trois majors-généraux de l'armée régulière, venus ici pour organiser nos milices, ont dû l'un après l'autre s'en retourner parfaitement dégoûtés.

Le dernier, le général Hutton vient de s'embarquer à New-York.

Du "Manitoba-" :

"La plupart de ceux qui avaient fait des gageures dans l'élection Puttee-Martin, refusent maintenant de payer, les premiers, sous prétexte que le décompte a élu leur homme, et les seconds, sous le prétexte que l'élection finissait avec la décision de l'officier-rapporteur et que les électeurs sont étrangers à ce que les tribunaux peuvent modifier par la suite. Qu'en pensez-vous ?

Le cas est assez difficile à régler, en effet.

M. Tarte s'en va.

Est-ce lui qui en est fâché, ou bien les autres ?

La raison c'est que les collègues anglais de M. Laurier refusent d'affronter les élections générales avec M. Tarte dans le gouvernement, et ils exigent que nouveau Jonas il soit jeté à la mer.

On l'a dit : le parti libéral a voulu avaler un transfuge, c'est un poison qui le tuera.

C'est arrivé.

On affirme en haut lieu que M. Brodeur va remplacer le ministre actuel des Travaux Publics.

Nous croyons cette rumeur fondée.

M. Tarte, obligé de partir, conserverait encore assez d'influence sur M. Laurier, pour choisir lui-même et imposer son successeur.

C'est ce qui explique pourquoi M. Bernier, un vieux de la vieille, ne le sera pas, et M. Préfontaine encore moins.

D'ailleurs,les ministres anglais du cabinet Laurier, ne veulent de M. Préfontaine à aucun prix. Sa carrière municipale aurait été trop..... longue à leurs yeux.

Ce qui soulage l'esprit d'un grand nombre de citoyens amis du bon parti et de la bonne cause, c'est de voir que le règne de la camaraderie suspecte en est à ses derniers efforts.

Les hommes qui sont connus pour avoir eu pendant longtemps un pied dans tous les camps et la main dans tous les plats, ne sont plus redoutables ni redoutés.

Ils ont été la plaie de la politique des dernières années, ils sont devenus le fléau dans nos affaires municipales.

Dieu merci, ce genre de camaraderie malsaine est aujourd'hui prisée à sa juste valeur, et les camarades sont montrés ouvertement du doigt.

LETTRE D'OTTAWA

La question de l'immigration

Les projets de l'abbé Morin

(Spécial au "Journal".)

Ottawa, 19.

Les dépenses pour l'Immigration se sont élevées en 1899, à la somme de $255,878.88. Ainsi qu'il est constaté à la page H. c. 27, du rapport de l'Auditeur Général.

En face de cette énorme dépense, on se demande naturellement dans quelle mesure le Canada en aprofité.

La plus grande partie de cette somme a été dépensée en frais d'impression de brochures que le gouvernement a fait répandre par millions dans toutes les parties de l'Europe ; avec quel résultat ? On n'en constate pas d'autre que celui de l'arrivée de sept mille Doukhobors—et quelques milliers de Galiciens.

Est-ce bien là une immigration désirable, et le gouvernement est-il justifiable de prendre un quart de million de l'argent du peuple pour jeter dans le pays—des milliers d'individus étrangers à nos mœurs, à nos coutumes, à nos usages, étrangers à nos institutions municipales, civiles et politiques et dont la descendance prendra des siècles avant de s'assimiler au peuple Canadien !

Le problème de l'immigration s'impose aujourd'hui à nos hommes politiques, et ce plus tôt il sera résolu, le mieux pour les intérêts du Canada. Il est difficile de concevoir quel avantage nous pouvons retirer de remplir le pays d'individus que nous sommes obligés de nourir et de vêtir dès leur arrivée sur nos bords.

En fait d'immigration, comme en toute autre chose, la qualité est toujours préférable à la quantité.

L'an dernier, l'abbé Morin, le zélé missionnaire de la colonisation du Nord-Ouest a soumis au gouvernement un projet de colonisation qui mérite la considération la plus favorable.

Voici quelques chiffres qui démontrent l'importance de l'œuvre entreprise par l'abbé Morin et les résultats magnifiques qui ont couronné ses efforts.

M. Morin a opéré dans le district d'Edmonton.

En 1896 il y avait dans ce district 196 familles canadiennes.

En 1897, le nombre augmentait à 537, et en 1898, il y en avait 620 ; et la population totale de ces familles, s'élevait à près de 5,000 âmes.

En 1896, il y avait 6,300 acres de terre sous culture, rapportant 180,000 minots de grains.

En 1896, le nombre d'acres de terre cultivés s'élevait à 10,000 acres, et la récolte de cette année a été de 375,700 minots.

En 1898, 12,000 acres de terre étaient mis en culture et donnaient une récolte de 570,-000 minots. Voilà, certes, une colonisation qui profite au pays.

Ce résultat pourrait être centuplé, si le gouvernement voulait se décider à mettre en pratique le projet que lui a soumis l'abbé Morin, à la dernière session, et dont il paraît n'avoir fait aucu cas.

Le projet de l'abbe Morin se rapporte au rapatriement des Canadiens des Etats-Unis. Il dit dans sa lettre au ministre de l'Intérieur, qu'il existe dans les Etats du Minnesota, Dakota, Michigan, Nébraska et Kansas, un grand nombre de bonnes familles parfaitement qualifiées pour s'établir sur des homesteads. Ce sont pour la plupart des anciens cultivateurs qui ont quitté le Canada, il y a quelques années, et qui seraient maintenant heureux de revenir s'y établir. Ce serait certainement une bonne acquisition pour notre pays, car ces familles canadiennes possèdent une moyenne de $500 à $2,000 en animaux de ferme, instruments d'agriculture, effets de ménage, voitures, etc., et sont prêtes à commencer très avantageusement l'exploitation d'une ferme.

Pour les faire revenir il faudrait cependant leur faciliter le voyage, c'est-à-dire leur venir en aide, en leur donnant leur passage gratuit d'aucun endroit des Etats-Unis jusqu'à n'importe localité du Manitoba ou du Nord-Ouest.

M. l'abbé Morin suggère ce moyen au gouvernement. Ces primes ou "boni" pourraient, d'après lui, être accordés aux conditions suivantes :

Pour avoir droit à la prime, une famille devra posséder et apporter au pays une valeur d'au moins $500 en argent ou en effet.

(b) La famille devra se composer du père de la mère et d'au moins un enfant.

(c) Elle devra avoir résidé aux Etats-Unis au moins une année avant son déplacement pour revenir au Canada.

(d) Cette prime sera accordée indistinctement à toute famille, quelles que soient sa nationalité, sa religion ou sa langue.

(e) La moitié de la prime sera remboursée sans intérêt au gouvernement durant les trois premières années.

(f) Si le colon néglige de payer durant les trois premières années, il devra payer la prime entière avec intérêt de 6 p. c. à dater de la troisième année.

(g) Le homestead restera hypothéqué, ainsi que tout le stock du colon dans sa pleine valeur, jusqu'à parfait paiement de la dette.

(h) La patente du homestead ne sera octroyée que lorsque le colon aura satisfait à ses obligations.

Dans ces conditions, je puis dire qu'un nombre additionnel d'au moins cinquate familles par année viendraient habiter le Manitoba ou le Nord-Ouest.

Ces cinquante familles nous appoeteraient une moyenne de cinquante à soixante mille piastres, sans compter les biens et le cœur d'au moins trois cents nouveaux citoyens.

Le coût moyen de passage par famille serait de $50 à $150 ; or un montant de $5,000 serait suffisant pour payer annuellement le passage de 50 familles.

Chaque année nous pourrons ainsi fonder une colonie nouvelle et l'asseoir sur des bases solides. Nous aurions le choix des familles et n'en accepterions que de très bien qualifiées.

Mais le gouvernement parait avoir plus de confiance aux Doukobors, comme colonisateurs qu'aux Canadiens. Et il nous en a mis sept ou huit mille sur les bras, que noussommes obligés de faire vivre depuis au-delà d'un an.

Quel motif a ainsi porté le gouvernement de M. Laurier à faire cette préférence, nous n'en voyons aucun de justifiable. C'est un acte condamnable à tous les points de vue, et nous espérons que les électeurs de Québec, en particulier, ne l'oublieront pas, à la grande reddition des comptes, le jour des élections générales.

ILE DU PRINCE EDOUARD

L'hon. D. A. McKinnon, procureur-général de l'Ile du Prince Edouard, qui a été défait aux dernières élections, était au Windsor dimanche et il a déclaré que le ministère Farquharson avait contesté l'élection. L'hon. McKinnon a aussi déclaré qu'il avait obtenu du gouvernement fédéral la promesse de voter à cette session la somme de $400,000, pour la construction du pont projeté sur la rivière Hillsboro, qui sépare la capitale de la province d'une partie très florissante de l'île.

Les chaussures qui ne vous vont pas, vous donnent des cors. Holloway's Corn Cure, est le remède que vous devez employer. Procurez-vous-en une bouteille immédiatement trouvé le bonheur. 53-jno

POURQUOI LE GENERAL HUTTON A ETE RAPPELE

SIR WILFRID L'ACCUSE D'INSUBORDINATION

LE CABLE DU PACIFIQUE ET LE GOUVERNEMENT

RUMEUR DE LA DEMISSION DE M. SIFTON

UNE INTERPELLATION AU SUJET DE M. TARTE

(Spécial au "Journal".)

Ottawa, Ont., fév., 19.

Après les affaires de routine les bills suivants ont été pris en seconde délibération.

M. Davin—Bill à l'effet d'augmenter le commerce de grains au Manitoba et dans le Nord-Ouest.

M. Domville.—Concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

M. Richardson.—Concernant les terres accordées en subvention à la Cie du Chemin de fer Canadien du Pacifique. Ce bill se rapporte à la clause du contrat du C. P. R., qui exempte ces terres des taxes scolaires et municipales pendant vingt ans. Le bill a pour effet de déclarer que les terres deviennent soumises au droit commun aussitôt qu'elles sont concédées.

La Eastern Telegraph Co. et le projet du Câble Pacifique

Avant de passer aux ordres du jour, M. Casey attire l'attention du gouvernement sur un article publié dans le "Globe" de Toronto, numéro de samedi et qui rapporte les agissements de la Eastern Telegraph Co., auprès du gouvernement de l'Australie pour en obtenir certaines concessions. L'article du "Globe" dit que les arrangements entre la Cie et le gouvernement Australien ne sont pas encore signés, mais que tout est prêt à cet effet.

La Cie désire obtenir la permission d'établir des bureaux et transiger toutes autres affaires se rapportant à son entreprise sur tout le territoire de l'Australie. En retour, la Cie offre de réduire ses taux en faveur de la colonie et de donner des signes de communications entre les différentes colonies Australiennes. Non seulement ces concessions retarderaient la construction du Câble Canadien du Pacifique, mais, de plus, mettraient toute l'entreprise en danger. C'est autant pour des raisons de commerce que pour des fins militaires que le Canada désire pousser cette entreprise qui intéresse notre pays autant que l'Empire. Il espère que le gouvernement du Canada saura faire comprendre à qui de droit que le Canada entend maintenir la position qu'il a prise dès le début sur cette question. Le gouvernement devrait immédiatement communiquer à la chambre toutes les informations qu'il possède au sujet de ces faits. Il veut savoir si le gouvernement a protesté contre le gouvernement Impérial et celui de l'Australie.

SIR CHARLES TUPPER remercie le député de Elgin Ouest d'avoir attiré l'attention de la chambre et du gouvernement sur cette affaire. Il a mis sur les ordres du jour une motion demandant toute la correspondance échangée entre les parties intéressées au sujet des propositions de la Eastern Extension Co. Le chef de l'opposition prétend que du moment que l'arrangement primitif a été signé par le gouvernement impérial, celui de l'Australie et celui du Canada, aucune modification ne peut y être faite sans l'assentiment de chacune de ces parties.

Les négociations du gouvernement

L'hon. M. MULOCK dit que le gouvernement n'est pas indifférent au sujet de cette question qui intéresse tout l'empire. Il croit être de son devoir d'informer la chambre de tout ce que le gouvernement a fait au nom du Canada. L'opinion que le gouvernement entretenait l'an dernier sur l'importance de l'entreprise du câble canadien du Pacifique n'a pas changé.

Au mois de juillet 1899, la Cie Eastern Extension s'adresse aux gouvernements australien et impérial pour certaines faveurs dont le texte ne nous a jamais été communiqué "in extenso". Mais il sait que cette compagnie désirait obtenir de ces gouvernements le pouvoir d'établir des stations télégraphiques dans les principaux ports de l'Australie. En cetour de ces concessions la Cie offrait de prolonger ses lignes télégraphiques jusqu'aux diverses colonies australiennes.

Ces concessions seraient d'une importance considérable pour la Cie, et très préjudiciables aux intérêts du câble canadien. En Australie toutes les lignes télégraphiques sont sous le contrôle du gouvernement, qui contrôle absolument toutes les affaires télégraphiques comme c'est facile à voir. Et si l'Australie concède à la Cie Eastern les privilèges qu'elle demande on voit de suite dans quelle position désavantageuse serait le Câble Canadien sous ces stations australiennes.

La Cie Eastern Extension fait de grands efforts en Angleterre et en Australie, par la voix des journaux et autres influences à sa disposition dans le but de retarder l'entreprise canadienne. Or, d'après lui, le retard en cette affaire, veut dire la mort de l'entreprise.

Il est tout à fait de l'opinion du chef de l'opposition au sujet des droits du Canada d'être consulté en cette matière.

Ce matin même le gouvernement a télégraphié aux parties intéressées son protet, contre les concessions demandées par la Eastern Extension au gouvernement impérial et australien qui paraissent disposés, dit la rumeur, à les accorder.

Tous les bills privés inscrits à l'ordre du jour ont été pris en seconde délibération et ont été référés au comité des chemins de fer.

Le bill concernant la Cie du Chemin de fer de Hereford, a été pris en seconde délibération à la demande de l'hon. M. McIntosh le nouveau député de Sherbrooke.

INTERPELLATIONS

En réponse à une question concernant l'immigration chinoise au Canada, sir Richard Cartwright dit qu'en 1897 il est arrivé 2,422 Chinois dans le pays, en 1898, 2,135 et en 1899, 4,395, et pendant les derniers six mois il en est arrivé 947.

Ces chiffres ne donnent peut-être pas le total exact, car il en arrive souvent par contrebande du côté des Etats-Unis.

Le ministre du commerce dit que le gouvernement considère l'opportunité de présenter à cette session un projet de loi pour augmenter la taxe de capitation des Chinois.

En réponse à sir Charles Tupper, le ministre de l'intérieur dit qu'il n'a aucune information sur le tableau des causes dans la cour présidée par le juge Dugas dans le Yukon, et qu'il ne se propose pas de nommer un autre juge pour cette cour.

En réponse à M. Bergeron, le ministre de l'intérieur dit que la population approximative de Dawson est actuellement de 4,445 âmes, et qu'il y a aujourd'hui dans le Yukon 247 hommes de police à cheval.

Le premier ministre, questionné par M. Bergeron, dit que le gouvernement achète au Canada les couvertes du département de la milice et que le gouvernement n'a pas encore à donner aux soldats des contingents des couvertes imperméables.

Pourquoi le général Hutton a été rappelé

En réponse au Col. Prior, le premier ministre dit qu'il n'y a pas eu d'ordre en conseil de passé destituant le major général Hutton mais que le major a été informé par une autre autorité que celle mentionnée dans l'interpellation, des intentions et des désirs du gouvernement à son sujet. Le premier ministre dit aussi que son attention a été attirée sur les paroles prononcées par le major général Hutton dans son discours au dîner d'adieu qui lui a été donné le 14 courant à Ottawa.

L'attention du gouvernement a aussi été attirée sur cette partie du discours du major-général Hutton mentionné dans cette interpellation, et sur une autre partie également repréhensible. Il y a eu différence d'opinion entre le gouvernement et le général Hutton. Le gouvernement est disposé, maintenant que le major-général est appelé en service dans le Sud-Africain à oublier ces différences d'opinions, c'est pourquoi le gouvernement s'est abstenu ces jours derniers de faire connaître son opinion.

Le général étant parti, il n'y a plus de raison aujourd'hui de garder le silence. Le général Hutton a insinué dans son discours que les divergences d'opinions entre lui et le gouvernement viennent de ce que le gouvernement désire se servir de l'organisation militaire du pays comme influence politique. Je désire déclarer de la part du gouvernement, que cette accusation n'est nullement fondée. Les causes de divergences entre le gouvernement et le général n'ont pas été sur les lignes générales de l'organisation militaire. Les causes de désaccord entre le gouvernement et le général viennent du fait que le général était insubordonné, indiscret et délibérément impertinent à l'égard de son département.

Le gouvernement désire déclarer, que bien qu'il soit toujours prêt à donner toute la considération possible aux représentations qui pourront lui être faites par l'officier commandant la milice, il veut qu.il soit bien compris que cet officier en acceptant la position en question devient, de ce moment un officier à l'emploi du gouvernement, et soumis à tous égards au gouvernement du Canada, et qu'il doit être un aviseur et non le contrôleur du département de la milice. Le gouvernement est responsable au parlement et au peuple du Canada pour l'administration des différentes branches du service public, et il manquerait à son devoir, s'il permettait à un officier subordonné de mettre de côté les instructions qu'il reçoit du chef constitutionnel de son département.

LA LOI DES AUBAINS

En réponse à une question de M. McInnes concernant la mise en vigueur de la loi des aubains de 1897, le premier ministre déclare qu'on a demandé au gouvernement de mettre cette loi en vigueur dans la Colombie Anglaise, que le commissaire Clute n'a pas encore fait son rapport sur les troubles occasionnés par les ouvriers à Slocan, et que sur réception de ce rapport le gouvernement décidera s'il doit mettre en vigueur la loi de 1897.

En réponse à M. Richardson, le ministre des Postes dit que la réduction des recettes perçues par les maîtres de postes dans les districts ruraux n'a pas occasionné la réduction des commissions de ces maîtres de postes et que cette commission est réglée sur le nombre de lettres qui passent par les bureaux.

En proposant sa demande pour la correspondance échangée entre le général Hutton et le lieutenant-colonel Samuel Hughes, M.P. au sujet des offres de ce dernier de prendre service dans l'Afique Sud, le colonel Domville donne lecture à la chambre d'un article du journal le "Mail", du 3 février 1900 sur les difficultés survenues entre le général et le colonel Hughes. Il dit que les papiers établiront que depuis le 17 du dernier mois, le général Hutton a été constamment en état d'insubordination à l'égard du département dont il était l'employé. Fut-il resté 18 mois de plus, le général aurait réussi à démoraliser tout le service militaire de ce pays.

M. McCLEARY regrette d'être obligé de déclarer que le général Hutton parait avoir agi d'une manière très injuste à l'égard de Sam Hughes, un patriote et un bon soldat.

Le premier ministre dit que le gouvernement n'a aucune objection à produire cette correspondance dont la lecture pourra servir à former le jugement de cette chambre sur cette affaire et à faire rendre justice à qui justice est due.

M. DAVIN demande la production du rapport de M. Coste, ci-devant ingénieur du département des Travaux Publics, au sujet de la route du chemin de fer du lac Teslin.

M. TARTE répond qu'il n'a pas vu ce rapport, qu'il fera des recherches dans son département et si ce rapport s'y trouve, il le produira.

M. BERGERON fit remarquer au ministre des Travaux Publics qu'il y a eu l'an dernier une motion au même effet et que le gouvernement à promis de produire les papiers et que ces papiers n'ont pas été pronuits. Il sait de M. Coste lui-même qu'il y a un rapport et que ce rapport est dans le département des Travaux Publics.

M. OLIVER propose une résolution concernant les terres concédées à titre d'cotroi à certaines compagnies de chemins de fer dans le Nord-Ouest. Il dit que les terres revenant à ces compagnies devaient être délimitées et que les lettres patentes devaient leur être délivrées afin que les compagnies puissent acquitter leur part raisonnable des taxes affectées au soutien des écoles et à l'amélioration des routes dans les territoires du Nord-Ouest.

MM. Davis, Sproule, Davin, Richardson, Dr Douglass, Wallace et l'hon. M. Sifton prennent tour à tour la parole en faveur de cette résolution.

M. DAVIS demande copie de la correspondance concernant la destitution de A. Marcotte, employé au gouvernement au lac Canard et copie de la correspondance relative aux réclamations de Henry Háliso de Prince-Albert à raison de pertes subies pendant la rébellion de 1885.

M. DAVIS propose aussi une résolution exprimant le désir que des scripts devraient être donnés à tous les enfants métis nes dans les territoires du Nord-Ouest en 1885. Il demande que les enfants des métis du Nord-Ouest soient traités comme ceux des métis du Manitoba en 1870. Il dit que le gouvernement ne devrait pas hésiter à régler ces réclamations, vu les services que les métis ont rendus au Canada, en employant leur influence auprès des sauvages dans les intérêts de la paix et de la bonne conduite des diverses tribus à l'égard du Canada.

Le Premier Ministre

L'hon. Premier dit que cette question a occupé pendant longtemps les anciens gouvernements et le gouvernement actuel s'y intéresse vivement.

Il est d'opinion que ces réclamations devraient être reglées sur les termes les plus généreux.

Le gouvernement n'a pas encore de politique arrêtée sur la question. Il donne son opinion personnelle.

M. DAVIN dit qu'il est amusant d'entendre dire du premier ministre que son gouvernement n'a pas encore de politique arrêtée sur ce sujet. Le gouvernement a officiellement annoncé l'an dernier au mois d'octobre qu'il était prêt à régler ces réclamations. Il nomma même une commission à cet effft, mais une fois qu'il fut décidé que les élections générales n'auraient pas lieu en octobre, nous n'avons plus entendu parler de la commission qui devait régler cette question.

M. DAVIES retire sa résolution, à la demande du gouvernement.

M. INGRAM demande un ordre de la Chambre pour copie de la correspondance concernant le terrain d'exercice militaire à St-Thomas, Ontario, acheté l'an dernier de J. H. Wilson, Ex. M. P.

M. TAYLOR demande copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et le président de la conférence de Montréal de l'église Méthodiste en Canada, au sujet de l'enquête de la Baie du Renard, Ile d'Anticosti.

SIR WILFRID LAURIER propose l'ajournement de la Chambre.

La Chambre s'ajourne à 10.20.

Interpellations

Pour mercredi :

M. BELL, (Pictou) Le gouvernement a-t-il nommé le ministre des travaux publics à quelque emploi en rapport avec l'Exposition universelle de Paris ? Si non, le gouvernement se propose-t-il de faire cette nomination ?

M. PRIOR : Combien d'officiers, de sous-officiers et de soldats ont-ils été enrôlés dans les deux contingents, de chaque province ?

M. FOSTER : Pour copie de la correspondance relative au choix des officiers de la milice Canadienne pour le cours d'instructions sur les devoirs des officiers de l'état-major, maintenant donné à Kingston.

M. PRIOR : Les papiers concernant le rapatriment du 100e régiment.

M. BORDEN (Halifax) : Un état montrant le montant payé par chaque papier-nouvelles, pour frais de port pour l'année finissant le 31 décembre 1899 et le mois de janvier 1900.

On dit ce soir que la résignation de M. Tarte est un fait accompli. Il est aussi rumeur de la résignation de M. Sifton, qui se rendrait à Paris pour subir une opération à l'oreille droite.

VANASSE.

M. L'INSPECTEUR GOULET

Le gouvernement provincial ayant remercié M. l'inspecteur Rochon de ses services, a appelé M. Roger Goulet, jr., à lui succéder. C'est une excellente nomination sous tous rapports. Le nouvel inspecteur d'écoles est âgé de 33 ans ; c'est un enfant du pays. Il a fait son cours classique au collège de Saint Boniface et a été gradué avec grande distinction à l'Université de Manitoba.

Cet acte du gouvernement est donc un hommage rendu à nos institutions. C'est aussi l'application du principe que le choix de nos officiers publics doit se faire dans la province. C'est un juste compliment aux premiers habitants du Manitoba, nos concitoyens, les Métis.

De principes foncièrement catholiques, parlant avec une égale facilité les deux langues, très courtois, le nouveau titulaire fera honneur à sa race et à ses devoirs.

Le gouvernement n'a eu en vue dans son action que l'intérêt de l'éducation. Nous savons du reste que M. Goulet entend déployer tout son talent et toute son énergie uniquement vers ce but.

Nous présentons nos sincères félicitations à notre ami M. l'inspecteur Goulet.

("Le Manitoba")

LA DERNIERE MODE A PARIS

REÇU PAR LA REINE VICTORIA

Un héros de 15 ans

Le clairon Dunn, âgé de 15 ans, qui, le premier, a traversé la Tugela et qui a été blessé au bras droit tandis qu'il sonnait la charge, a été présenté à la reine, ce matin, à Osborne. La reine lui a fait cadeau d'un beau clairon monté en argent et lui a prédit une belle carrière militaire.

ARRESTATION SENSATIONNELLE

Une baronne accusée de détournement de biens d'un mineur

Paris, 19 — M. Cochefort, chef de la sûreté, a opéré deux arrestations qui vont créer une certaine sensation parmi la société parisienne. C'est celle de M. et Madame Multier, demeurant avenue des Champs Elysées.

Madame Multier était autrefois la femme du baron Hertel, un riche banquier de Berlin, qui est mort en 1875, laissant sa fortune à son fils, alors âgé de quatre ans. La baronnesse, en 1879, épousait M. Multier, magistrat de Lille.

Ayant atteint sa majorité, en 1892, M. Hertel demanda à sa mère un compte-rendu de l'administration de la fortune laissée par son père. Cela lui fut accordé, mais il a découvert depuis qu'il avait droit à une somme plus considérable.

LES CANADIENS EN AFRIQUE

Ils font partie des troupes qui sont à la poursuite du général Cronje et se font remarquer par leur endurance et leur bonne humeur

Londres, 19 — Les soldats du premier contingent canadien ont pris part jusqu'ici à toutes les opérations de lord Roberts, dans la poursuite de l'armée de Cronje, qui remonte la Modder River. Les Canadiens partis plus tard, ont cependant évité la mauvaise surprise faite par les Boers sur l'arrière-garde de la division de Roberts. Ils supportent les fatigues et la chaleur avec courage et enthousiasme et accompagnent leurs marches de chansons anglaises et françaises, tout en se préparant au combat qui leur permettra de prouver leur valeur.

CARTES PROFESSIONNELLES.

F.J. BISAILLON, C.R. ARTHUR BROSSARD, LL.B

BISAILLON & BROSSARD,
..AVOCATS..
No 11 ET 17 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES.
1-1a MONTREAL

F. D. MONK, C. R.
AVOCAT
No. 58, RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER,
MONTREAL
Tél. Main 1718. 18-1a

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell,
AVOCATS,
Bâtisse de la Canada Life, Montréal.
R. D. McGibbon, C.R. Percy C. Ryan
Th. Chase-Casgrain, C.R., M.P. Victor E. Mitchell
Edouard Surveyer 18-1a

Tél. Bell, 2757 Main.
MAURICE ROUSSEAU, L.L.L.
AVOCAT,
26, rue St-Jacques, Montreal.
55-1an

DR. A. BROSSEAU
DENTISTE
7 Rue St-Laurent, Montréal,
Tel. Bell Main 2001. 17-1an.

DR J. G. A. GENDREAU
Chirurgien-Dentiste
22, rue St-Laurent, Montréal.
Bell Tél. Main 2818. 15-1a

ARTHUR LEMIEUX
CHIRURGIEN-DENTISTE,
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie, 187 rue St-Denis Montréal
Tel. Est 1224 43-1an.

ÉL. DES MARCHANDS 445 TÉL. BELL 1870
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire. . . . .
58, RUE ST-JACQUES & 116, RUE VISITATION
MONTREAL, 50-1an

AT HOME CAFE
No. 2400, Rue Ste-Catherine
(Près le bureau du STAR.)
REPAS 25 CENTS.
25 TICKETS POUR - $5.00
12 " " - 2.50
PRIX SPÉCIAUX pour les ÉTUDIANTS.
Après les Repas—A la carte.

HOTEL RIENDEAU
(Près le Palais de Justice et l'Hotel de Ville)
58-60, PLACE JACQUES-CARTIER
MONTRÉAL. 93-1a

HOTEL ST-JAMES
(Vis-à-vis la Gare Bonaventure).
Hôtel de premier ordre et entièrement aménagé à neuf. Cuisine sans égale.
Les tramways pour toutes les parties de la ville passent vis-à-vis l'hôtel.—Prix modérés.
THÉO. LANCTOT,
31-1a Prop.

Recueillez TIMBRES-POSTE Oblitérés
De tout pays, même les plus ordinaires, pour vocations sacerdotales d'enfants pauvres. Précieux souvenirs religieux donnés en échange. Demandez informations à Agence de l'Ecole Apostolique de Bethléem.
153 RUE SHAW, MONTREAL. 1-8m

Plusieurs personnes..
Endurent des souffrances de l'estomac, souffrent de la constipation, etc . . . .
LES EAUX

NOUVELLE EGLISE

On doit présenter à S. G. Mgr Bruchési une requête pour la division ecclésiastique de St-Cuthbert

PAROISSE D'AVENIR

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal recevra aujourd'hui même une délégation importante des paroissiens de St-Cuthbert, comté de Berthier, qui viennent lui demander le démembrement de leur paroisse pour le bien-être et la commodité de tous les cultivateurs du comté. St-Cuthbert est la paroisse la plus riche du comté de Berthier, c'est aussi la plus populeuse. La délégation a l'intention de demander à Mgr Bruchési d'établir une nouvelle paroisse qui aurait une demi-lieue de large et serait bornée par le fleuve jusqu'au rang St-Jean.

Cette étendue du comté est évalué à environ $350,000. C'est la plus belle partie de la paroisse. Elle comprend les plus belles terres. Elle sera située entre St-Cuthbert et St-Barthélemi.

La nouvelle église paroissiale que l'on se propose de construire sera très belle. On veut la bâtir dans un genre tout à fait fin de siècle. Déjà le terrain a été donné. La nouvelle église s'élèvera sur la ferme de feu le seigneur Hénault.

Il y a déjà plusieurs années qu'il est question de demander le démembrement de St-Cuthbert, mais on a toujours retardé pour des raisons particulières. Le mouvement qui s'agite actuellement sera poussé jusqu'au bout ; il semble rencontrer l'approbation de tous, car la requête qui sera présentée à Mgr à ce sujet est signée par tous les principaux citoyens du comté à quelques rares exceptions près.

La nouvelle paroisse sera composée de cultivateurs seulement et sera l'une des plus riches de la province.

M. l'abbé Dupuis qui était auparavant curé à St-Valentin, est depuis quelques mois seulement le curé de St-Cuthbert. Ce sera probablement lui qui en deviendra le curé, ce qui nécessitera une autre nomination à la cure actuelle de St-Cuthbert.

D'un autre côté, les citoyens de St-Cuthbert veulent garder leur curé avec eux et demandent qu'un autre soit envoyé dans la nouvelle paroisse. Ce sera autant de questions que les autorités religieuses auront à régler d'ici à quelque temps.

A PROPOS DE LAURIER

Le Rév. M. Barclay prononce un jugement très juste sur les paroles de loyauté du chef libéral

Le révérend M. Barclay de l'église St-Paul, parlant dans une réunion où l'on fêtait le major Cameron, samedi soir, a fait une attaque violente contre le premier ministre du Canada. Voici le sens des paroles qu'il aurait prononcées: La loyauté dans tout l'empire, n'est pas détruite; elle est plutôt augmentée par certains faiseurs de théorie, politiciens égoïstes qui la dénaturent, par intérêt. Dillon et O'Brien ne représentent pas les sentiments de l'Irlande plus que ces politiciens représentent les sentiments du Canada. On n'a pas entendu dire que les flots d'éloquence qu'ils dépensent — éloquence qui est un flagrant abus de liberté et qui ferait jeter en prison ceux qui le commettraient, en tout autre pays, ait détourné un seul soldat irlandais de son devoir et lui ait fait renier son drapeau. C'est ce que nous avons vu au Canada. Nous nous rappelons le jour où Riel était un héros, un personnage haut placé aujourd'hui dans le monde politique, était alors prêt à s'armer pour aller combattre sur les bords de la Saskatchewan et si cela pouvait servir ses intérêts actuels, il ressusciterait Riel et s'armerait de nouveau pour aller le combattre.

Celui qui prononce des paroles de déloyauté ou qui commet un acte déloyal dans n'importe quelle partie de l'empire ne devrait pas avoir le droit de remplir aucune fonction publique. Tout le monde se rappelle les paroles prononcées au commencement de la guerre par les personnages haut placé. Il ne sert à rien aujourd'hui de vouloir les faire oublier par des paroles sucrées.

POURSUITES CONTRE LA VILLE

Depuis samedi, les réclamations suivantes, provenant des dernières inondations, ont été produites au bureau du greffier de la Cité :

L. C. Bruneau, 945 St-Jacques, $100, et 103 St-Martin, $50.
A. Allard, 1054 St-Jacques.
Jos. Courville, 1029 St-Jacques, $470.50.
Miss May Ami Tierney, 30 Burnside place, $53.
V. Berthiaume, 1081 St-Jacques, $28.50.
Jos. Bonhomme, 955 St-Jacques, $112.31.
Henri Achin, 491 Albert, $54.50.
Mlle Eugénie Labelle, 538 à 542 St-Jacques (St. James Hotel), $621.02.
Moïse Coursol 465 Grand Tronc, $156.80 ; Odilon Bertrand, 22 Rolland, la somme réclamée n'est pas spécifiée.
Clédphas Larin, 156 St-Martin, $56.50.
James C. Holland, 1085 St-Jacques, $19.81.
P. Bougie, 1009 St-Jacques, $90.80.
Geo. W. Crossau, 1156-1158 St-Jacques. Le montant des dommages n'est pas spécifié.
T. F. Thibey, 1068-1070 St-Jacques, montant des dommages non spécifié.
Thomas Conroy, 165 Dalhousie, $300 pour dommages aux Nos. 741 à 747 St-Jacques, $300 pour dommages aux Nos 943 à 947 St-Jacques, et $300 pour dommages au No 953 St-Jacques et 405 Richmond.
Mme Odile Moraud, coin des rues St-Jacques et Richmond, $50.
F. X. Craig, St-Jacques, St-Martin et Richmond, $300.
Edward Brophy, 446 rue des Seigneurs, $500.
Mme Marie Louise Gauthier, veuve de Jean Decarie, 661 à 667 St-Jacques, $500.
John Trottier, 1034-1036 St-Jacques, $250.
Eusèbe Laliberté, 35 St-Jacques, $2,000.
Alfred Cooper, 1846 Ontario, $1500 pour dommages aux Nos 164 à 168 St-Martin et 83 Leroux.
N. Laurier, 1090 à 1900 St-Jacques, $375.
Léon Leduc, 58 Lusignan, $50.
Cyrille Vallée, Queen's Hotel, $950.
Mme C. Chanette, 954 St-Jacques, $411.53.

CORRESPONDANCE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

Je tiens à laisser savoir à la jeunesse des professions libérales et particulièrement aux deux jeunes avocats qui se sont plaints de la lecture que j'ai faite à l'Union Catholique sur la "Tendance à une moindre inégalité des conditions," que, dans la partie de cette lecture où je voulais faire voir que l'encombrement des professions concourrait aussi à cette tendance, je n'ai fait comme d'autres avant moi, que signaler les conséquences d'un tel encombrement, sans penser le moins du monde à jeter du discrédit sur nos jeunes avocats ou notaires.

Le public doit accorder une pleine confiance à ces jeunes avocats ou notaires, car ils ont eu l'avantage de faire de sérieuses études et de recevoir une très bonne éducation morale dans nos institutions religieuses.

Je suis heureux aussi de déclarer que je me suis trompé en croyant que nous avions trop d'hommes de profession dans notre Province. Qu'on soit assuré que je ne m'en plaindrai plus.

Votre tout dévoué,
L. BELANGER.

BEAUCOUP DE POTIN POUR RIEN

Quelques purs de Winnipeg veulent donner une leçon de "loyalisme" à la population de St-Boniface. Ils apprennent qu'ils ont fait un voyage blanc et que le Free Press n'est pas l'Evangile

On mande de St-Boniface:

Le "Free Press," de Winnipeg, a lancé l'autre jour la nouvelle qu'un certain Lewis Gabriel, allait donner une conférence, à Saint-Boniface, en faveur des Boers.

Sur ce, quelques centaines de braves de Winnipeg, armés de bâtons, ont cru de leur devoir de venir assiéger notre ville et empêcher l'orateur de parler.

Il n'y avait pas plus de Gabriel ici que dans la lune.

Notre chef de police, M. Liguori Gagné, alerti de l'excursion, alla rencontrer la bande sur la côte et après avoir arrêté leur marche leur demanda quel était le but de leur visite. On assura être venu en amis et dans le seul but de chasser Gabriel.

Le chef de police leur donna sa parole que Gabriel n'était pas à Saint-Boniface, et avec une grâce parfaite, les invita à se rendre avec lui, en ordre, jusqu'à la salle de l'hôtel de ville où ils pourraient constater par eux-mêmes que tout était bien tranquille On se rendit en corps jusqu'à cet endroit. Le chef de police, invité à parler, exprima sa surprise de voir à Saint-Boniface un si fort contingent de Winnipeg, constatant que nous n'avons pas l'habitude d'avoir une visite si nombreuse des gens de l'autre côté; M. Gagné s'étonna de voir que l'on croyait en certains quartiers que la population de Saint-Boniface ne pouvait pas voir à ses affaires et assura à ces messieurs que notre loyauté était assez francde pour empêcher de parler nous-mêmes tout conférencier du genre Gabriel.

Des hourrahs furent poussés pour la Reine, le chef de police, la ville de Saint-Boniface, et l'on se dispersa tranquillement.

En somme beaucoup de bruit pour pas grand chose.

Si vos enfants ont des vers, faites leur prendre le Mother Grave's Worm Exterminator ; c'est un remède certain, sûr et effectif. Essayez-le et remarquez l'amélioration qu'il produira dans la condition de votre enfant. 53-jno

LES IMPRIMEURS DU GOUVERNEMENT

Ne sont pas satisfaits de leurs gages

Ottawa, 19 — L'entrevue des délégués des imprimeurs de l'imprimerie officielle avec le premier ministre n'a pas eu de résultat pratique. Le premier ministre a dit aux délégués que l'échelle des prix actuels a été fixée par arrêté du Conseil en 1893, d'après les prix payés à Toronto et à Montréal et qu'il n'y aurait d'augmentation que sur preuve que les gages des typographes de Montréal et Toronto ont été augmentés.

Les typographes, de leur côté prétendent qu'il font un travail beaucoup plus difficile que les typographes des ateliers ordinaires et qu'ils ont droit à une rémunération plus élevée. En outre ils prouvent qu'ils composent 7,000 ems par jour au lieu de 4,000 comme le leur reprochait le gouvernement.

Enfin, ils voulaient se débarrasser de deux employés supérieurs et ils n'ont pas réussi.

La réponse du premier ministre a failli provoquer une grève, mais la question a été ajournée en attendant l'opinion de l'union internationale de typographie.

CLUB MARCHAND

Il y avait salle vide, hier soir à l'assemblée du "Club Marchand."

Les membres du Club ayant jugé à propos de ne pas se rendre à l'appel du président, celui-ci a dû remettre l'assemblée à plus tard. Evidemment l'enthousiasme s'en va chez les admirateurs de l'hon. ministre.

LES COURSES DE LA RUE SHERBROOKE

Les sports et les amateurs de courses au trot en général devront savoir à l'avenir que nos rues ne sont pas des champs de course. Depuis quelques jours la police fait de son mieux pour empêcher de laisser trotter les chevaux dans nos principales rues. Les amateurs de courses semblent avoir une prédilection pour l'ouest de la rue Sherbrooke, car il ne se passe pas de jour sans que la police fasse quelques arrestations sur cette rue. Or, hier matin, Son Honneur le Recorder Poirier a voulu faire un exemple et a condamné un nommé Arthur Guilbault à $15 d'amende et les frais ou un mois de prison pour avoir conduit son cheval à une allure immodérée sur la rue Sherbrooke.

PATINEZ-VOUS ?

Dans l'affirmative, vous ressentez quelquefois le lendemain une certaine roideur ou un certain malaise dans les membres. Un application du Liniment Menthol de Griffith vous exemptera de tous ces maux et vous rendra comme un jeune homme.

C'est aujourd'hui le meilleur liniment en usage pour les douleurs et les névralgies. Les joueurs de hockey le trouveront sans égal pour les entorses et les contusions. Il fait disparaître toute la douleur et le mal dans quelques minutes. Toujours dans une bouteille commode. Le Liniment Menthol de Griffith est exclusivement en usage chez les meilleurs entraîneurs athlétiques du jour en Amérique.

En vente chez votre pharmacien, 35 et 75 centins.

CAUSERIE AGRICOLE

Il est admis que le système de culture mixte convient particulièrement aux cultivateurs de cette Province. L'état d'appauvrissement dans lequel se trouvent nos terres, réclame l'entretien, sur la ferme, d'un bétail relativement nombreux qui, tout en transformant nos récoltes en denrées d'un transport plus facile en même temps que d'un prix plus élevé, laissera à la disposition du cultivateur une abondance d'engrais qui, dans les circonstances, devient d'une valeur inestimable pour fertiliser le sol et faire doubler ou même tripler nos récoltes.

Voilà une vérité importante dont l'opportunité n'a jamais été discutée, tant elle est essentielle à notre prospérité ; et l'on serait tenté de croire que tous les cultivateurs, sans exception, ont opéré, dans leurs méthodes de culture, un changement radical qui devait ramener l'aisance à leurs foyers. Pourtant ce serait une erreur ; erreur sociale dans laquelle sont tombées plusieurs personnes intelligentes et de mérite, qui, vivant éloignées des populations agricoles et ne connaissant pas suffisamment le mouvement du progrès chez elles, ont eu le tort de croire que les nouvelles méthodes agricoles se vulgarisaient aussi rapidement qu'elles s'étaient gravées sur le papier.

Non, il faut savoir l'avouer,— la masse des cultivateurs n'est pas encore complètement sortie de l'ornière de la routine. Il en coûte toujours de jeter au ruisseau cette vieille défroque de la routine pour revêtir le noble habit du progrès. On ne saurait nier qu'il y ait eu une amélioration notable dans les méthodes culturales ; mais il reste encore beaucoup à faire. Ces retardataires sont suffisamment nombreux, puisqu'ils forment la masse, pour qu'ils soit nécessaire et même urgent de répéter des vérités qui ont déjà été mille fois redites.

Aujourd'hui, c'est l'agriculture raisonnée qui mène au succès et procure l'honnête aisance ; c'est pourquoi on ne saurait trop enseigner le cultivateur à raisonner son système de culture, et à se rendre compte des moindres détails de l'organisation de sa ferme.

Il y a longtemps déjà que les agronomes qui dirigent le mouvement agricole dans cette Province, conseillent d'abandonner la culture des grains et du foin destinés à être vendus en nature.

On a prouvé mille fois que la vente en nature de ces produits agricoles amenait tôt ou tard, et quelque fois à brève échéance, l'épuisement du sol, ce qui n'arriverait pas si ces récoltes étaient consommées par le bétail, sur la ferme. Certains produits agricoles peuvent bien être vendus avec avantage par les cultivateurs, mais en réalité, ils sont rares ; et chaque fois que nous livrons au commerce quelques produits bruts de nos champs, tels que grain et foin, nous vendons une partie des éléments constituants du sol, de ces éléments fertilisants qui sont nécessaires et essentiels au parfait développement des plantes.

Si bien que plusieurs terres qui ont produit une succession presqu'ininterrompue de récoltes de grains et de foin manquent aujourd'hui de ces éléments fertilisants, et en sont arrivées à un état voisin de la stérilité.

Au contraire, en faisant consommer ces récoltes sur la ferme, le bétail ne s'en assimilant la substance que dans la proportion de 15 pour 100, le reste, c'est-à-dire 85 pour 100, peut être rendu à la terre sous forme de fumier.

Ce sont donc là des considérations qui s'imposent plus que jamais par le fait que, depuis plusieurs années, le commerce du foin et des grains est tombé dans le marasme le plus complet et qu'un grand nombre de cultivateurs continuant, malgré les meilleurs avis, à faire reposer leurs espérances dans la culture et la vente de ces produits agricoles, commencent à regretter amèrement d'avoir méconnu les sages conseils qui leur furent donnés dans les conférences agricoles comme dans tous les journaux qui s'occupent d'agriculture. Car des hommes compétents n'ont cessé d'avertir les cultivateurs d'avoir à abandonner un système de culture suranné et d'entrer résolûment dans la voie du progrès par l'intermédiaire de l'industrie laitière pratiquée avec intelligence. Ce mal, toutefois, n'est pas irréparable ; et c'est pourquoi il importe tant de bien étudier, en détail, la situation agricole, afin de convaincre tous les cultivateurs des améliorations qui s'imposent et qui les conduiront à la fortune.

Les hommes politiques du jour, qui ont en main la direction de la barque nationale, dans des accès de gaieté folle et insolente, se plaisent à représenter comme forte, heureuse et prospère, notre agriculture qui, en vérité, n'a jamais été aussi éprouvée et aussi malheureuse. Ce n'est pas à une époque où le fléau le plus redoutable de notre agriculture comme aussi de notre nationalité, l'émigration reparaît aussi menaçant comme il est apparu durant la dernière année, qu'il convient de parler de prospérité à un peuple essentiellement agricole. Nos produits laitiers ont connu, vers la fin de l'année 1899, des prix rémunérateurs auxquels ils n'étaient plus habitués, et nous en remercions la Providence ; mais pour chaque centin que l'agriculture a reçu en plus que les autres années, le commerce, la haute industrie et la haute finance lui en reprennent dix.

Il est de fait que notre agriculture, depuis quelques années, traverse une période critique ; et ce n'est pas sans raison que l'on entend dire que les temps sont durs. L'argent se fait de plus en plus rare et la gêne menace le grand nombre. Cependant le fait de constater le mal est encore peu de chose au point de vue de sa guérison, il importe beaucoup plus d'en chercher les causes et d'en étudier les remèdes.

Si nous examinons de près, quels sont les éléments qui concourent à la crise agricole actuelle, nous les trouvons, 1o dans la diminution dans le rendement de nos terres, et 2o dans l'avilissement des prix de nos produits agricoles. Bien entendu, à strictement parler, et en se posant seulement sur le terrain agricole, ce sont bien là les deux causes principales des maux dont souffre notre agriculture. Car, au point de vue social, il y a bien d'autres causes aussi importantes qu'il importerait de reconnaître et d'étudier: telles que la négligence et l'égoïsme coupables de certains hommes politiques, le fardeau des taxes dont le cultivateur supporte la plus lourde part, l'indifférence des masses préparée de longue main par l'apathie des gouvernants envers l'agriculture, la puissance toujours grandissante du capital qui rend la question agraire de plus en plus difficile à résoudre, etc., etc. Pour le moment, nous nous en tiendrons à ces deux causes principales, quitte à traiter des autres plus tard, et à faire, en temps voulu, leur procès à ces hommes égoïstes et indignes qui se servent de l'agriculture comme d'un marchepied pour atteindre aux honneurs et assouvir leur orgueil et leur amour du luxe, comme, par exemple, le jeune avocat qui préside aujourd'hui aux destinées de notre agriculture dans la province de Québec, et qui ne connaît pas plus en fait de nos besoins agricoles que vous et moi ne connaissons dans les affaires du Shah de Perse.

La crise agricole a eu un effet désastreux sur notre état financier, tant il est vrai que, dans notre pays, plus qu'ailleurs, peut-être, l'agriculture est la principale ressource de notre richesse nationale, ce qui faisait dire un jour, à un de nos banquiers : "l'agriculture est le baromètre de notre situation financière." En effet, quand l'agriculture est malheureuse, le commerce et l'industrie sont en souffrance ; au contraire, quand l'agriculture est heureuse, le commerce et l'industrie prospèrent. Le ministre d'un grand roi de France, disait un jour cette belle parole : "Les biens que donne la terre sont les seuls inépuisables, et tout fleurit dans un Etat où fleurit l'agriculture." Il serait désirable que nos cultivateurs se pénétrassent bien de cette grande vérité, afin d'être en position de mieux apprécier les efforts énergiques qu'apportent les vrais amis de l'agriculture à leur faire connaître et accepter les saines pratiques de l'art agricole.

Les causes du mal trouvées, quels remèdes pouvons-nous apporter ? Pour tout homme compétent, il semble évident que le premier élément de la crise est de beaucoup plus susceptible d'amélioration que le second. Comme remède sûr, il ne faudrait pas trop compter sur la hausse des prix de nos produits agricoles ; car nous n'aurons toujours qu'incertitude de ce côté, vu la concurrence effrenée qui a lieu sur les grands marchés du monde, concurrence fortement facilitée par les moyens de transport et de communication fournis par le XIXième siècle. De ce côté, la crise pourrait même s'aggraver, si nous ne surveillions pas attentivement la qualité de nos produits d'exportation.

Le remède le plus sûr, et sur lequel nous devons surtout compter, est celui destiné à faire disparaître le premier élément de la crise agricole : "la diminution dans le rendement de nos terres" ; et "c'est la fertilisation du sol par une culture plus raisonnée et mieux appropriée."

JEAN LABOUREUR.

LE MAJOR BOULANGER.

de Québec, qui vient de s'embarquer pour le Transvaal.

ACCIDENT DE TRAMWAY

M. Thomas Sabin, dit : "Mon petit garçon âgé de 11 ans s'est fait écraser un pied par un tramway. Nous commençâmes à lui frotter le pied avec l'huile d'électrique du Dr Thomas, aussitôt que la décoloration et l'enflure furent disparues ; au bout de neuf jours, il pouvait se servir de son pied.

Nous avons toujours une bouteille de cette huile à la maison, pour parer à toutes les éventualités. 53-jno

LE VOL CHEZ DEMERS

Le nommé Robert Matthews, arrêté avant-hier soir, tel que raconté dans "Le Journal" pour vol avec effraction au magasin de MM. Demers et frères, rue Notre-Dame, a comparu, hier après-midi, en cour de police et a protesté de son innocence. On procède actuellement à l'enquête dans cette affaire.

LA MORTALITE A MONTREAL

Durant la semaine qui vient de s'écouler, il y a eu 97 mortalités : 78 catholiques, 18 protestants et 1 juif. Les principales causes de ces mortalités sont : diphtérie, 1 ; fièvre scarlatine, 3 ; maladie des enfants, 19 ; consomption, 30 ; bronchites, 4 ; pneumonie, 8 ; bronchite-pneumonie, 5 ; congestions pulmonaires, 4, autres maladies, 40.

NOTES PERSONNELLES

Sont inscrits à l'hôtel St James :

T. S. Kennedy, Peterboro, Ont.; Chas H. Morey, Brockville, Ont.; Dr J. Nolin, Alb. E. Beauchemin, Sorel ; J. L. E. Guimond, Beauharnois ; F. Borduas, Mme G. Caron, Delles Caron, St Hyacinthe ; S. Landry, Portland, Me.; Tom Lucey, Toronto, Ont.; P. Brodeur et dame, N. Brodeur, Hartford, Conn.; Michael Kelly, Derby, Conn.; P. McGauran, Richmond ; H. Barcelo, Ste Scholastique ; A. N. Horner, North Bay, Ont. ; J. S. Scott et dame, Toronto, Ont.; Emile Robert et Dame, Coteau Landing ; Wm Brown, Utica, N. Y. ; J. G. Christopher, Ticonderoga, N. Y. ; W. H. Lee, Moncton, N. B. ; J. J. Ryan, Lennoxville ; Chas. Lavoie, Québec.

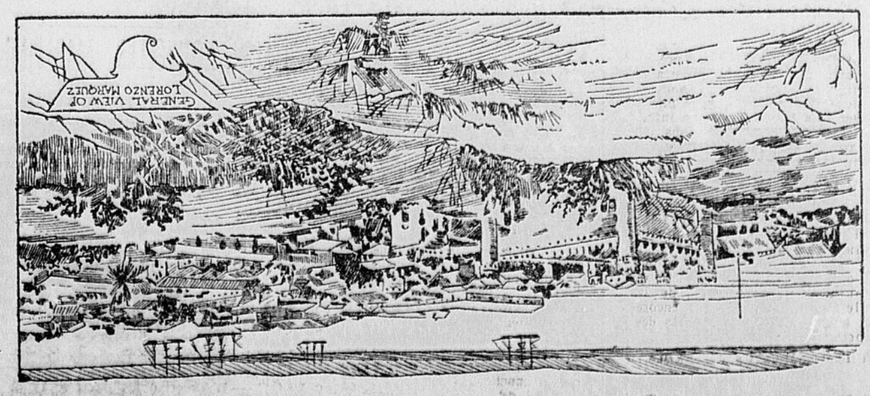

Vue de Laurenço Marqués, en Afrique.

CHANGEMENTS A QUEBEC

Les Pilules de Dodd pour les Reins mettent fin aux faiblesses de reins, de manière merveilleuse

Le cas de M. John Waite—Souffrait de la maladie de "Bright" depuis dix ans.—Les docteurs incapables de le guérir.—Les Pilules de Dodd pour les Reins le guérissent.

Québec, P. Q., 19 Fév — Depuis quelques années il y a eu un nombre de cas alarmant de la maladie de Bright, de Diabète Rhumatisme, Lumbago et autres maladies des reins en cette ville.

Plusieurs ont été fatals. Mais enfin, un grand changement s'est opéré.

Les Pilules de Dodd pour les Reins sont employées par les gens, et on ne craint plus les maladies des Reins.

C'est un fait scientifique l'emploi des Pilules de Dodd pour les Reins a guéri chaque cas qui s'est présenté.

La maladie de Bright a été longtemps considérée comme incurable par la profession médicale. Mais on l'a guérie chaque fois qu'on a employé les Pilules de Dodd, pour les Reins.

Pour le prouver, nous n'avons qu'à lire le témoignage de ceux qui les ont employées.

Voici une lettre que tous ceux qui ne jouissent pas d'une santé parfaite devraient lire. Elle est écrite par M. John Waite, 27 rue O'Connell, Québec.

M. Waite dit : "J'ai souffert pendant dix ans de la maladie de Bright. J'ai employé différents remèdes et subi des soins de nombreux médecins, mais en vain.

"Récemment j'ai commencé à employer les Pilules de Dodd pour les Reins, et je dois dire que je n'ai jamais vu un tel changement que celui par elles opéré.

"Mon urine est claire, mes douleurs sont disparues et mon sommeil est profond et tranquille.

"Les Pilules de Dodd pour les Reins sont un remède vraiment merveilleux valant leur poids de diamants."

AU PALAIS DE JUSTICE

GREFFE DES APPELS

La Corporation du village de Granby appelante vs Dame Julie Menard et vir, intimés. Cette cause est inscrite en appel par Mtres Amyrault et Duffy.

COUR SUPERIEURE—JUGEMENTS

Hon. juge Mathieu

The Sun Life Assurance Co vs F. X. Mandeville et al, es-qual. et F. X. Mandeville, opp. Motion du demandeur pour continuer les procédures au shérif, l'opposition ayant été renvoyée en révision le 3 janvier dernier.

Thomas James Claxton vs A. Lebeau et Dame Jane Credeford et al requérants.

Jugé que l'acte de vente soit fait sous le nom des exécuteurs et des fidéi-commis et que les argent leur soit payé d'après le jugement de distribution.

Hon. juge Taschereau

Dame Mary Quinn et vir vs Dame Adine Honan et vir. Jugements ex-parte pour $3,500, montant de deux billets garantis par les demandeurs à l'Imperial Bank of Canada et pour lesquels les demandeurs ont été condamnés et pour $150, frais sur l'action de la Banque contre Dame Quinn et al.

Adolphe Duperrault vs Remi Gohier et Remi Gohier, père, req. La requête pour permission de louer et réparer les immeubles en litige dans cette cause, est accordée.

Nap. Benoit vs L. J. Gaboury. Jugement permettant au demandeur d'amender sa déclaration en payant les frais voulus au procureur du défendeur, et renvoyant l'inscription en droit sans frais.

Hon. juge Langelier

The Imperial Bank of Canada vs Dame Mary Quinn et vir. Jugement pour $3,500, montant de deux billets garantis par les défendeurs et pour $150, frais en cette cause.

Auguste Chaussé vs John Mulcair et al. Jugement en déclaration d'hypothèque pour $726.

P. Charrette vs Simon Lacombe Action déboutée avec dépens. Le demandeur réclamait $126.08 pour services rendus. La Cour a rendu jugement suivant la preuve maintenant le plaidoyer de prescriptions du défendeur.

Hon. juge Loranger

Ernest W. Gilman vs James Baxter et al. Jugement ex-parte pour $177.50 contre les défendeurs James Baxter et J. B. Williamson.

Dosithée Archambault vs Dame M. Julie Gougeon et T. Prud'homme, fils, opp. et le dit demandeur contestant. Jugement renvoyant la contestation et maintenant l'opposition, du consentement des parties en cause.

Félix Clermont vs Louis Boucher.

L'année dernière, un vieillard de 80 ans, Amable Clermont, bien connu de la municipalité voisine, était surpris en flagrant délit de vol d'une poule, par Emmanuel Boucher, fils de Louis Boucher, cultivateur.

C'est à ce dernier que l'oiseau appartenait, et M. Boucher se plaignit que différents autres objets lui avaient été volés.

En apprenant la nouvelle de la tentative de vol de sa poule par Clermont, il se rendit auprès de celui-ci et le menaça de le faire conduire immédiatement au pénitencier, s'il ne réglait cette affaire.

L'on se rendit chez le notaire, et le père Clermont, dominé par la crainte, signa un billet de $200 en faveur de Boucher et lui abandonna de plus la propriété d'une vache.

Depuis un certain temps, les allures du vieillard semblaient étranges. On le fit examiner par un médecin qui le déclara fou, et M. Félix Clermont fut nommé son curateur.

Celui-ci intenta une poursuite à Boucher, pour l'interdit, lui réclamant $1,225, soit $225, le montant du billet payé et de la vache, plus $1,000 de dommages-intérêts.

L'honorable juge a donné gain de cause au demandeur pour $215 ; quant à la demande de $1,000, on n'a pas fait de preuve de dommages ; et dans la circonstance, elle doit être renvoyée.

FAILLITE

Seth Phillips, marchand de meubles, requis par A. E. Gélinas, de déposer son bilan, y a consenti.

A la demande de Thomas Kinsella, de Montréal, William J. O'Malley, faisant affaires à Montréal sous les noms et raisons de W. J. O'Malley & Co, a consenti à déposer son bilan. L'actif se compose d'un fond de magasin en gros de nouveautés et de marchandises sèches, d'un coffre-fort, de fournitures de bureau et de magasin, de livres de comptes et de dettes, de billets promissoires, de réclamations contre des compagnies pour le feu, etc. Les principaux créanciers sont Thomas Kinsella, pour près de $41,000, et la banque d'Hochelaga pour $1,500.

LE SEMINAIRE DE ST-ALBERT

Le petit séminaire de St-Albert solennellement béni il y a quinze jours, est maintenant ouvert avec le Rév. P. Culérier, O. M.I. comme directeur, et M. Chassé, étudiant ecclésiastique comme professeur.

Les petits séminaristes sont au nombre de 7 tous pleins d'une bonne volonté, d'un bon esprit et d'un entrain qui promettent pour l'avenir.

LE VIEUX ST. GEORGE.

La maison a accommodement de la basse ville,... 1883-1885, rue Notre-Dame.

L'INVENTAIRE

Malgré notre bonne vente à sacrifice du mois de janvier dernier, nous avons découvert, après inventaire, qu'il nous reste encore pour $25,000 DE MARCHANDISES, lesquelles doivent disparaitre avant la fin de février. Pour cela, nous ferons, dans les prochains dix jours, notre première

VENTE A PERTE

ANNUELLE.

Afin de célébrer la clôture de notre première année d'affaires, il faut que le tranchant atteigne tous les départements. Les profits sont à vous durant les prochains dix jours. A partir de VENDREDI matin, à 9 heures, nous ferons les offres suivantes :

Manteaux, corsages et pélérines : nous en avons de toute sorte à moitié prix.

Marchandises à robes, valant de 75c à $1.00, données pour 25c.

Etoffes à paletot et draps à pélériue, valant de 75c. à $1.50, sacrifiées pour 50c.

Gants de chevreau pour dames, valant de 50c à 75c. Ils ne nous resteront pas longtemps à 25c.

Corsets de femmes valant toujours 50c. Durant cette vente à perte, ils s'en iront à 39c.

Dentelles de trois à dix pouces de largeur, valant de 15 à 25c. Pendant les prochains dix jours elles se vendront à 10c la verge.

Voiles dans tous les genres et les prix ; de 5c en montant.

Rubans. Nous avons la réputation d'avoir le plus grand assortiment de rubans en Canada avec les prix les plus bas.

10,000 paquets d'aiguilles Sharp, valant 5cts. Durant la vente, ils seront à 1c.

Coton jaune de 40 pouces de largeur, valant 12 cts. Pour les prochains dix jours, seulement 7½ cts la verge.

Ne manquez pas de visiter le Département d'Epicerie vendredi.

Les marchandises sont livrées dans toutes les parties de la ville.

LE VIEUX ST. GEORGE,

1883-85 rue Notre-Dame.

Le magasin est ouvert le samedi jusqu'à 10.30 hrs p. m.

GARTH & CO.,

INGENIEURS D'APPAREILS A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

Entrepreneurs pour systèmes de

CHAUFFAGE, PLOMBERIE ET VENTILATION,

ESTIMATIONS, PLANS ET DEVIS FOURNIS.

Fabricants de toutes sortes de MATERIAUX nécessaires aux plombiers et aux poseurs d'appareils à gaz, à vapeur et à eau chaude.

AGENTS ET FABRICANTS POUR

National Meter Co., New-York.
Vanduzen Steam Jet Pump, Cincinnati.
Buckeye Bell Foundry Co., Cincinnati.
Penberthy & Korting Injectors.
Watson, McDaniel's Steam Specialties.
Watson's Pressure Regulator.
Chapman's Steam Trap Fittings, etc.
Jenkins' Globe Valves.
Chapman Valve Mfg Co.
Wilhelmi Copper Bath Boilers.
Braender's Jet Pump and Water Elevator.
Fellow's Little Giant and Twin Comet Lawn Sprinklers.
Newton's Sanitary Traps.

Fabricants du robinet d'arrêt (stop cock) Impérial dont la Corporation se sert dans les rues, du régulateur à gaz et du radiateur à eau chaude.

Demandez le catalogue et les listes de prix. 2-3aw

L'Histoire d'un Cultivateur

Atteint de maladies de Rognons et de douleurs dans le dos, etait incapable de reposer ou dormir. A souffert pendant 18 ans et fut gueri par les Pilules du Dr Chase pour les rognons et le foie,

Voici une autre guérison remarquable par les Pilules du Dr Chase pour les Rognons et le Foie. M. S. E. Phelps, de Bolton Centre, Qué., décrit son cas dans la lettre suivante:

"Mes rognons et mon dos étaient si malades que je ne pouvais ni travailler ni dormir. Mon urine avait des dépôts comme si c'était de la poussière couleur brique. J'étais forcé de me lever quatre ou cinq fois durant la nuit. Voyant l'annonce du Dr Chase pour les Rognons et le Foie, je résolus d'en faire un essai.

"J'ai employé seulement une boîte et je suis guéri. Je puis maintenant scier du bois et faire toutes sortes d'ouvrages. Mes rognons ne me causent plus aucun trouble et je jouis d'un bon sommeil. Je souffrais depuis 18 ans."

Les Pilules du Dr Chase pour les Rognons sont un spécifique admirable pour toutes les maladies dans le dos et désordres des reins.

Une Pilule, la dose, 25c la boîte chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

COMMERCE ET FINANCE

L'INFLUENCE DE LONDRES SUR LE MARCHE LOCAL

A QUOI TIENT LA BAISSE DU PACIFIQUE

On attend des nouvelles de l'armée du general Cronje sur les marchés anglais

LE BLE EN HAUSSE A L'ETRANGER

Lundi, 19 février 1900.

Nous pourrions répéter de la Bourse d'aujourd'hui ce que nous disions hier matin de la séance de samedi : marché à peu près inactif dépourvu de tout intérêt et tendant par dessus tout à fléchir. Les cours n'ont subi que de très légères variations.

Le Pacifique a ouvert faible et incertain, ce matin, puis s'est légèrement raffermi dans l'après-midi, clôturant plus fort à 99. La marche étrange et presque incompréhensible des cours de cette valeur reste une énigme pour beaucoup de gens, surtout après l'augmentation de dividende que l'on sait. L'opinion la plus accréditée dans les cercles financiers est que l'apathie général du marché de Londres a fortement contribué à faire naître l'anomalie — car c'en est une — que nous constatons ici au sujet de la valeur en question.

L'attention des Boursiers a été attirée au cours de la seconde séance par quelques ventes de Duluth Commun et préférentiel, les premières à 5 5-8 à 7-8 et les secondes à 15 3-4. Le Richelieu et Ontario est ferme à 113. Le Cable (nouv.) fait 168. Dans l'avant-midi il s'est vendu 2,000 parts de la Dominion Coal Bds à 111. La Banque de Montréal est à 254 1-4.

Dans les mines la Payne et la Virtue ont meilleur ton. La première clôture à 121 sur une vente sérieuse, et la seconde à 68 après avoir successivement atteint 68 1-2, 69 et 70. La War Eagle est faible et clôture à 154 bien que l'ouverture à 157 ait donné lieu à de bonnes espérances.

Aucun changement à signaler sur le marché monétaire.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE L'AVANT-MIDI.

Canadian Pacific—25 à 98¾, 1 à 99¾, 150 à 98½, 50 à 98⅝.

Duluth Com—100 à 5⅝, 700 à 5⅜.

Montreal Gas—100 à 191.

Do do—50 à 113, 50 à 113¼, 25 à 113.

Duluth pref.—225 à 15¾.

War Eagle—500 à 157, 4500 à 156, 1000 à 155, 250 à 157.

Virtue—6500 à 68, 400 à 67, 50 à 70, 1000 à 68.

Dominion Cotton—175 à 104, 5 à 103¼, 50 à 104, 10 à 103½.

Montreal-London—1000 à 26.

Commercial Cable (new)—21 à 168½.

Cable (old)—8 à 169¾.

Dominion Coal Bonds—$2000 à 111.

Bank of Montreal—2 à 254¾.

VENTES DE L'APRES-MIDI.

Canadian Pacific—50 à 98½, 75 à 98¾, 625 à

Rich. & O.—50 à 113¾, 25 à 113.

Commercial Cable (new)—20 à 168.

Dominion Cotton, xd.—10 à 104.

Virtue—5500 à 68, 1000 à 68¼, 250 à 68, 1000 à 69¾, 6500 à 70, 100 à 68.

Payne Co.—250 à 117, 250 à 119, 3500 à 121.

War Eagle—500 à 154.

M. L. J. Forget & Co., courtiers, rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant:

Valeurs.	Vendu— 3 p.m.	Acheté— 3 p.m.	Vendu— 12.30 a.m.	Acheté— 12.30 a.m.
Canadian Pacific	99⅛	99	98¾	98½
Duluth Com	6	5¾	6	5¾
Do pref	16	15¾	16	15¾
Montreal Street Ry	295	294	295	293
Toronto Street Ry	103½	102¾	103½	102½
Halifax Electric Ry	100	94	100	94
St. John Electric Ry	148	125	...	125
Twin City Transit	65	63	65	63
Do do pref	146	136	144	136
Rich. & O. Nav. Co	113¼	113	113½	113
Commercial Cable	169¾	168	170	168
Montreal Telegraph	170	165	170	170
Bell Telephone Co	187	177	190	177½
Montreal Gas	192	190	192	190
Royal Electric	196½	193	196½	193
Halifax Heat & Lt	...	10	...	10
Montreal Cotton	147	140	146	145
Dominion Cotton xd.	105	103¾	104½	103½
Can. Col. Cotton	...	75	80	75
Merchants Cotton	...	...	140	133
War Eagle	154½	153	155	153
Republic Co	98	95	98	95
Payne Co.	125	122	125	118½
Montreal-London	26	25	26	25
Virtue Co	70	69⅞	70	68
Dominion Coal Com	...	40	50	40
Do Do pref	...	...	...	...
Inter. Coal Com.	30	28	50	28
Do Do pref	100	90	100	90
Flem Coal & Coke	27	20	27	20
BANQUES—				
Bank of Montreal	...	250	...	250
Ontario Bank	...	...	...	...
Molsons Bank	...	190	...	190
Bank of B. N. A.	...	...	...	...
Bank of Toronto	...	...	...	...
Merchants Bank	162	159	162	159
Bank of Halifax	...	...	...	...
Bank of Nova Scotia	225	220	225	220
E. Township Bank	...	157	...	157
Union Bank	...	112	...	112
Commerce	...	...	...	...
Quebec Bank	...	...	...	...
Imperial Bank	...	210	...	210
Hochelaga Bank	...	146	...	146
DEBENTURES—				
N. W. Land pref.	...	...	...	...
Loan & Mortgage	...	...	...	...
Windsor Hotel	...	100	...	100
Com. Cable Coup bds	104	102¾	104	102¾
Do do pref.	...	...	...	...
Hal. Heat & Light	...	80	...	80
Can. Colored Cotton	100	...	100	...
Dominion Coal Bds	...	...	...	111

On câble de Londres, à MM. L. J. Forget & Cie., courtiers : Grand Tronc, 1er préférentiel 31 1-2, (2e) 64 5-8; (3e) 25 3-8. Pac. Can., 101; Hudson Bay, £22 7-8; Anaconda, £9 1-4.

LA CIE DES TRAMWAYS

Recettes de la Cie. des Tramways de Montréal, durant la semaine finissant le 18:

Dimanche	$3810.32	Aug. $476.33
Lundi	4972.58	Aug. 573.91
Mardi	4321.97	Dim. 141.60
Mercredi	4624.20	Aug. 752.53
Jeudi	4748.87	Aug. 447.86
Vendredi	4638.54	Aug. 486.58
Samedi	4752.78	Aug. 215.99
Dimanche	3679.18	Aug. 313.44

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 19 — Le ton d'ouverture a été très irrégulier, mais s'est raffermi dans la suite, probablement influencé par les nouvelles de la campagne Sud-Africaine.

Les valeurs internationales ont fait preuve d'une lourdeur excessive occasionnée par le caime plat du marché de Londres.

Le Baltimore et Ohio perdit 1 point au début puis remonta brusquement à la suite d'achats considérables ordonnés de l'étranger.

Les valeurs industrielles ont été faibles toute la journée.

Le Sucre qui était en hausse de 1-2 point, à l'ouverture, clôtura en baisse de 3-8 à 112 1-8 à la suite d'une série de ventes poussées avec vigueur. Le People's Gas a également clôturé en baisse après avoir donné des signes de faiblesse à maintes reprises. Le Norfolk et Western et l'American Tobacco ont été forts, le premier haussant de 1 3-8 et le second, de 1 1-2.

Le ton général s'est raffermi vers la fin de la seconde séance et le marché, finalement, clôtura tranquille, mais soutenu.

Ouverture : American Steel and Wire 57 3-4; Atchison, préf., 63 1-4; Burlington, 124 5-8; Continental Tobacco, 32 1-4, Federal Steel, 53 1-8; cuir, 16; Manhattan, 97 3-4; Missouri Pacific, 46; N. Y. C., 138 3-4; Brooklyn Transit, 72 1-2; Northern Pacific, 53, People's Gas, 104 1-4; Sucre, 113; Southern préf., 57, Tabac, 108 3-4, U. P., 50; do, préf., 76.

Valeurs.	Ouverture Février 19.	Fermeture 19.	Ouverture. Février 16.	Fermeture 16.
Amer. Cotton Oil Co.	34	34	...	...
Do do pref	...	...	...	...
Amer. Tobacco Co.	108¾	109⅞	109	108⅝
Amer. Sugar Ref. Co.	113	113¼	113¼	113⅜
Do do pref	...	...	...	...
Anaconda Mining Co.	...	45	44¾	44¾
A. T. & S. Fe, all p.	20¾	20¾	21	20¾
Do do pref	68¼	68⅜	69⅜	68¾
A. S. W.	57¾	57¾	58½	58⅝
Baltimore & Ohio	63	62⅝	63¼	62¾
Do do pref	78⅝	79⅝	79	78⅞
Brooklyn Rap. Tran.	72½	73¼	72⅝	72½
Canadian Pacific	...	...	...	...
Canada Southern	...	48½	...	...
Ches. & Ohio	20¼	20½	...	...
Chic. Bur. & Quincy	124⅝	125¼	124¾	124½
Chicago Gas xd.	104¼	104¾	105	104½
Chic. & N. W.	...	...	...	...
Chic. R. I. & Pac.	107¾	109	108¼	108¼
Chic. Mil. & St. P.	122¼	123⅝	122¼	122½
Contin. Tob., com	32¼	33	32½	32½
Do do pref	84½	85	...	...
Consolid. Gas, N. Y.	...	194	...	...
Col. Fuel & Iron	45¾	45¾	...	...
Cleve. C. C. & St. L.	...	61	...	...
Delaware, Lack West.	...	184	180¾	181¾
Delaware & Hudson	...	...	...	...
Den. & Rio Grande	...	22½	...	...
Del. S. S. & Atlantic	...	54	...	...
Do do pref	...	15	...	...
Federal Steel	...	55⅛	55¼	55¾
Federal Steel pref	...	74	74½	75½
General Electric	...	128	128⅞	...
Jersey Central	...	...	...	...
Lake Erie & Western	...	...	...	...
Do do pref	...	...	...	...
Louis. & Nashville	...	81¼	81⅝	...
Manhattan Elev.	...	97½	98¾	98½
Missouri Pacific	...	46	46½	46
Metropolitan Trac	...	176	177	...
National Lead Co.	...	...	24⅜	...
Do do pref	...	...	...	106
Nor. Pac. com. new	...	53	53⅜	53⅛
Do do pref	...	...	74¾	...
N. Y. Central &Hud.	133⅜	134	134¼	134¼
N. Y. L. E & West	12⅜	12⅜	...	...
Do do II pref	...	...	...	...
Do do I pref	...	36¾	36¾	...
N. Y. Ont. & West	...	23⅜	24½	23⅞
Omaha com	...	...	...	...
Pacific Mail	...	35½	36	38
Pressed Steel, com	...	...	...	57
Pressed Steel, pref	...	...	...	87
Phil. & Rd. all paid	...	18⅜	...	...
Pullman	...	...	...	...
Southern Ry. com	...	...	12	12
Do pref	...	57½	57¼	...
Southern Pacific	...	38¾	39	38⅞
Tenn. Coal & Iron	...	98⅜	99⅝	99
Texas Pacific	...	16¾	17	16⅝
U. S. Leather Co.	...	15	15⅞	16¼
Do do pref	...	...	87	85½
U. S. Rubber Com.	...	33½	33¾	32½
Do pref	...	...	96	...
Union Pacific Com.	...	50	50⅜	50
Do pref	...	78	78⅝	...
Wabash	...	...	...	...
Do pref	...	...	...	...
Western Union Tel	...	82	84	84¼
T. W.	...	...	...	...

New-York, 19—Argent sur demande, à 2 à 2 1-2 pour cent, dernier prêt, 2 1-2 p.c.; meilleur papier de commerce, 4 à 5 pour cent. Echange Sterling, ferme, 4.87 3-4 à 4.88 sur demande, et 4.84 1-4 à 1-2 à soixante jours. Taux affichés, 4.85 à 4.88 1-2. Billets de commerce, 4.83 1-2 à 4.84. Certificats d'argent, 59 3-4 à 60 3-4. Argent en lingot, 59 3-4. Dollars mexicains, 47 1-2. Débentures du gouvernement, forts.

COTON

New-York, 19—Coton: Les futurs ont débuté fermes mais avec tendance à la baisse: Mars, 8.62; avril, 8.61, mai, 8.55; juin, 8.53, juillet, 8.54; août, 8.43; septembre, 7.81; octobre, 7.61, novembre et décembre, 7.49; janvier, 7.50.

Le ton de la fermeture a été simplement ferme:

Février, 8.65; mars, 8.63; avril, 8.64; juin, 8.57; juillet, 8.59; août, 8.45; septembres, 8.45; octobre, 7.58; novembre, 7.47; décembre, 7.47; janvier, 7.48.

Liverpool, 19, 4 h. p.m.—Coton sur place, demande modérée et cours sans changement. American Middling, 5 1-16d;

Les ventes du jour ont atteint 8,000 balles, dont 7,700 étaient de provenance américaine. Arrivages, 13,000 balles. Les futurs ont débutés fermes et clôturé tranquilles.

HUILE

Pittsburg, 19—Huile, ouverture, 1.68; clôture, 8'68.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 19.—Tous les marchés anglais ont été inactifs et même lourds aujourd'hui. Pourtant on attendait pour agir, des nouvelles de l'armée du général Cronje. Le succès remporté par Buller fit naître un peu d'activité mais celle-ci fut de courte durée.

Les valeurs américaines se sont maintenues fermes bien qu'elles aient été fort négligées; le Norfolk and Western et l'Union Pacific ont fait exception à la règle générale cependant. La Banque d'Angleterre a acté pour £21,000 en or de pièces allemandes et en a reçu 20,000 d'Australie. L'argent "at call" s'est maintenu ferme.

Londres, 19—4 p. m.—Clôture: Consolidé, au comptant, 100 9-16; à terme, 100 11-16; C.P.R., 100 3-4; Erie, 13; Erie, first (préf.) 30; Illinois Central, 116 1-2; Union Pacific, (préf.) 78 3-8; St Paul (Common) 125 3-4 N.Y.C., 137 1-2; Pennsylv., 68 3-4; Reading, 9 1-2; N.P. (préf.) 76 3-4, Atchison, 21 7-8; Louisville, 83 1-8; Argent en lingot, 27 1-2d l'once, ferme. Argent, 3 pour cent.

Le taux de l'escompte sur le marché libre est de 3 7-8 pour cent pour les billets à brève échéance et de 3 7-8 à 15-16 pour les billets à trois mois. Mines Rand, 35. G.T.R., 8 1-4; Anaconda, 9 1-4.

Paris, 19.—Le 3 pour cent de rentes française fait 100 francs 75 centimes à terme. Echange sur Londres, 25 francs 20 centimes pour chèque, 4 pour cent espagnol, 68 à 69 1-2.

VALEURS MINIERES

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Montreal G. Fields—1500 à 7.

Payne—500 à 120.

Montreal-London—1000 à 26½, 1300 à 27.

Virtue—500 à 68.

Deer Trail Cons.—2500 à 9½.

Decca—2000 à 7.

Noble Five—500 à 8½.

White Bear—1000 à 4.

VENTES DE L'APRES-MIDI.

Golden Star—1500 à 20½.

Virtue—300 à 67, 500 à 70, 500 à 70.

Monte Christo—2500 à 4.

Payne—1500 à 120, 400 à 121, 5000 à 120, 5000 à 120½, 1000 à 120, 500 à 120.

VALEURS MINIERES.

MM. L. J. Forget & Co., courtiers, rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

Valeurs.	Vendu 3 p.m.	Acheté 3 p.m.	Vendu— 12.30 a.m.	Acheté— 12.30 a.m.
Payne	120½	120	121	120½
War Eagle	160	140	156	150
Republic	100	96½	98	96
Virtue	71	69½	69½	68
Montreal-London	27	26½	27	26
Big Three	7½	6½	7½	6
Brandon G. C.	25	15	28	12½
California	10½	9	11	10
Can. G. Fields	7½	6	7	6
Cariboo Hydraulic	...	...	...	...
Evening Star	8½	...	8½	7
Fern	3	2	5	2
Gold Hills Dev.	6	4½	6	4
Iron Colt	15	...	15	...
Knob Hill	80	40	80	50
Monte Christo	6	4	4	3½
Montreal G. Fields	7½	6½	7½	6
Noble Five	...	8	9	8½
Novelty	3	1	2	1
Old Ironsides	97½	50	100	...
Virginia	5	2	6	2
Rambler Cariboo	...	...	...	...
Bullion	50	34	50	34
Decca	9	6½	9	6
Morrison	5	3	5	3
Golden Star	20½	19½	21	19½
Slocan Sov	32	31	32¾	31½
Fontenoy	...	...	...	...
Rathmullen	6½	1½	6½	1½
Winnipeg	23½	21	23	20
Dardanelles	9	4	9	4
Deer Trail Cons.	10	9	10	9
North Star	...	167	...	105
Kenneth	...	...	...	...

A TORONTO

Toronto, 19—Ventes du jour:

Centre Star, 500 à 135.

Dardanelles, 1000, 1000 à 5 1-4.

Deer Trail, Con., 3,000, 2,000, 500 à 8 3-4.

Morning Glory, 500, 500 à 4 1-2.

Morrison, W. D., 1,000, 1,000, 500 à 4 1-4.

Wd. Rathmullen, 5,000 à 4 3-4.

Republic, 500 à 96 1-2.

War Eagle, 100 à 1.58.

Minehaha, 500 à 10; 500 à 10 1-2.

Deer Trail, Con., 1,500 à 8 3-4.

G. Star, 1,000 à 19 1-2.

Ventes totales: 21,000 parts.

Golden Star, 2,000 à 20, 1,000 à 21.

Deer Trail, 10,000 à 8 3-4.

Fairview Corp'n, 1,000 à 3.

California, 1,000 à 9 1-2.

Deer Trail, Con., 500 à 8 3-4.

Minnehaha, 500 à 10 1-2.

Van Anda, 1,000 à 4 1-2.

Hammond Reef, 1,000 à 12 3-4.

Can. G. F. S., 2,500 à 6 1-4.

War Eagle, 500 à 1.55.

Republic, 1,000, 500 à 96.

A ROSSLAND

Rossland, C. A., 19.—Ventes:

Okanagan—6,000 à 4; 500 à 4.

Giant—2,000 à 6; 500 à 5 1-2.

Tamarac—1,000 à 7 1-4 ; 1,000 à 7 1-4 ; 1,000 à 7.

Rambler—500 à 53 1-2.

LA SITUATION S'AMELIORE

Rossland, C. A., 19— Quoique les envois de minerai aux hauts fourneaux aient diminué de 750 tonnes, la semaine dernière, la situation minière est généralement meilleure. Environ 400 ouvriers trouvent un emploi permanent aux mines Le Roi, War Eagle et Centre Star, et, lorsque les difficultés présentes en rapport avec les machines seront surmontées, on emploiera un plus grand nombre de mineurs que jamais. Les machines nouvelles de la War Eagle et de la Centre Star commencent déjà à arriver, mais celles de la Le Roi se feront attendre encore trois semaines au moins. Dans les cercles de l'industrie minière, on croit qu'il n'y aura pas d'autres diminutions de personnel dans les mines du Rossland, et que la situation va aller s'améliorant jusqu'à ce que les mines aient recommencé à expédier aux hauts fourneaux.

Le règlement des différends occasionnés depuis le mois de juin dans le Slocan par la loi du travail, a contribué à améliorer la situation.

Voici le rapport des quantités de minerai expédiées par chaque mine, la semaine dernière, et depuis le commencement de l'année :

	Semaine.	Année
Le Roi	...	13,202
War Eagle	366	10,603
Centre Star	213	7,017
Iron Mask	91	1,257
Evening Star	30	85
I. X. L.	50	148
Monte Christo	...	273
Giant	...	42
Total, tonnes	751	31,627

GRAINS ET FARINES

Lundi, 19 février 1900.

Le marché est tranquille par suite du peu de blé offert en vente.

Le blé du Manitoba cote 66 1-2 à 66 3-4, Fort Williams. Le blé de printemps d'Ontario est sans changement à 67c est et 75c à Montréal à flot. Le blé roux cote 65c ouest et le sarrazin 50c ouest.

L'orge est tranquille à 40 1-2c pour le No 3 et 41 1-2 pour le No 2 ouest. Les pois sont fermes à 62c nord et ouest. Le seigle vaut 51 1-2c ouest.

La farine est en bonne demande.

Les patentes du Manitoba cotent $3.80 à $4.00 ; patentes d'Ontario, $3.50 à $4.00 ; fortes de boulangers, $3.50 à $3.60, patentes d'hiver, $3.50 à $3.90. Straight rollers, $3.30 à $3.35. Le son du Manitoba est soutenu à $15.50 à $16 en poches et celui d'Ontario à $15.50 à $16 par lots. Les "Shorts" cotent $16.50 à $17 la poche.

Tableau comparé des quantités de grains disponibles dans la métropole du Canada :

	Fév. 17 1900	Fév. 10 1900	Fév. 18 1899
Blé	64,065	54,946	19,150
Maïs	19,793	20,193	15,529
Pois	57,091	54,314	21,630
Avoine	350,008	300,364	218,226
Orge	28,369	29,185	11,837
Seigle	14,316	14,316	2,893
Sarrasin	39,892	36,825	26,510
Farine	31,064	30,047	17,198
Far. d'avoine	675	398	254

MARCHE DE TORONTO

Toronto, 19 — Le blé est soutenu et en bonne demande à 65 1-2 cts et 66 pour le roux et le blanc de l'ouest. Le blé de printemps cote 67 cts est. Le Manitoba de l'ouest est en hausse à 82 cts demandé pour le No 1 dur en transit à Sarnia, 71 à flot à 81 cts à North Bay.

La farine est ferme. Les Straight Rollers en chars de quarts cotent $2.85 à $2.90 ouest. Les patentes du Manitoba cotent $3.80 à $4 par chars et les Strong Bakers, $3.50 à $3.60.

L'orge est ferme à 41 1-2 cts à 42 cts est, pour le No 2 est, et 41 à 41 1-2 cts ouest.

Le sarrasin est ferme à 50 cet est, et 49 cts ouest ; le seigle est ferme à 51 et 51 1-2 est, et 50 à 50 1-2 ouest ; le blé-d'inde est soutenu à 34 1-2c pour le jaune de l'ouest, Canada. Le blé-d'Inde américain cote 43c pour le No 3, vieux, et le No 3 nouveau, Toronto, 41 1-2.

L'avoine est soutenue ; la blanche cote 27 1-2 à 28 cts est, la mêlée, 26c, et la blanche de l'ouest, 27 cts.

La farine d'avoine est ferme à $3.20 à $3.25 par chars de sacs et $3.30 à $3.35 par quarts sur place.

Les pois sont plus chers à 63 cts est, et à 62 cts ouest.

MARCHES AMERICAINS

New-York, 19 — Farine, arrivages, 19,166 barils ; export, 17,093 ; ventes, 7,500 paquets. Le marché est terne et facile, excepté pour les straights d'hiver qui sont plus ferme et très actifs. Patentes d'hiver, $3.65 à $3.85 ; Straights d'hiver, $3.45 à 3.55 ; Patentes du Minnesota, $3.85 à $4.15; Extras d'hiver, $2.60 à $2.90. Bakers (Minn.) $2.90 à $3.05. Farine de seigle, tranquille, $3.00 à $3.05. Farine de sarrasin, ferme $1.50 à $1.60. Farine de blé-d'inde, soutenue ; jaune de l'ouest, 83 cts.

Blé, arrivage, 37,600 boisseaux ; export, 80,392 ; ventes, 1,910,000 futurs et 104,000 export. Sur place, soutenu : No 2 roux, 76 7-8 (élévateur) ; No 2 roux, 78 5-8, à flot ; No 1 nord, Duluth, 80 7-8 à flot ; No 1 dur, Duluth, 82 7-8 à flot. Marché facile et terne toute la journée, haussant de 1-8 à 1-4c vers la fermeture en sympathie avec le blé-d'inde. Mars, clôture, 76⅝-8 ; mai, 74 7-16 à 74 15-16, clôture, 74 7-8 ; juillet, 74 1-16 à 74 1-2, clôture, 74 1-2 ; septembre, clôture, 74 3-8.

Blé d'Inde, arrivages 226,000 boisseaux ; export, 68,974 ; ventes, 200,000 futurs et 120,000 sur place. Sur place fort. No 2, 43 3-8 à flot et 42 1-4 (élévateur). Le marché a débuté facile en sympathie avec le blé, puis est devenu progressivement actif et fort, clôturant en hausse de 1-4 à 3-8. Mai, 40 3-8 à 41 1-8, cloture 41 1-8.

Avoine, arrivages, 123,500 boisseaux ; ventes 180,000 sur place, ferme. No 2, 29 1-4 ; No 3, 28 3-4 ; No 2, blanche, 33 ; No 3, blanche, 31 1-2. Sur voie, mêlée ouest, 29 à 30 1-2 ; sur voie blanche, 31 1-2 à 35. marché tranquille, mais ferme.

MARCHE DE CHICAGO

Février 19 1900.

	Ouv.	Max.	Min.	Clot.
Blé—				
Mai	67⅞	68⅜	67¾	68⅜
Juillet	68½	69	68½	69
Maïs—				
Mai	34½	35⅜	34½	35⅜
Juillet	35	35¾	35	35¾
Avoine—				
Mai	23⅜	23⅝	23⅜	23⅝
Juillet	22½	22⅝	22½	22⅝
Lard—				
Jan.	...	...	...	...
Mai	10.97	11.00	10.92	11.00
Saindoux—				
Jan.	...	...	...	...
Mai	6.07	6.07	6.03	6.07
Short Ribs—				
Jan.	...	...	...	...
Mai	6.02	6.07	6.02	6.02

Chicago, 19.—Le blé a ouvert en baisse de 1-4c par rapport à samedi à 67 7-8 à 68, mai, et 68 1-2 à 68 5-8, juillet.

Un bulletin adressé à M. Coon, agent de la maison Bartlett et Frazier, de Chicago, dit: "Blé à flot, augmentation, 2,520,000 ; mais à flot, augmentation, 1,632,000. Aussi longtemps que la température se maintiendra favorable et que la demande pour l'exportation sera aussi tranquille qu'en ce moment, les prix du blé baisseront. Les livraisons de mais, à la campagne, sont assez libérales.

Le blé a néanmoins remonté pendant l'avant-midi et cloturé de 1-4c environ. Le mais a ouvert soutenu à 34 1-2, mai, 35 à 35 1-8, juillet.

L'avoine a également cloturé en hausse ainsi que les provisions.

Arrivages demain matin : Blé, 80 chars ; blé d'Inde, 750 chars ; avoine, 325 chars ; cochons, 32,000.

Les futurs ont cloturé comme suit :

Blé—Fév., 66 7-8 ; mai, 68 3-8 à 1-2, juillet, 69.

Blé d'Inde,—Fév., 33 3-4 ; mai, 35 3-8 à 1-2 ; juillet, 35 3-4.

Avoine.—Mai, 22 5-8 à 3-4 ; juillet, 22 5-8 à 3-4.

Mess pork.—Mai, 11.00 ; juillet, 11.02 1-2.

Saindoux.—Mai, 607 1-2 ; juillet, 617 1-2.

Ribs.—Mai, 6.07 1-2 ; juillet, 6.02.

Chicago, 19.—Farine au comptant, ferme : d'Blé de printemps, No 3, 66 3-4 à 6-9 ; blé d'Inde, No 2, 34 à 34 1-4 ; No 2, jaune, 34 1-4 ; avoine, No 2, 23 à 23 1-2 ; No 3, blanche, 25 à 26 ; orge, No 2, 36 à 43.

Arrivages : Farine, 50,000 barils; Blé, 51,000 ; blé-d'inde, 488,000; Avoine, 324,000; Seigle, 9,000; Orge, 77,000.

Envois : Farine, 29,000; Blé, 19,000; blé-d'inde, 479,000; Avoine, 93,000, seigle, 3,000: Orge, 17,000.

Buffalo, 19.—Blé de printemps, 19.—No. 1 dur, 77 5-8; No. 1 nord, 76 3-8 à 76 7-8 ; Blé d'hiver No. 2roux,73 1-2; mêlé, 73; No. 1 blanc, 77 1-2 demandé. Blé d'Inde fait, No. 2 jaune, 37 3-4; No. 3 jaune, 37 1-2.

Avoine, tranquille et faible: No. 2 blanche, 29; No. 3 blanche, 28 1-2; No. 4 blanche, 28; No, 2 mêlée, 26. Seigle, nominal : No. 2, 64.

Détroit,19.—Blé, clôture: No. 1 blanc, 74 1-4 au comptant; No. 2 roux au comptant, 73 1-4; mai, 73 3-4; juillet, 73.

Milwaukee, 19.—Blé, en baisse de 1-2 cent. No. 1 Nord, 67 1-2 à 3-4; No. 2 nord, 65 1-2; Seigle, facile: No. 1, 58. Orge, ferme. No. 2, 46. Spécimen, 36 à 45.

Minnéapolis, 19.—Clôture: Blé, février, 65 1-2; mai, 65 3-8 à 3-4; juillet, 67 à 1-8; No. 1 dur, 67; No.1 nord, 65 1-2, No. 2 nord, 63 1-2. Farine soutenue.

Duluth, 19.—Blé No. 1 dur au comptant, 67 7-8; No. 1 nord, 66 3-8; Sept., 69; No. 2 nord, 63 7-8; No. 3 de printemps, 60 5-8 Avoine, 23 1-2 à 24. Blé-d'Inde, 33 1-8.

Toledo, 19.—Blé No. 1 au comptant, 72 ; mai, 73 3-4, Blé.d'Inde No. 2 mêlé, 35 1-4; Avoine no. 2 mêlée, 24. Seigle, No. 2, 59 au comptant.

New-York, 19.—Approvisionnement de grains visible, en magasin et à flot, à New-York, samedi, le 17, d'après le relevé officiel :

Blé, 53,219,000 boisseaux, diminution, 685-000 boisseaux.

Blé-d'Inde, 14,515,000 boisseaux; augmentation, 108,000 boisseaux.

225,000 boisseaux.

Avoine, 5,743,000 boisseaux; diminution, Seigle, 1,446,000 boisseaux; augmentation 21,000 boisseaux.

Orge, 1,422,000 baisseaux; diminution, 84-000 boisseaux.

MARCHES EUROPEENS

Liverpool, 19 — Le blé a ouvert en baisse de 1-4d à 5s 10 1-8d mars, 5s, 9 3-4d. mai et 5s. 10d, juillet. Le ton du marché était faible et la clôture a eu lieu lieu à 5s. 10d. mars, 5s. 9 3-4d. mai et juillet. Le maïs a ouvert à 3s. 8 1-2d. février, 3s. 8 1-4d. mars, 3s. 7 5|8d. mai et 3s. 7 1-2d. juillet, en baisse de 1-2 penny; il a clôturé à 1-4d. plus bas que l'ouverture.

Paris, 19 — Le blé et la farine ont ouvert en hausse de 5 centimes. Ouverture, blé, février, 20 f. 25; août, 21 f. 25. Farine, février, 26 f. 45; clôture, 27 f. 70.

Clôture : Blé, février, 20 f. 40; août, 21f. 50. Farine, février, 26 f. 60; août, 28 f.

102, RUE STE-FAMILLE, Coin de la rue Prince-Arthur.
et 100, RUE STE-FAMILLE.

Ces deux maisons isolées à façade en pierre, en bon ordre, avec système de chauffage à eau chaude dans chaque maison, seront vendues

PAR ENCAN

AU No 181, RUE ST-JACQUES, VENDREDI, LE 1er MARS, A Onze Heures.

J. CRADOCK SIMPSON & CO., Agents d'Immeubles.

WM. KEARNS, Encanteur. 54

PROVISIONS

L'approvisionnement de cochons abattus restreint. Les prix montent plus rapidement dans l'Ouest qu'ici avec la conséquence que plusieurs envois destinés à Montréal ont trouvé acquéreurs à meilleur compte qu'ici. Un char complet de cochons abattus à été vendus samedi à raison de $610.

En général les prix varient de $6.25 à $6.50 et de $5.50 à $5.75 suivant taille et pesanteur.

Nous cotons Canadian Short Cut Mess, $14.50 à $15.50; heavy long cut mess, $14 à $14.50 le baril; saindoux canadien pur, en seaux, 6 1-2 à 7 cents; raffiné compound, 6 a 6 1-4 cents la livre. Jambons, 10 à 11 1-2 cents, bacon 11 cents à 11 1-2 cents la livre.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS.

Le marché est relativement ferme avec bonne demande pour les œufs frais pondus à des prix variant de 18 à 20 cts. Les œufs en entrepôt obtiennent difficilement 12 à 14 cents

VOLAILLES.

La demande est bonne pour les oiseaux récemment tués. Les dindons de première qualité cotent de 10 à 11 cts. Les canards de 7 à 8 cts et les oies de 6 à 7 cts. Les poulets cotent 6 cts à 9cts.

BEURRE ET FROMAGE.

Le ton du marché se maintient ferme. Le beurre de crêmerie de choix est coté de 21 à 23 cts et même 23 1-2 et les qualités ordinaires ou bonnes obtiennent de 20 à 21 cts. Rouleaux 20 à 21 cts. Le beurre de ferme de l'Ouest est coté de 17 à 19 1-2 cts. Le fromage blanc est coté de 11 7-5 à 12 cts. A Liverpool, le fromage coloré est monté à 60s. 6d. et le blanc à 58s. 6d

En somme le marché local est soutenu avec une tendance à la hausse.

SIROP D'ERABLE.

Le sirop d'érable est très rare sur le marché et les prix restent au même niveau. Le sirop est coté $1.00 à $1.20 le gallon. Le sucre vaut de 9 1-2 à 10 cts la livre. Le miel coulé vaut de 10 à 12 cts la livre, et en gâteaux de 15 à 18 cts.

FOIN.

PRIMES ! PRIMES !!

..ASSURANCE DE $1,000.00..

Tous nos abonnés sont âssurés pour $1,000.00 contre les accidents fatals de chemin de fer.

Ceux de nos abonnés qui ont payé leur abonnement et qui n'ont pas reçu leur **Police d'Assurance,** (dont nous donnons une reproduction ci-dessous), ou leur **Prime-Image,** (voir liste ci-jointe) sont priés de nous en informer et nous nous empresserons de leur donner satisfaction.

...AVANTAGE EXCEPTIONNEL....

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS DU

"JOURNAL."

$1,000} ASSURANCE CONTRE LA MORT {$1,000

PAR ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.

La compagnie **THE OCEAN ACCIDENT AND GUARANTEE CORPORATION, Limited,** assure, par les présentes, la vie de.....
....., pourvu qu'il soit, au moment de l'accident, abonné de bonne foi, annuellement, trimestriellement ou mensuellement, au journal canadien-français " **LE JOURNAL** " (de Montréal), pour la somme de Mille Dollars, contre la mort par accident, telle mort devant arriver dans les dix jours à partir de celui de l'accident, être causée par un accident au train, pendant qu'il voyagera, porteur d'un billet de passager, sur toute voie ferrée de toute compagnie de chemin de fer du Canada, durant le terme pendant lequel il est abonné annuellement, trimestriellement ou mensuellement au " **JOURNAL,** " à condition qu'il prenne cet abonnement dans le cours d'une année, à partir du 20 novembre 1899. Cette assurance sera valide pendant un an de la date de son abonnement au dit journal, comme ci-dessus et à condition qu'il soit un abonné régulier du journal au moment de l'accident, et toujours à condition que le dit abonné inscrira son nom dans l'espace réservé à cet effet dans le journal de la date la plus récente, qui puisse lui parvenir avant le commencement de son voyage. Cette dernière condition est essentielle à la validité de l'assurance.

BON pour.....mois à compter du.....

The Ocean Accident and Guarantee Corporation, Limited.

Valide seulement à condition d'être contresigné par le gérant du journal ou son remplaçant.

ROLLAND LYMAN & BURNETT,

Gérant du "JOURNAL" de Montréal. Gérants généraux.

Lorsque vous partirez en voyage, remplissez les blancs ci-dessous et laissez le " JOURNAL " à la maison.

Nom de l'abonné.....

Résidence.....

Date du départ.....

AVIS.—**Les abonnés porteurs d'une Police d'Assurance comme ci-dessus, sont priés de se rappeler que l'une des conditions essentielles à la validité de leur police exige qu'ils inscrivent leurs noms sur le " JOURNAL " le plus rapproché de la date de leur départ.**

NOS PRIMES-IMAGES.

Toute personne qui paie son abonnement au " Journal " pour un an à l'avance, a droit à une des magnifiques lithographies ci-dessous, à son choix. (Les abonnés à prix spécial n'ont pas droit à la prime-image mais ils sont tous assurés contre les accidents fatals de chemin de fer et peuvent exiger qu'on leur délivre une police d'asaurance).

Prime No 1. Sacré-Cœur de Jésus, 16 x 20 couleur et or	**Prime No 7. Tableau de Fruits, 16 x 20 en couleurs**
" " 2. Sacré-Cœur de Marie, 16 x 20 couleur et or	" " 8. Après le Mariage, 16 x 20 en couleurs
" " 3. N.-D. du Perp. Secours, 16 x 20 couleur et or	" " 9. L'Amour à la Campagne, 16 x 20 en couleurs
" " 4. St-Antoine de Padoue, 16 x 20 couleur et or	" "10. Petite Reine de Mai, 16 x 20 en couleurs
" " 5. St-Jean Baptiste 16 x 20 couleur et or	" "11. Napoléon et Louise, 17 x 22 en couleurs
" " 6. La Ste-Famille 16 x 20 couleur et or	" "12. C'est l'Empereur ou Napoléon Sentinelle, 17 x 28 en couleurs

MAGNIFIQUES LITHOGRAPHIES SUR PAPIER DE LUXE.

Ces différents sujet, une fois encadrés, sont de splendides ornements pour votre demeure.

$20,000 DE GARANTIE

A part un Capital de $100,000, les Directeurs ont déposé $20,000 a la Banque d'Hochelaga, et ce dépot restera là pendant deux ans comme garantie pour les souscripteurs du " Journal,"

"LE JOURNAL"

MONTRÉAL, CANADA

GARANTIE DU SERVICE DE L'ABONNEMENT

MONTRÉAL, le 5 décembre 1899.

LA BANQUE D'HOCHELAGA.

Il est certifié par les présentes, que les directeurs de la Compagnie d'Imprimerie Electrique, éditeurs de la publication quotidienne, intitulée LE JOURNAL, ont déposé à cette banque, en compte spécial, la somme de **Vingt Mille Dollars ($20,000)**, accompagnée d'un certificat attestant que cette somme doit rester en dépôt pendant une période de deux années, exclusivement, pour garantir à chaque abonné du "JOURNAL" que cette publication continuera d'être publiée régulièrement et servie à l'abonné durant la période pour laquelle l'abonnement aura été payé.

F.-X. ST-CHARLES, Président,
Banque d'Hochelaga.

Abonnez-vous au " JOURNAL " et faites abonner vos amis.

Le Bulletin d'abonnement ci-dessous pourra servir à nous envoyer votre adhésion.

PRIX D'ABONNEMENT.

Le JOURNAL est la seule publication quotidienne du matin, son format est plus grand, son caractère plus gros et sa littérature plus intéressante que ceux de tous les autres journaux français de la Puissance ; c'est le seul journal qui assure ses abonnés pour $1,000 contre les accidents fatals de chemins de fer et qui donne une magnifique prime-image, cependant le prix d'abonnement n'est pas plus élevé que celui des autres journaux.

Edition Hebdomadaire, I an..... $1.00 ; 6 mois..... 50cts.
" Quotidienne, I an..... 3.00 ; 6 mois..... $1.50.

☞**AVIS.—Messieurs LOUIS BOURGEOIS, RÉNÉ MOREL et H. GAGNÉ sont nos agents généraux voyageurs pour la province de Québec.**

M. J. T. MORIN est notre représentant aux Etats-Unis.

Ces messieurs sont autorisés à percevoir le paiement des abonnements et à donner des reçus.

BULLETIN D'ABONNEMENT.

M. l'Editeur du " JOURNAL," Montréal, Canada.

Cher Monsieur,

Je vous prie d'insérer mon nom sur la liste des abonnés réguliers du " JOURNAL " pour l'édition.....
(Indiquer si c'est l'édition quotidienne ou hebdomadaire),

Nom et prénom.....

Bureau de poste.....

Comté ou Etat.....

N. B.—Si vous envoyez de l'argent avec ce bulletin, veuillez faire enregistrer votre lettre. Il est préférable cependant de faire vos remises par mandat poste ou d'express, bon postal, traite ou chèque à ordre.

Adressez toute communication comme suit :

" LE JOURNAL," 75 rue St-Jacques, Montreal, Canada.

☞**DEMANDEZ UN ECHANTILLON.**

NOUVELLES DES ETATS-UNIS

Manchester craint un désastre. — La Merrimack, bloquée par les glaces, menace d'inonder la grande ville manufacturière et les villages environnants. — La loi des 58 heures ; un " test case." — Un projet de chemin de fer électrique à East Brookfield. — L'inondation de Gilbertville, Mass., grands dommages. — Un Canadien écrasé par les chars. Il ne perd pas connaissance. — Suicide à Albany. — Une nouvelle ligue à Cohoes. — Delégué au chapitre général des Frères Saint-Viateur.

MANCHESTER MENACE D'UN DESASTRE

Manchester, N. H., 16—Une terrible catastrophe menace la ville et les villages riverains entre Manchester et Hookset. Nous étions sous l'impression que la tempête du commencement de la semaine avait dit son dernier mot, et que la rivière Merrimack, un peu grossie et écumante toutefois, allait couler son cours inoffensif comme elle l'a fait depuis 1896.

Il paraît que nous nous trompions dans nos calculs, et que la rivière sujette aux brusques changements d'humeur, veut faire un recommencement des désastres d'il y a quatre ans.

Une dépêche reçue au bureau de police à une heure après minuit, ce matin, porte qu'une banquise un peu grosse s'est échouée à deux milles plus bas que Hookset. D'autres l'ont immédiatement suivie, se sont accumulées, se sont massées, sous la poussée du courant rapide ; la gelée a mis un ciment à cette muraille de glace que la rivière élève encore, et derrière laquelle elle se retranche comme pour prendre son élan avant de se précipiter en tourbillon sur les fermes échelonnées en aval.

Dans l'espace d'une heure l'eau a monté de six pieds. Elle ne court plus tout droit, mais s'épand de chaque côté par dessus les rives, trop pleines, baigne d'abord et noie les basses-cours, après avoir démantelé granges et maisons.

Un gardien de l'écluse d'Amoskeag nous apprend qu'il ne faut pas accuser la rivière du méfait dont elle menace la ville. Laissée à elle seule, elle aurait été bien tranquille. Mais ses nombreux tributaires, dégringolant des montagnes, en torrents, en avalanches plutôt de glace et de neige, ont enflé son cours et l'ont mise hors d'elle-même.

Déjà les dommages sont considérables. Mais ce n'est rien au prix de ceux qu'on appréhende. La rivière se trouve à ce moment quatre pieds plus élevée qu'elle n'était en 1896, lorsqu'elle emporta trois ponts à Manchester, inonda les usines, et contraignit les industries textiles à chomer pendant des semaines.

Après cette première dépêche, une seconde est arrivée, demandant d'avertir les habitants d'Amoskeag de se tenir prêts à partir au premier signe de danger.

Amoskeag est un petit village situé sur la rive droite de la rivière, ancien centre de manufactures de chaussures, développé et agrandi aujourd'hui par diverses industries, qui y ont fait vivre d'une manière proprette quelques centaines de familles. Le site en est bas, et l'inondation le frapperait avant Manchester, dont il est comme l'avant-poste de ce côté.

Ce qui rend plus poignante encore l'anxiété, c'est le peu de solidité du pont d'Amoskeag, placé juste au-dessus des chutes, à l'embouchure des canaux qui amène l'eau aux manufactures de Manchester.

En 1896, on craignait à toute minute de voir ce grand pont tubulaire céder aux glaces. La pression qu'il eut à subir fut si grande qu'il fut reculé sur ses piliers de plusieurs pouces. Lorsque la débâcle se fera en haut, il est, croit-on, peu probable qu'il résiste. En partant, sa masse viendrait heurter plus bas le pont de McGregorville, dont le double tablier traverse le Merrimack à la hauteur de la rue Bridge. Encore un pont qui n'est pas sûr, et qui pourrait céder.

La perspective est peu rassurante, et on s'attend à toute minute à une catastrophe épouvantable. Plusieurs familles ont déjà quitté leurs logis et se sont réfugiées dans des endroits moins exposés.

Aux dernières nouvelles le ramoncellement de glace s'élevait sur une étendue de trois milles de longueur, et touchait à Martin's Feery. La rupture va se faire, il faut qu'elle se fasse, et qui peut prévoir les ruines qu'elle causera ?

LA LOI DES 58 HEURES

Fall River, 16 — En cour du district, hier matin, a été plaidée la cause de l'inspecteur des manufactures, M. Tierney, contre les propriétaires des filatures Hargraves.

Le juge McDonaugh a condamné les défendeurs à une amende de $50, pour avoir violé la loi des 58 heures, en laissant travailler le soir une jeune fille qui travaillait dans une manufacture durant le jour.

Les ouvriers des diverses unions sont enchantés du jugement qui condamne leurs patrons. Ceux-ci n'acceptent pas le verdict, et ont incessamment interjeté appel. Ils veulent faire de cette affaire un "test case"

NOUVELLE VOIE FERREE A EAST BROOKFIELD.

M. T. H. Clarke, de Boston, un des promoteurs du syndicat qui se propose de relier Southbridge aux Brookfields par une voie électrique entre Fiskdale et un des Brookfields, était à East Brookfield, jeudi. Ce syndicat se propose aussi de transporter des marchandises pourvu qu'il en obtienne la permission. Il se servirait pour ce dernier objet de wagons semblables à ceux des chemins de fer, et capable de porter dix tonnes. Loin de nuire aux lignes de chemin de fer, ce tramway leur aiderait et favoriserait tous les habitants des villages qu'il est destiné à relier. Le terminus serait à East Brookfield. Si l'on en croit M. Clarke, le Boston & Albany se proposerait de raccourcir sa voie de 4 milles et d'éviter les côtes qu'il lui faut franchir en passant à Charlton, par une nouvelle voie courte qu'il ferait construire entre East Brookfield et Jamesville. Rien n'est confirmé cependant à ce sujet.

L'INONDATION A GILBERTVILLE

Gilbertville, Mass., 14 — Les pluies torrentielles que nous avons eues depuis deux jours ont tellement fait monter le niveau de la rivière qu'un débordement s'en est suivi. La Geo. H. Gilbert Mfg. Co., a eu un département de ses moulins entièrement inondé ; l'eau entrant par les fenêtres. Bon nombre de caves ont été également inondées.

Le pont en pierre—d'une seule arche— qui relie les deux parties du village, et qui semblait d'une solidité à toute épreuve, est devenu dangereux ; l'on ne permet à personne de le traverser; l'eau paraî-il l'a sérieusement miné à sa base et menace de le faire écrouler à tout moment.

On nous apprend que de grands dégâts ont été causés sur tout le parcours de la Ware River. Une digue a été emportée à Old Furnace à 11 hrs. 45, hier soir.

TERRIBLE ACCIDENT A MANCHESTER ... N.-H.

Manchester, N.-H., 16 février.—Cyrille Labrecque, employé sur la ligne du chemin de fer Noth Weare, près de Kelley's Falls, a été victime d'un terrible accident. Dans la manœuvre d'un train, il est tombé et plusieurs wagons ont passé sur lui, lui écrasant les hanches et lui coupant le bras droit. Il n'a pas perdu connaissance. On l'a transporté à l'hôpital Elliott. Il ne peut en réchapper. Labrecque est âgé de 53 ans, est marié, et père d'une fille. Il demeure au No. 855 rue Elgin.

SUICIDE A ALBANY, N.-Y.

Arthur Langelier, qui était détenu à la prison d'Albany sous l'accusation d'assaut meurtrier, et dont le procès devait avoir lieu cette semaine, s'est suicidé dimanche dernier en se coupant la gorge avec un rasoir.

NOUVELLE LIGUE A COHOES.

Une nouvelle ligue vient d'être fondée à Cohoes, N.-Y., Elle a pour titre "The Cohoes Anti-Saloon League." Le but de cette association est de faire disparaître les buvettes dans Cohoes.

POUR LA FRANCE.

Le Révérend Frère Bélair, de Cohoes, N.-Y., vient d'être choisi comme délégué au chapitre général des Clercs St-Viateur, qui tiendra ses assises en France dans le cours de l'été prochain.

A TRAVERS LA PROVINCE

Chez nos Cultivateurs

A ST EDOUARD DE NAPIERVILLE — M. Jules Lussier a eu de jolis revenus en 1899 :

13 vaches lui ont rapporté.....	$420
6 veaux.....	36
22 porcs.....	220
86 poules.....	86
14 agneaux.....	50
Soit un total de.....	$812

Il a en hivernement 6 veaux, 12 cochons, 12 moutons. Il ne vend ni foin, ni grains. Il fait tout consommer sur la ferme. Il imite M. Joseph Verdon. Aussi je puis lui prédire un succès assuré.

M. Paul Tremblay a 100 tonnes de foin à vendre ainsi que 400 minots de grain. M. Tremblay outre les 9 vaches qu'il a eu l'été dernier il en a 8 en hivernement.' Il pourrait en garder 25 à 30 et 40 à 50 cochons.

M. Cyprien Bombardier a 33 ruches d'abeilles en hivernement qui lui ont rapporté 5150

M. Magloire G. Blain fabrique une excellente poudre fertilisante dont on se sert pour améliorer le grain de semence, avant de le mettre en terre.

Cette poudre a la propriété de hâter la germination du grain, de le rendre plus fécond et de le protéger contre la pourriture, la rouille et autres maladies aussi communes que préjudiciables.

Je ne saurais trop conseiller aux cercles agricoles d'en faire quelques essais.

Comparativement aux autres poudres fertilisantes, cette poudre est à très bon marché.

ST MICHEL DE NAPIERVILLE — Paroisse de 250 familles. Bon cercle agricole de 150 membres. Trois beurreries de 10,000 litres de lait chacune. Il a été payé ici aux cultivateurs environ $30,000 pour le beurre.

Grâce aux bons conseils de M. le curé Taillon, il se cultive plus de blé que dans les paroisses voisines.

J'ai été émerveillé des notes nombreuses et précieuses recueillies sur l'agriculture par M. Taillon. Parlez-lui de n'importe quelle question agricole, il a des notes sur tout. Il découpe dans les journaux agricoles, dans les journaux politiques qui parlent un peu d'agriculture, dans les rapports de l'industrie laitière, dans les rapports de la Ferme Expérimentale d'Ottawa. Sa spécialité est de collectionner les essais et de les mettre en face les uns des autres pour pouvoir ensuite être en état de dire à ses paroissiens et à ses fermiers : telle chose faite de telle manière est préférable à telle autre chose faite autrement, et en voici la preuve.

Il ne se contente pas de lire, mais il lui faut aussi faire des essais. Tous les ans, il fait une foule d'essais avec différents grains de semence, divers engrais. C'est une passion chez lui. Il a quatre belles grandes fermes. Toutes ses opérations agricoles reposent sur des chiffres, des faits, des essais. Il ne fait jamais quoi que ce soit sans se demander ce que cela va lui rapporter. Il procède méthodiquement en tout et partout. Je ne saurais vous en donner une meilleure preuve qu'en vous donnant la copie d'une petite feuille qui me tombe sous la main par un pur hasard et intitulée :

PROGRAMME DE CULTURE POUR 1900 POUR MA TERRE DE 92 ARPENTS.

1. Je sèmerai 3 arpents en avoine, pois, et lentilles, semées en 3 fois à 15 jours ou à 3 semaines de distance pour m'assurer un fourage vert en cas de sécheresse.

2o. Je sèmerai 3 arpents en grand blé d'Inde en deux parties, d'abord entre le 15 et le 20 mai et l'autre partie en juin pour m'assurer un bon fourrage pour septembre et octobre.

3o. A la fin de juin, si les prairies ne promettent pas un bon rendement suffisant pour nourir les 4 chevaux et les 14 bêtes à corne de la ferme, je sèmerai en avoine et lentilles aussi grand qu'il en faudra pour compenser le foin qui ne poussera pas.

4o. Je sèmerai 5 minots de blé dans environ 3 arpents 1-2 de bon terrain tel que retour de blé d'Inde ou de patates. J'aurai à mettre 5 minots de cendres vives de l'arpent et si le terrain ne me paraît pas avoir été assez engraissé avec le fumier l'an dernier, je devrai mettre 200 livres de superphosphate de chaux "le Victor" à l'arpent.

5. Je sèmerai 4 arpents en orge dans du terrain préparé comme pour le blé. Cette orge est destinée aux engrais.

6. Je sèmerai 3 ou 4 arpents en pois encore pour engraisser les animaux.

7. Je sèmerai 20 arpents en avoine pour les besoins de la ferme.

8. Je sèmerai 1-2 minot de graine de lin aussi pour les animaux.

9. Je sèmerai 6 arpents en légumes de toutes sortes : betteraves, fèves, navets, blé d'Inde de table, blé d'Inde blanc, patates, etc., etc.

10. A la fin de juin, je sèmerai en sarrasin toutes les prairies pauvres, sales, aussi grand qu'il y en aura.

11. Il y aura 20 arpents en pâturage.

12. Voilà donc 63 arpents ; la balance 29 est en foin.

Maintenant, chers cultivateurs, combien y en a-t-il parmi vous qui avez songé à vous faire un programme de culture pour 1900.— N'est-il pas vrai qu'il arrive assez souvent que nous sommes rendus par près de la moitié des semailles et qu'on n'a pas encore songé à se demander ce que l'on doit semer etpourquoi semer telle chose plutôt qu'une autre.

Il est impossible de faire de la culture sans raisonner son travail — une bonne tête vaut cent bras dit un proverbe.

Quand bien même vous seriez l'homme le plus laborieux du monde, si, dans le cours de l'été vos vaches sont surprises par une sécheresse et si vous n'avez pas de fourrages verts à leur donner, vos vaches diminueront en lait, et de beaucoup. Levez-vous à 4 heures du matin tant que vous voudrez, travaillez, suez, peinez, tout cela ne fera pas donner de lait à vos vaches. C'est du fourrage vert qu'il leur faut, et voilà tout. Vous direz après cela, c'est bien curieux çà, je travaille comme une bête de somme, et je ne suis jamais plus riche; oui, vous travaillez, il est vrai, même beaucoup, mais MAL. Alors pourquoi ne pas imiter M. l'abbé Taillon, pourquoi ne discutez-vous pas en famille durant les longues soirées d'hiver, les opérations de la ferme pour le printemps suivant.

Vous savez que nous sommes exposés à avoir des sécheresses l'été, qui brûlent et rasent nos champs, nos pâturages; alors, faisons-nous donc des réserves de fourrages verts pour remplacer l'herbe qui viendra à manquer.

A la fin de juin, il est facile de prévoir si la récolte du foin promet d'être abondante.

...Petites Annonces...

Si nous sommes menacés d'une disette de foin, pourquoi alors ne ferions-nous pas comme M. l'abbé Taillon, pourquoi ne semerions-nous-pas en pois et en avoine et lentilles, autant d'arpents qu'il en faudra pour produire du fourrage bert afin de suppléer au foin sur lequel nous comptions.

M. Isaac Charrette, du Lac Masson, achetait autrefois pour $200 de gru et de son pour engraisser ses 20 vaches durant l'hiver. Aujourd'hui, il n'en achète pas pour un sou, et ses vaches donnent plus de lait que soignées au gru et au son. Comment cela? Parce qu'il a toujours à leur donner l'hiver, de l'avoine fauchée verte, et séchée sur le champ.

UN MEDAILLE.

COCAGNE

Une ancienne paroisse acadienne

Depuis quelque temps, M. le curé nous parle de faire terminer et décorer notre église qui depuis 1892, lors de sa dédicace au culte, est restée inachevée.

Il ne serait pas hors de propos de rappeler les beaux commencements de la religion et ses développements merveilleux dans notre paroisse.

Cocagne est la plus ancienne paroisse du comté de Kent. Joseph Goguen, Français Arsenault, Paul Hébert et Jeannotte Bourque, furent les premiers colons qui s'y fixèrent en 1767. Ce furent ces quatre pionniers ainsi que leur progéniture, formant en tout une bourgade de seize familles acadiennes, qui formèrent le pieux dessein d'ériger la première chapelle en 1798. Cocagne était alors une petite mission mais elle fut favorisée de temps en temps de la visite du missionnaire.

Le Père Joseph Mathurin Bourg, petit exilé de 11 ans lors du grand déracinement, étudie à Paris, et revient à Québec où il reçoit les saints ordres. C'est le premier Acadien qui est élevé à la sublime dignité du sacerdoce. En 1774, il part pour les missions lointaines de l'Acadie dont il tardait de revoir ces lieux si chers à son cœur, et porter le secours de son ministère à ses malheureux compatriotes. Lors de ses courses apostoliques, le Père Bourg n'oubliait pas la mission de Cocagne, nom qu'on lui donnait alors et dont beaucoup de vieillards ont conservé la prononciation accentuée. On lit dans les vieux registres conservés à Carleton qu'en 1777 il suppléa les cérémonies du baptême aux enfants de Joseph Goguen.

Le Père LeRoux, missionnaire résidant à Memramcook, eut aussi charge des habitants de Cocagne jusqu'en 1798, époque où le Révd. Thomas Power vint le remplacer. C'est en 1833 que la seconde église fut bâtie par cinquante contribuables.

Enfin, la troisième église, celle qui existe maintenant sur la pointe de Cocagne, fut élevée en 1888, sous les soins du R. P. Cormier, par la peu près 250 payeurs. Lorsque ce temple aura subi les réparations voulues, et lorsque notre curé avec son bon goût, aura conduit à bonne fin les travaux de décoration, nous aurons le plaisir de posséder une des plus belles églises du comté.

Notre paroisse est un monument du passé, il faut tenir à honneur de la voir progresser et il faut pour cela y mettre chacun de la bonne volonté. Nous serons généreux et nous répondrons à l'appel de notre pasteur avec une ardeur qui prouvera notre foi et notre amour pour notre religion. Nous ne savons pas quand doivent commencer les travaux, mais nous aimons à dire au Révd. Père L'Archevêque que nous lui aiderons de toutes nos forces dans cette noble entreprise, toute à l'intérêt de notre paroisse.

PAROISSIEN.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

Dégustez ce compte rendu d'une audience du tribunal d'Alexandrie.

Il s'agissait d'un mouton qui, en dépit des défenses réitérées de M. Giulio Pini, persistait à venir paître sur les terrains de ce dernier. A bout de patience,M. Pini emmena le mouton et l'enferma dans son parc. La propriétaire de cet animal entêté assignait de ce fait M. Pini en restitution du mouton et demandait en outre compensation pour dommage matériel et " moral ".

Me Molmari, qui représentait M. Pini, a admis que le dommage matériel pouvait résulter de la confiscation du mouton ; quant au dommage moral, il n'en voyait aucun, à moins que la dame Sourour n'appuyât cette prétention sur le passage suivant de l'assignation envayée à M. Pini !

" Attendu que la brebis, compagne intime du mouton, n'a par suite de la tristesse à elle causée par cette séparation, donné du lait qu'avec parcimonie. "

La " parcimonie" de la veuve brebis a fait passer un bon moment à l'auditoire.

ALPHABET DU MARIAGE

Le jour où l'on nous mari..... .... A
Je m'en souviens ; monsieur l'a..... .... B
Quand la messe eut commen..... C
Nous dit : Il faudra vous ai..... .... D
Madame, vous obéir..... .... E
A votre époux, à votre che..... .... F
Puisqu'il ne pourra plus chan..... .... G
Pour éviter qu'il ne vous l'..... .... H
Ayez toujours l'air gent..... I
Montrez un front pur qui rou..... .... J
Evitez de la maladie les mauvais..... ..... K
En prenant du Vin St-Miche..... L
Que toutes les femmes .... M
Il donne une peau s'..... .... N
Et rend le visage b'..... .... O
Il n'y a pas à s'y trom..... .... P
Votre mari sera vain..... .... Q
Il vous appelera me che..... .... R
Et vous choyera de sa tendre..... .... S
En admirant votre air de san..... .... T
Ses illusions seront reven..... .... U
Son amour sera retrou..... V
Et le bonheur au logis sera f..... X
Au Canada, comme en tout pa..... .... Y
Il faut s'aider pour qu'on nous..... .... Z

ÉLÈVES DEMANDÉS

Les annonces de cette catégorie seront publiées à raison de dix sous par insertion.

ON DEMANDE — UN GRADUE UNIVERSITAIRE demande des élèves pour leçons sur n'importe quel sujet. Conditions faciles. Adressez Y., 366 bureau du Journal. 44

ON DEMANDE DES ELEVES POUR L'ENSEIGNEMENT du violon, de la mandoline et du piano. Conditions faciles. 285 rue Saint-Antoine. 44

ORGUE — M. J. W. JAMIESON, ORGANISTE de l'église St-Jean L'Evangéliste, à Montréal, autrefois directeur musical aux églises Ste-Marie, St-Jean, Oxford, et St-George, Westcombe Park, Londres, Angleterre, quelquefois organiste et maître de chapelle à la cathédrale de Carlisle, Angleterre, accepte des élèves pour des leçons d'orgue, de piano, d'harmonium et de musique vocale. S'adresser au No 1785 rue Ontario, ou aux soins du chanoine Wood, Eglise St-Jean L'Evangéliste. 44

PEINTURE — UN PEINTRE SUR PORCELAINE désire avoir deux ou trois autres élèves. B. B. P., 39. 44

EMPLOIS DISPONIBLES

Les annonces de cette catégorie seront publiées à raison de dix sous par insertion.

ON DEMANDE — 50 PERSONNES POUR FAire des pantalons. Travail dans la maison. Il y a de l'emploi régulier et de bons gages pour les travailleurs habiles. H. Vineberg & Co. Manufacture, 950 rue Saint-Laurent, angle de la rue Duluth. x54-3

ON DEMANDE UNE FILLE POUR AIDER A la bar; devra savoir parler l'Anglais et le Français. S'adresser aux Nos. 29 et 31 rue Claude. x52

CHAMBRES GARNIES

Les annonces de cette catégorie seront publiées à raison de dix sous par insertion.

CHAMBRE — SIMPLE, CONFORTABLE AVEC pension, toutes les améliorations modernes, ainsi que pension de table. 2074 rue Ste-Catherine, près rue Bleury. 44

CHAMBRE — AVEC PENSION COMPLETE, trois piastres par semaine, installation supérieure, usage du piano. 68 Victoria. 44

CHAMBRE ET PENSION — UNE GRANDE chambre bien meublée, avec pension. Un couple marié, ou deux messieurs, avec références. 107 rue Stanley. 44

CHAMBRES GARNIES, AVEC PENSION — grand salon double et boudoir, dans une maison bien tenue, chauffée à l'eau chaude, améliorations modernes, une minute de la rue Ste-Catherine, commode pour une petite famille. 214 avenue Wood, Westmount. 44

CHAMBRES ET PENSION — DEUX CHAMbres doubles et une simple, bien garnies, munies de bonnes armoires pour les habits, avec ou sans pension. 26 avenue du Parc. 44

CHAMBRE — GRANDE CHAMBRE DOUBLE, avec pension, 34 rue Matthew. 44

PENSION — ET CHAMBRES POUR DAMES; privées. Dames visitées à domicile. Mme Bohme, médecin pour dames, 57 avenue de l'Hôtel de Ville. 44

PENSION — MME McEWAN, GARDE-MALADE pour dames, installation supérieure, les meilleures références médicales; strictement privé. Conditions modérées. 187 rue Cadieux. 44

PENSION — MME MAYER, GARDE-MALADE pour dames; installation privée; les meilleurs soins; conditions modérées. 534 rue Sherbrooke. 44

PENSION — MME PEARL, MEDECIN, INSTallation strictement privée pour dames, avec soins professionnels; dames traitées et soignées, 88 St-Denis, Montréal. 44

PENSION — ET CHAMBRES POUR DAMES; meilleure garde-malade, et soins médicaux supérieurs; strictement confidentiel. Conditions modérées. Mme Smith, 842 rue Saint-Laurent. 44

UN JEUNE HOMME DE BONNE FAMILLE demande chambre avec pension dans une famille privée. Adressez donnant détails et conditions à 50 Le Journal. x49-3

ACHATS DIVERS

Les annonces de cette catégorie seront publiées à raison de cinq sous par insertion.

ON DEMANDE — A ACHETER FIXTURES (éclairage) pour office, etc. S'adresser à P. Gadbois & Cie., 1810 rue Ste-Catherine. x54-3

DIVERS — ON DEMANDE A ACHETER UNE presse à perforer, et un petit tour pour perce le fer. S'adresser à la fonderie Garth, rue Maisonneuve. 50

DIVERS.

Les annonces de cette catégorie seront publiées à raison de cinq sous par insertion.

SALLE DE BILLARD A VENDRE — A TRES bas prix pour du comptant; licence payée jusqu'au mois de mai; loyer $20; si vous voulez garder le magasin. Adresse E. L. Ethier & Cie., 88 St-Denis, Montréal. 44

SI VOUS VOULEZ FAIRE DE L'ARGENT dans Wall Street, écrivez-nous. On peut faire beaucoup d'argent avec un petit capital pendant ce mois. Références fournies. Foote & Co., 50 Broadway, New York. 44

ON DEMANDE — UN JEUNE HOMME DESIRE prendre des leçons de chant et piano. Adressez C. O. P., Le Journal. x50-4

A VENDRE

Les annonces de cette catégorie seront publiées à raison de cinq sous par insertion.

A VENDRE — 150,000 BRIQUES DE ST-JEAN bien cuites et dures, sous un hangar près du pont Curran. S'adresser à J. Chrétien, No 62 rue St-Louis, cité. x50-4

A VENDRE — VIANDES PREMIERE QUALIté, steak, ronde 9c, 3 lbs pour 25c; steak chops, 9c, 3 lbs pour 25c, steak haut de côte, 4 lbs pour 25c; bœuf à soupe, 3, 4, et 5c. Roastbeef, 6, 8, et 10c. Lard frais et salé, 7 et 8 c. Agneaux, devant, 6 cents; derrière, 9 et 10cts. Napoléon et Albert Carle, 1380 rue Ste-Catherine. x50-4

A VENDRE — 1 BILLARD, $35; 3 PIANOS, $20, $35, $50; 2 poêles, $5, $6; 1 poêle, en acier S.M., $25; Bon vin canadien à 30 cts. Au No. 1588 Ste Catherine. x52—3

CHANCE EXCEPTIONNELLE POUR UN homme actif. A vendre un magnifique stock de nouveautés, merceries, chapeaux, etc., dans une petite ville très manufacturière, population 5,000 âmes, située au nord de Montréal. Le magasin est au centre de la ville, partie la plus commerciale, près du marché, chez les manufactures. Partie comptant, balance avec garantie. Loyer $200 avec logement très spacieux. A vendre pour raisons privées. Ecrire: L., 80, Le Journal. x52—2

MEUBLES, ETC. — A VENDRE, AU COMPtant ou à crédit, meubles et tapis pour salons, chambres à coucher, salles à manger et cuisines, images, miroirs, horloges, etc. Venez les voir aux Nos 189 et 189A rue Montealm, 2e porte passé la rue Sainte-Catherine. 50

MEUBLES — A VENDRE, A CREDIT. TOUS les effets nécessaires pour meubler votre maison : tapis, prélart, ameublement de salon, rideaux, poêles, etc. J. S. Prince & Co., 33 rue Saint-Laurent. 50

ORGUE A VENDRE — UN ORGUE (HARMOnium à deux claviers et pédalier, qui est en noyer noir avec montre à tuyaux, cinq jeux de fonds, dont deux au grand orgue, deux au récit et un bourdon à la pédale, plus une violine et un hautbois au récit avec pédales d'expression et accouplements. Magnifique occasion d'acquérir pour une chapelle ou une petite église un bel et bon instrument à un prix minime. S'adresser G. D., Boîte No. 2387, B. de P. x52—jno

PHARMACIE — A VENDRE, LE CONTENU d'une pharmacie comprenant le stock et les fixtures, chance rare pour une personne qui veut commencer à faire affaires ; on vendra immédiatement à un tiers du prix coûtant. Ecrire à boîte B. P., 947, Montréal. 50

PIANOS — A VENDRE, IMMEDIATEMENT, pour argent comptant, piano droit, grand format, dernier style, manufacture célèbre américaine, à grande réduction, 268 rue Elgin. 50

PIANOS — UNE OCCASION RARE D'ACHEter deux pianos Heintzman, presque neufs. Nous avons deux pianos Heintzman modernes d'un son riche, belles caisses en noyer et en acajou. Votre choix à $250.00, payable $7.00 par mois. S'adresser immédiatement. Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Ste-Catherine. 50

PIANO — A VENDRE, PIANO DROIT MODERne, sept octaves, tapis et tabouret, trois pédales, en bon ordre, grand bargain, garanti. $55 comptant, 252 avenue de l'Hôtel de Ville. 50

POUR PUNAISES, ETC. — A VENDRE, LA fameuse préparation de Nathan, pour exterminer les coquerelles, rats et souris; cette préparation est en boîtes de 25, 50 cents et $1.00. Nous vous rembourserons votre argent si elle ne nettoie pas votre maison, 71 St-Laurent. 50

$15.00 A $50.00, PAYABLES $2.00 et $3.00 par mois, vous permettront de choisir parmi plusieurs bons pianos carrés ordinaires, de pratique. Vous aurez le privilège de l'échanger plus tard, contre des instruments neufs. Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Ste-Catherine. 50

EMPLOI DEMANDÉ.

Les annonces de cette catégorie seront publiées à raison de cinq sous par insertion.

TAILLEUR — UN JEUNE HOMME AYANT 10 ans d'expérience dans les principales villes des Etats-Unis désirerait une situation comme coupeur, connaissant les deux langues, et bon vendeur. Prendrait engagement à présent ou pour l'ouverture de la saison. S'adresser P. 312, Le Journal.

UN JEUNE HOMME PARLANT ANGLAIS ET français et expérimenté dans le commerce de ferronnerie, épicerie et chaussures, désire une situation comme commis ou voyageur. S'adresser M. 30, Le Journal. 40

PERSONNEL.

Les annonces de cette catégorie seront publiées à raison de dix sous par insertion.

FAVEUR OBTENUE PAR L'INTERCESSION de la Sainte Vierge et Saint Joseph, avec promesse de publier.—R. R. x50-5

PERSONNEL — JE DIRAI VOTRE AGE DEpuis le jour de votre naissance jusqu'à votre mort, en examinant les paumes de vos mains, prix 50 cents. Prof. Swan, 159 rue Bleury. 48

REMERCIEMENTS A SAINT ANTOINE DE Padoue, pour position obtenue par son intercession, en se recommandant aux prières des Franciscains.—M. X. B. Q50

REMERCIEMENTS AU BIENHEUREUX GEErard de Magella, pour faveur obtenue avec promesse de publier. F. X. Lajoie fils, St-Liboire. x47

CHEVAUX, VOITURES, ETC.

Les annonces de cette catégorie seront publiées à raison de dix sous par insertion.

A VENDRE — UNE JUMENT DE SELLE domptée pour la voiture; garant

AVIS

Messieurs LOUIS BOURGEOIS, RENÉ MOREL et H. GAGNÉ sont nos agents généraux voyageurs pour la Province de Québec.

M. J. T. MORIN est notre représentant aux Etats-Unis.

Ces messieurs sont autorisés à percevoir le paiement des abonnements et à donner des reçus.

COUPON D'ASSURANCE.

Tout abonné qui part en voyage doit inscrire son nom dans cet espace et laisser le journal à la maison.....

.....

afin d'avoir droit, en cas d'accident, à l'assurance dont bénéficient les abonnés du "Journal,"

(Voir votre police d'assurance.)

LES TRUCS DE M. JACQUES

Le juge Taschereau accorde à M. George Clarke une requête devant l'invalidation de l'élection de l'une des divisions du quartier Sr-Gabriel

Une demande d'invalidation de l'élection de l'échevin Jacques comme représentant du quartier St Gabriel, et de déqualification pour une période de trois ans, a été faite hier après-midi devant le juge Taschereau.

Ce dernier a accordé la requête à MM. Taillon, Bonin et Morin, qui ont comparu pour le requérant. La requête contient les allégations suivantes :

Le requérant, George Clarke, qui devait être candidat contre l'échevin Jacques, allège qui suit :

1o Suivant l'article 92 de la charte, il a préparé un bulletin de présentation, signé par 25 électeurs, ainsi que les affidavits requis, il a fait son dépôt de $200. M. René Beauset a accepté de dépôt, a fait prêter serment à M. Clarke suivant l'article 96 de la charte, et sous sa signature a écrit "admis" sur le bulletin.

2o Dans l'après-midi du même jour, M. Beauset dit avoir découvert que le dit bulletin contenait une irrégularité ; en conséquence il avisa M. Clarke d'en préparer un autre et de le produire.

3o Un nouveau bulletin fut fait en donnant la qualité des électeurs tel que requis par le cens électoral.

4o Le 20 janvier 1900, à 9 heures a. m., M. George Clarke se rendait à l'hôtel de ville avec un nommé Brabant pour déposer son bulletin de présentation, quand il fut arrêté par un nommé William, se disant constable de l'agence du service secret, sous l'accusation d'avoir vendu des billets de loterie. Le constable lui refusa de communiquer avec son avocat, même par téléphone et d'aller porter son bulletin de présentation à l'hôtel de ville, même en compagnie d'un constable.

5. Pendant qu'on attendait le juge, un nommé Arthur Delorme, boucher de Montréal, résidant dans le quartier St-Gabriel, agent du défendeur Jacques, envoyé par ce dernier ou ses représentants, offrit de se porter caution pour George Clake. Pendant que les officiers de police rédigeaient le cautionnement, Arthur Delorme prit le bulletin de Clarke sur un banc et le mit dans sa poche. M.Clarke demanda son bulletin,Delorme répondit : "Je me suis porté caution pour vous laissez-moi un instant vos papiers. Je veux voir les noms des électeurs qui ont signé votre bulletin ; je vous le remettrai dans vingt minutes, à l'hôtel Continental, coin Notre-Dame et St-Gabriel.

6. Enervé par tous les incidents de l'arrestation, Clarke le laissa faire. Mais Delorme ne se présenta pas au rendez'vous et Clarke ne le revit qu'à l'hôtel de ville à 12.30 heures.

L'arrestation a été opérée à l'instigation de Jacques ou de ses amis, ses représentants ou ses agents, à sa cannaissance et avec son approbation.

7. Jacques, dans le but d'induire Clarke à ne pas lui faire la lutte, a donné et prêté de l'argent, il a convenu d'en donner et d'en prêter à Clarke 8. On a offert de $400 à $500 à Clarke pour l'engager à se retirer, on lui a promis la position d'inspecteur des viandes à Montréal. Arthur Delorme lui a offert $550.

9. On a offert de l'argent à Odilon Crépeau, notaire, pour qu'il induise Clarke à se retirer.

Le requérant conclut à ce que Jacques soit déclaré inhabile à siéger au conseil de ville et déchu de ses droits d'électeur pendant 3 ans.

PIEUX CENTENAIRE.

Le centième anniversaire de la révérende mère Gamelin est célébré avec dévotion.

EXERCICES RELIGIEUX.

Hier, on a célébré à la maison mère de la Providence le centième anniversaire de la naissance de la Révérende mère Gamelin. A cette occasion il y a eu grand'messe solennelle, prise d'habit et profession religieuse au couvent de la Providence, rue Fullum.

La cérémonie a été présidée par M. le chanoine Archambault qui a aussi fait le sermon de circonstance.

La messe a été chantée par l'abbé Cavanagh, assisté des abbés Gervais et Desjardins comme diacre et sous-diacre. Cette belle fête s.est couronnée par la bénédiction solennelle du St Sacrement à 5 hrs. hier après-midi.

Cet anniversaire a été aussi célébré à l'Hospice Gamelin, rue Ste Catherine. Le chœur de la congrégation de St Louis de France a rendu avec succès la messe de F. Buissière, soutenu par un orchestre puissant. Le Rev. M. Ethier officiait.

LE VOL AU PARC SOHMER

Un nommé Olivier Hautail, arrêté dimanche après-midi au Parc Sohmer, sous soupçon de vol sur la personne, a comparu hier devant le magistrat de police et a protesté de son innocence. L'enquête dans cette affaire aura lieu demain.

SIX MOIS DE PRISON

Ces jours derniers un nommé Archie G. Logie était arrêté pour vol d'un paletot de la valeur de $25 a M. Meunier, propriétaire du restaurant Princesse Louise, rue Notre-Dame. L'accusé a subi son procès hier après-midi devant le juge Desnoyers qui l'a condamné à six mois de prison.

FINANCES MUNICIPALES

M. l'échevin Laporte énumère quelques-unes des réformes qu'il veut faire à l'hotel de ville

LES CONTRATS D'IMPRESSION

La commission des finances a eu sa première séance, hier. Tous les membres étaient présents ; l'échevin Laporte présidait.

En prenant possession du fauteuil, l'échevin Laporte a adressé à ses collègues une allocution où il ttace les grandes lignes des questions qui seront soumises aux délibérations de la commission pendant l'année qui commence. Et d'abord, il insiste sur la nécessité qu'il y a de commencer les réunions à l'heure exacte.

"Notre commissian, dit-il, peut se réunir sans inconvénient à 3 heures précises, il faut que nous soyons présents à l'ouverture comme nous devons l'être aux séances du conseil municipal.

"Au début de nos séances, nous recevrons les délégations étrangères qui pourront se présenter et nous placerons en première ligne l'étude des rapports des autres comités."

QUELQUES REFORMES

M. Laporte énumère ensuite les questions dont la commission des finances devra s'occuper. Il parle des améliorations à faire à l'Hôtel de Ville, de l'établissement d'un "échange-" du bureau central de téléphone au palais municipal, pour faciliter les communications du public avec les différents bureaux. Ce système serait avantageux ; il donne les meilleurs résultats dans tous les grands établissements où il se trouve établi.

M. Laporte dit qu'il serait désirable que les principaux départements restassent ouverts jusqu-à 5 heures même le samedi. Un grand nombre de citoyens lui ont fait cette remarque. Le système actuel est défectueux parce qu'il ne se trouve personne pour répondre à ceux qui ont affaire à l'Hôtel de Ville dans l'après-midi du samedi. Il faudrait faire en sorte qu'il restât un employé dans chacun des principaux bureaux. L'établissement de ce bureau central de téléphone serait commode à ce point de vue. Il faudrait aussi établir un système de contrôle sur les heures d'arrivée et de départ des employés. Plusieurs de ces derniers sont forcés de travailler le soir, pour expédier la besogne, tandis que d'autres font des absences fréquentes et ne travaillent pas pendant les heures réglémentaires. Cela n'est pas juste. Une plus grande régularité serait aventageuse à la fois à la corporation et aux employés.

Les réformes dans le service civil seront soumis à l'étude d'une commission spéciale dont l'échevin Ekers doit proposer la nomination au conseil.

La ville dépense chaque année des sommes considérables en travaux d'impression, et pourtant elle n'est pas servie comme elle devrait l'être. Il faut veiller à ce que les rapports annuels des divers départements soient imprimés sans retard. La ville souffre beaucoup des retards apportés sur ce point.

L'échevin Laporte attire l'attention des membres sur les rapports des inondations qui se sont produites récemment et sur les sommes considérables que la ville sera appelée à payer de ce chef. Ces inandations sont causées par l'insuffisance des égoûts dans la partie ouest. Cette question devra faire l'objet d'une étude spéciale de la part de la commission, de même que les contrats avec les compagnies de chemins de fer, les mesures à prendre pour assurer le service de l'eau d'une façon régulière et équitable.

"Tous les ans, ajoute M. Laporte, la ville perd des dix et vingt mille piastres en taxes d'eau non collectées. Or, il ne faut pas que la ville perde quoique ce soit de ses ressources. C'est pour cette raison que je demande que la collection des taxes soit l'objet d'une attention particulière, taxes de propriétés, taxes d'eau, licences diverses, tout ce qui forme le revenu de notre caisse municipale.

"Nous aurons à examiner les réclamations des citoyens contre la ville et à en empêcher le renouvellement de façon que l'argent de la ville ne file pas par des fissures si nous pouvons les boucher."

M. Laporte passe ensuite à la situation financière de la ville ; il dit qu'il faudra travailler à l'améliorer autant que possible, et dans ce but la commission des finances sera appelée à étudier les conditions dans lesquelles ont été faits les emprunts permanents et temporaires.

Il se déclare très honoré d'avoir à présider une commission composée d'hommes d'affaires éminents, puis il termine en disant :

"Je ne ferai rien sans prendre avis de vous, messieurs, et sans vous consulter sur toutes les questions que nous aurons à examiner durant le cours de nos travaux.

"Nous devrons nous attacher à donner satisfaction aux quatre comités qui composent l'organisation municipale en examinant avec attention, sans faire aucune distinction de quartiers, toutes les demandes qui nous seront communiquées. Nous nous efforcerons, lorsque ces questions auront en vue l'intérêt général de la ville, d'y donner une solution favorable si nous en avons les moyens."

L'échevin Saddler remercie le président de l'exposé qu'il vient de faire de la situation et l'assure que tous les membres de la commission sont pleinement disposés à lui accorder leur plus cordial appui.

Le président dit que, dans le but de faciliter aux membres le devoir de se renseigner et de les mettre en état d'étudier les moyens d'améliorer l'état financier de la ville, il a demandé aux différents les informations suivantes :

GREFFIER.

1. Liste complète de toutes les demandes des comités, réclamations et toutes autres question en suspens.

2. Date de la terminaison de tous les contrats (abattoirs).

3. Listes de toutes les propriétés de la ville.

4. Contrat actuel des impressions.

DEPARTEMENT DES LOI.

Liste complète de toutes les causes en cour où la ville aparaît comme demanderesse ou défenderesse,—ou intimée,—ou intervenante ; la nature de chaque cause ; quand l'action intentée ; les différentes phases par où la cause est passée et où elle en est rendue. (une feuille pour chaque cause).

DEPARTEMENT DU TRESOR.

1j Une liste complète de toutes questions de finance devant le trésorier de la cité, exemption, délai, réduction, réclamation, contre acompte, etc., etc.

Montant des arrérages de cotisations annuelles et spéciales ; aussi taxe d'eau et par compteurs.

3. Liste complète des déboursés additionnels sur jugements dans les diverses expropriations pour lesquelles un rôle de cotisation spéciale n'est pas encore fait.

4. Liste des emprunts ou bons temporaires, leurs montants, date d'émission, date de l'échéance, taux d'intérêt, qui a fait le pret ou qui en est le porteur actuel.

5. Les échéances en 1900 et 1901.

6 La balance en banque au 1er février.

7. Le taux des emprunts temporaires par anticipation du revenu.

8. Où en est rendu la question de la subdivision des services de l'eau par les propriétaires.

COUR DU RECORDER.

Liste complète des amendes imposées, qui n'ont pas été perçues ou que les défendeurs n'ont pas été emprisonnés.

EXPERTS.

Une liste complète de toutes les réclamations devant les trois experts, Messieurs Hudon, Papineau et Sadler.

Le contrôleur de la ville soumet à la commission une liste de jugements dont il a dû ordonner le paiement pour éviter la saisie. Il demande que ces paiements soient ratifiés. Le montant est de $6,147.61, il comprend les jugements, honoraires d'avocats et frais de témoins et d'experts.

A cela vient s'ajouter une somme de $2,000 que la ville vient d'être condamnée à payer à la Laing Manufacturing Co., en règlement d'une réclamation de $10,000 pour dommages causés par le changement de niveau d'une rue. Ce jugement vient d'être rendu et ne se trouve pas sur la liste produite en premier lieu. Il y a en outre $143 de frais à payer à MM. Greenshields et Greenshields. La commission décide de ratifier ces paiements et de faire rapport au conseil.

Viennent ensuite les mandats pour les frais d'élection. La dépense encourue de ce chef s'élève au montant total de $8,160.

On nomme une sous-commission chargée d'examiner les contrats d'impression qui sont à la veille d'expirer et de faire rapport. Cette sous-commission se compose des échevins Sadler, Faucher et Laporte.

Les échevins Savignac et Ekers sont chargés de l'examen de certains comptes, de concert avec le trésorier de la ville.

Une sous-commission composée des échevins Smith, Sadler et Brunet est chargée d'étudier la question des réparations à l'hôtel de ville.

La commission siège ensuite à huis-clos pour examiner les réclamations produites dernièrement contre la ville.

Comment on Corrige ses Phrases

Sujet traité de main de maitre par M. de Labriolle, hier soir

A L'UNIVERSITE LAVAL

Avant d'aborder son sujet principal, M. de Labriolle interprète le mot bien connu de Buffon "le style c'est l'homme"—sur lequel un de ses auditeurs lui a demandé, dit-il, une explication précise.

Il faut, dit M. de Labriolle, se reporter au texte même où cette parole est insérée, si l'on veut le bien comprendre. Buffon écrit dans le "Discours sur le style," les lignes suivantes : "Les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément, se transportent et gagnent même à être mises en œuvre par des mains plus habiles. Ces choses sont hors de l'homme, le style est l'homme même..." Cela est fort clair. Buffon veut dire : le sujet que traite un auteur ne lui appartient pas en propre ; d'autres pourront le traiter après lui, sans tomber dans le plagiat. Mais ce qui garantit l'immortalité à une œuvre, quelle que soit la caducité du fond, c'est la forme, le style qui porte une marque ineffaçable, celle de l'auteur, (quand l'auteur a du talent ou du génie.)

Tel est le véritable sens du mot de Buffon. Pourquoi maintenant affirme-t-il que le style est la propriété inaliénable de celui qui l'a façonné ? Probablement parce qu'un style original est le produit d'une organisation cérébrale et d'une sensibilité particulières. Il est "l'homme même" parce que l'écrivain s'y exprime tout entier.

En tous cas, il y a une interprétation de l'aphorisme de Buffon qui, très fréquemment proposée, est sûrement fausse. C'est celle qui tend à faire croire qu'un homme qui écrit trahit toujours son âme, même à son insu, et ne peut s'empêcher de se montrer tel qu'il est en son fond. Outre que l'expérience dément souvent cette théorie, il est, de plus, incontestable que Buffon n'a rien dit de semblable.

M. de Labriolle aborde ensuite la matière même du cours. Il insiste sur la nécessité qui s'impose à tous de corriger ce que l'on a écrit. C'est là une tâche nécessaire qui est la condition essentielle de la perfection au moins relative. Si exercée que soit une main, il est impossible qu'elle ne laisse pas échapper quelques fautes de langue et de goût, ou même quelques incorrections. Le travail de révision efface ces taches. Les plus grands parmi nos écrivains s'y sont soigneusement astreints :La conférencier apporte plusieurs exemples : La Rochefoucauld, au témoignage de son ami Segrais, a écrit certaines maximes plus de 30 fois. La Fontaine fabriquait à force de temps ses vers charmants. Walcknaër a retrouvé la première ébauche de la fable intitulée "le Renard, les Mouches et le Hérisson" ; ce texte n'a, avec le texte définitif, que deux vers de communs.

Les manuscrits de Bossuet sont couverts de surcharges et de ratures.— Buffon recopie 18 fois ses Epoques de la Nature.—Quant a Flaubert le travail de style était passé chez lui jusqu'à la manie (Correspond. génér. t. 2, pp. 90; 331; 339; 382; 390 etc.)

Les manuscrits de la Légende des Siècles, de Victor Hugo, revèlent aussi de fréquentes retouches.— Enfin Alphonse Daudet était pénétré également de la nécessité d'un perpétuel labeur. (L. A. Daudet, par Léon Daudet p. 73.)

Par conséquent les meilleurs stylistes ont tous jugé que le premier jet de leur verve devait être chargé de scories; ils l'ont longuement et minutieusement filtré jusqu'à ce qu'il soit devenu transparent et pur. Ce serait être téméraire que de se refuser à suivre leur exemple.

A quel moment faut-il se corriger ? Il est difficile de poser une règle générale car chacun sur ce point est libre de suivre son goût. Cependant, d'une façon générale, il vaut mieux attendre un jour ou deux, après l'achèvement du travail. Car, dans une révision immédiate, l'esprit est encore trop pénétré de ce qu'il vient de produire pour arriver au dégré de détachement nécessaire à la critique. Il laisse échapper des fautes regrettables, parce qu'il se berce à la mélodie intérieure de la page qui, toute fraîche écrite, chante encore en lui. Ce n'est pas seulement dans les affaires, que la nuit porte conseil.

Il y a, dit le conférencier, un certain nombre de points sur lesquels on doit porter spécialement son attention quand on se relit.

D'abord "les mots répétés" : sans attribuer à ce genre de fautes plus d'importance qu'il ne convient, il est certain que les lecteurs les remarquent très aisément et en sont toujours choqués. Il faut donc les éviter.

Il faut aussi s'efforcer de supprimer tous les mots inutiles à la phrase et qui la surchargent sans profit réel. M. de Labriolle insiste beaucoup sur l'utilité de la "concicion" Et il donne plusieurs exemples tirés des Maximes de la Rochefoucauld pour montrer comment, d'une édition à l'autre, la Rochefoucauld retranchait les excroissances inutiles et allégeait ses phrases, en vue d'exprimer la pensée sous une forme plus vive et plus brève. Le resserrement de la pensée : voilà l'idéal à poursuivre. On l'ignore trop souvent, et la prolixité est une des principales causes qui déforment le style.

M. de Labriolle ajoute quelques autres observations techniques, puis il fait l'application de ces principes en critiquant les détails d'une composition qu'il lit en entier.

Le conférencier conclut en rappelant cette notion de la phrase française "œuvre d'art", qui domine toute la seconde partie de cours sur l'art d'écrire. Le travail du style est nettement un travail d'élaguation : il a pour objet de rendre les contours de la phrase plus purs et plus nets, ces contours qui dessinent la pensée et l'immobilisent pour toujours.

Mercredi soir, à 8h. conférence publique de M. de Labriolle.

Sujet : "l'Etat d'esprit de la société française à la veille de la Révolution."

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

Il est décidé à l'assemblée annuelle que les succursales des campagnes pourront enroler des membres et garder pour elles la première contribution

LA CAISSE D'ECONOMIE

Le rapport financier accuse un état d'affaires très satisfaisant. Election de nouveaux directeurs

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste a eu lieu hier soir, au Monument National. Le président général de l'Association, M. F. L. Béique, C. R., occupait le fauteuil présidentiel.

Au nombre de ceux qui étaient présents nous avons remarqué: MM. Philippe Demers, avocat; D. Parizeau, ex-M.P.P.; L. E. Geoffrion, Geo. Gonthier, ex-échevin Thomas Gauthier, Principal J. U. Archambault, Alcide Chaussé, T. J. Bourdeau, J. J. Beauchamp, avocat; A. V. Roy, J. C. Beauchamp, A. Prudhomme, Jos. Lambert, jr., J. B. A. Martin, J. B. Gratton, etc.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale, le secrétaire-trésorier, M. l'échevin Gagnon, donne lecture du rapport des opérations de l'année, qui parle par lui-même et que nous sommes heureux de reproduire en entier :

BILAN GENERAL

Situation au 31 décembre 1899.

ACTIF

Monument National—		
Edifice	$210,928.73	
Terrain	48,356.30	
		$259,285.03
Ameublement	7,270.71	
Décors de la scène...	3,562.12	
		10,832.83
		276,117.86
Association Saint-Jean-Baptiste—		
Effets décoratifs	1,375.91	
Monument Duvernay.	111.80	
Do des victimes	117.00	
		1,604.71
Dettes actives—		
Gouvernement de Québec sur octroi	1,250.00	
Comptes courants divers 729.20		
Loyers échus 2,431.83	3,161.03	
The Supreme Court I. O. O. F.—		
Balance sur emprunt	6,500.00	
		10,911.03
Dépôt judiciaire en suspens...		150.00
Caisse—		
Argent en mains et en Banque.....		383.89
		$283,167.49

PASSIF

Dettes, Obligations, Hypothèques—		
The Supreme Court I. O. O. F.—		
Capital	$150,000.00	
Intérêts acquis —	1,216.66	
		$151,216.66
Obligations au porteur, Série C—		
Capital	18,700.00	
Intérêts acquis...	155.84	
		18,855.84
Cité de Montréal—		
Cotisations	937.50	937.50
		170,010.00
Dettes chirographaires diverses—		
Billets payables... ...	2,656.50	
Comptes courants ...	3,420.03	
		6,076.53
Réclamations contestées...		6,439.64
		183,526.17
Capital Action—		
Montant détenu par l'Association	50,000.00	
Montant détenu par d'autres actionnaires.....	32,754.00	
		82,754.00
Gains et pertes—Comptes du Monument National—		
Balance 31 déc. 1898	3,598.81	
Surplus exercice 1899	1,858.00	
		5,456.81
Compte de l'Association—		
Balance au 31 déc. 1898.....	10,323.96	
Surplus exercice 1899	1,106.55	
		11,430.51
		$283,167.49

COMPTE PARTICULIER DU MONUMENT NATIONAL

Revenus

Loyers, magasins et salles.....	16,496.61	
Autres recettes	260.50	
		16,757.11

Dépenses

Entretien de l'édifice National, réparations, chauffage, éclairage, salaires, etc...	3,253.13	
Assurances	1,531.00	
Cotisations annuelles.	937.00	
Commission sur collections	625.50	
Frais judiciaires	75.00	
Service des intérêts...	8,476.98	14,899.11
Excédant des revenus sur les dépenses de l'année 1899..... ...		1,858.00

COMPTE PARTICULIER DE L'ASSOCIATION.

Revenus

Subside annuel du Gouvernement	2,500.00	
Contributions annuelles des membres ...	90.00	
Fête annuelle, du 22 juin 1899.....	218.75	
Don de Lord Strathcona	500.00	
Total des revenus..		3,308.75

Dépenses

Cours Publics—		
Loyer de salle	1,600.00	
Salaires des profs. et dépenses des Cours	977.20	
		1,977.20
Cartes, amendements, etc.		225.00
Total des dépenses...		2,202.20
Excédant des revenus sur les dépenses de l'année 1899		1,106.55

Après quelques commentaires de la part du président, le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Béique explique ensuite qu'il a préparé, de concert avec M. J. J. Beauchamp, divers amendements aux règlements de l'Association, qu'il croit être dans l'intérêt de tous. Ces amendements pourvoient à ce que les sections de paroisses puissent enrôler des membres et garder pour elles la première contribution, ce qui les encouragera à faire de la propagande.

LA CAISSE D'ECONOMIE

M. Alcide Chaussé soulève alors un point intéressant. Comme on le sait, d'après la constitution de la Caisse d'Economie Nationale, toute personne qui fait partie de la Caisse est de droit membre actif de l'Association Saint-Jean-Baptiste, qui garde pour les frais d'administration de la Caisse, la contribution pour l'entrée: soit $1. Or, par un arrangement subséquent, l'Association abandonne cette contribution d'entrée au secrétaire, M. l'échevin Gagnon, qui se charge en retour de toutes les dépenses qu'entraîne l'administration de la Caisse d'Economie.

Il s'agissait donc de savoir qui paierait M. Gagnon, au cas où les sections auraient le droit de garder pour elles la contribution d'entrée des membres qui voudraient s'affilier à la Caisse d'Economie.

Finalement, après quelque discussion, les réglements sont adoptés, tels qu'amendés, mais avec une restriction déclarant que la contribution d'entrée appartiendra toujours à l'Association Saint-Jean-Baptiste, au cas où le nouveau membre voudrait s'affilier à la Caisse d'Economie Nationale.

On procède ensuite à l'élection de six directeurs, avec le résultat suivant: Il est proposé par M. J. B. A. Martin, secondé par M. A. Prud'homme, que MM. Jos. Brunet et A. V. Roy soient élus directeurs pour un an. Adopté.

M. Jos. Lambert, jr., propose, secondé par M. Thomas Gauthier, que: MM. J. J. Beauchamp et L. E. Geoffrion soient élus directeurs pour deux ans. Adopté.

Proposé par M. L. E. Geoffrion, secondé par M. J. J. Beauchamp, que: MM. L. O. David et A. Prud'homme soient élus directeurs pour trois ans.

Sur la proposition de M. J. C. Beauchamp, secondé par M Jos Lambert, jr., M. A. E. DeLorimier est maintenu dans la position de commandant-général, en remplacement du capitaine Pelletier, qui n'a pu accepter.

Avant de clore l'assemblée, on vote des remerciements aux directeurs sortant de charge, aux journaux français de Montréal, aux professeurs des Cours Publics, à M. J. J. Beauchamp, pour le dévouement qu'il a montré à l'établissement des Soirées de Famille, et à tous les officiers en charge, tant généraux que de sections, pour le succès qu'ils ont obtenu lors de la célébration de notre fête nationale.

A l'assemblée des actionnaires, qui a suivi immédiatement l'assemblée générale des membres de l'Association, les messieurs dont les noms suivent ont été élus membres de la commission financière :

Pour un an: MM. A. V. Roy et J. C. Beauchamp.

Pour deux ans:M M. H. Laporte et A. Prud'homme.

Pour trois ans: L'ex-échevin Thomas Gauthier.

MM. Jos. Lambert, jr., et J. W. R. Brunet, ont aussi été élus pour un an comme représentants des porteurs de débentures.

L'assemblée s'est ensuite ajournée, après quelques mots de remerciements de la part du président.

L'EVALUATION

Le Recorder Poirier renverse un jugement des evaluateurs au sujet de la propriete Constantineau

$20,700 AU LIEU DE $25,000

Une décision intéressante a été rendue par Son Honneur le recorder Poirier dans la cause de Gédéon Constantineau ; ce dernier protestait contre l'évaluation faite de sa propriété par les évaluateurs de la ville.

En 1898 ses propriétés avaient été estimées, à $20,000, mais depuis l'élargisssemfnt de la rue Notre-Dame l'évaluation s'est rendue à $25,000.

M. Constantineau prétendait que loin d'avoir reçu une plus valeur par l'élargissement de la rue, ses propriétés ont perdu de leur valeur. Il croit même qu'il serait justifiable de faire diminuer l'ancienne évaluation.

La cour a rendu un jugement en sa faveur en réduisant l'évaluation à celle de 1898, plus $700 pour améliorations faites aux propriétés depuis cette date.

D'après ce jugement de la cour, les propriétés de M. Constantineau sur la rue Notre-Dame sont évaluées à $20,700.

LES BILLETS DE L'ARENA

Deux individus sont condamnés à l'amende pour les avoir colportés dans les rues de Westmount

ASSAUT SUR CONSTABLE

Hugh Herron, encanteur, du No 201 rue Cadieux, a été condamné à Westmount à une amende de $2 ou huit jours de prison pour avoir colporté sans licence des billets pour la partie de hockey à l'Arena dans les rues de la municipalité.

Peter J. Geary est aussi condamné à $1 pour la même offense.

Un cocher de la rue Shannon a été condamné d'abord à $5 pour obstruction de la voie publique près de l'Arena, puis à $20 ou deux mois pour avoir assailli un constable de la paix qui voulait l'arrêter.

Wm Donaldson, maitre voiturier a été condamné à $10 ou un mois pour avoir permis qu'on se serve d'un cheval blessé.

L'USINE DES LOCOMOTIVES DE KINGSTON

Passerait aux mains de McKenzie e Mann

Il est rumeur que Mackenzie et Mann achèteront bientôt les usines à locomotives de Kingston. Le chemin de fer de la Rivière à la Plue dont McKenzie et Mann sont pratiquement les propriétaires a parait-il assez d'ouvrage pour tenir les usines occupées pendant dix ans. Actuellement, l'usine de Kingston a des commandes pour vingt locomotives dont dix sont demandées par la Cie du Pacifique.

D. A. MANN EN ROUTE POUR L'EUROPE

M. D. A. Mann, bien connu de la maison Mackenzie et Mann, agents de chemins de fer, est parti hier soir pour New-York accompagné de son épouse. Tous deux s'embarquent demain pour Liverpool à bord d'un transatlantique de la ligne White Star.

M. Mann a déclaré à un reporter que ce n'était pas un voyage de plaisir qu'il faisait. Il va par affaires qui ne regardent cependant pas la compagnie "Canadien Northern."

HYMENEE

Ce matin a été célébré à la Cathédrale, le mariage de M. Robert Wall, représentant à Montréal de la maison J. D. King & Company, de Toronto, avec mademoiselle Eveline Soulière, fille de M. O. Soulière, marchand, de cette ville, et nièce de M. l'échevin Faucher. La bénédiction nuptiale a été donnée par Monseigneur l'Archevêque assisté de M. le chanoine Martin et de M. l'abbé Roy, chancelier de l'Archevêché.

&La mariée était ravissante dans un joli costume de drap gris français garni de satin blanc et de vison, avec chapeau style "Toreador."

L'heureux couple est parti immédiatement après la cérémonie pour un long voyage de noces à travers les Etats de l'Ouest et du Sud.

A son retour, il élira domicile au Na. 35, de la rue Bishop.

Mademoiselle Soulière, qui était très populaire parmi la société canadienne-française a reçu de nombreux et riches cadeaux.

FEMME INSULTANTE

Hier après-midi, le député grand-connétable Bissonnette s'est rendu à Notre-Dame-des Neiges pour opérer l'arrestation d'une femme du nom de Marie Brossard, sur l'accusation de vagabondage.

Il appert que depuis un certain temps, cette femme est la terreur de l'endroit; elle insulte les passants et cause des désordres sans nombre dans la jolie petite paroisse de Notre-Dame-des-Neiges. Or, c.est sur une plainte faite par les citoyens de l'endroit que cette femme a été arrêtée. Elle a comparu hier après-midi devant le magistrat et a protesté de son innocence. Son procès a été remis à aujourd-hui.

LES ENERGIES AFFAIBLIES RENAISSENT — L'application constante aux affaires est une taxe sur les énergies et s'il n'y a pas de relâche, on est sûr qu'il surviendra tôt ou tard une sorte de lassitude et de dépression. Cette lassitude provient des troubles de l'estomac. Le besoin d'exercices produit des irrégularités dans le système nerveux et l'estomac cesse bientôt d'assimiler les aliments d'une manière convenable.

Dans cette condition on trouvera que les Pilules Végétales de Parmelee sont un remède d'une rare puissance pour restaurer la santé aux organes, chasser la dépression et ranimer les énergies qui s'affaiblissent.

53-jno

AMUSEMENTS.

THEATRE FRANÇAIS

W. E. PHILLIPS, - - - - - Locataire et Gérant

Semaine du 19 fevrier. **"FRIENDS"**

Avec M. Lucius Henderson dans son rôle original KARJE, le pianiste. Aussi, un excellent vaudeville.

Tél. East 316 pour retenir des sièges. 53-jno

THEATRE DES VARIETES

Seul théâtre français à Montréal, Carré Chaboillez,

SEMAINE DU 19 FÉVRIER 1900.

Cartouche, Chaque après-midi et soir dimanche compris, (excepté vendredi), MATINÉE, 10c.

Prix Populaires, 10, 20, 25cts. Tél. Marchands 581. 53-jno

MONUMENT NATIONAL . .

Soirées de Famille.

Jeudi, le 22 Février, à 8 hrs. P. M.

MARTYRE

Drame en 5 actes par d'Ennery.

ENTR'ACTES MUSICAUX.

Prix populaires, . . . 25 cts. 35cts 52

LA DOMINION RIELE ASSOCIATION

Le col, Henshaw donne $5 00 pour encourager le tir sur cibles mobiles

UN AUTRE DON

Rapport des opérations de l'an dernier

LE CONCOURS DE BISLEY

La guerre Sud-Africaine

La Dominion Rifle Association tiendra mercredi son assemblée annuelle. Elle vient de publier son rapport pour 1899. Au point de vue financier, l'Association a lieu d'être satisfaite du résultat de l'année Elle compte aujourd'hui trente associations, dont sept provinciales.

La plus importante innovation préconisée par le rapport est celle du tir sur cibles mobiles. Le lieutenant-colonel Henshaw, de Montréal, a promis de conner $500 en prix pour des concours de ce genre, sur lesquels on fonde beaucoup d'espérances.

M. Jos. Buchanan, de Londres, Angleterre, offre de son côté, un prix de cent guinées à être disputées au prochain concours annuel de l'Association.

Les dépenses de l'équipe de Bisley ont été en 1899, de $4,949.90, soit $578.92 de moins que l'année précédente. Cette diminution vient du fait que l'équipe, l'an dernier, est partie du Canada une semaine plus tard qu'en 1898 et s'est rendue tout droit à Bisley.

Les membres du conseil directif terminent leur rapport par une allusion à la guerre sud-africaine. "Comme tous les sujets de Sa Majesté, disent-ils, les Canadiens ont vu avec une orgueuilleuse satisfaction les troupes coloniales prendre part aux batailles qui se livrent aujourd'hui dans l'Afrique du Sud pour la cause de la liberté." Ils déclarent qu'à l'avenir les soldats canadiens seront considérés comme faisant partie intégrale des troupes de l'Empire. Ils estiment que l'heure actuelle est des plus importantes pour l'Association et demandent que les diverses associations fassent tous les efforts possibles pour augmenter la valeur de notre milice. Comme moyen principal pour atteindre ce but, ils indiquent un effort général et persévérant pour améliorer le tir.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Le drame intitulé "For Fair Virginia" qu'on nous donne cette semaine, à ce théâtre est un spectacle banal, sans intérêt, ne méritant certainement pas l'analyse. En effet, cette pièce est construite d'après les données les plus pures de l'art américain, ce qui veut dire que les scènes ridicules, les situations impossibles y abondent. Par exception, on nous a privé du révolver, mais l'inévitable enfant de dix ans, jouant comme une marionnette débitant sans jeu une suite de phrases aprises de force, remplit un rôle assez marquant. Les quelques spectateurs amenés par l'annonce ou l'habitude se sont montrés avec raison froids, ce qui n'encourageait certes pas, les arteurs.

M. Russ Uhytal et Mlle Mabel Knowles dont les noms sont en vedette sur l'affiche ne méritent qu'une mention.

Bref, pièce secondaire et troupe médiocre, tout juste ce qu'il ne faut pas voir sur la première scène montréalaise. Il est bon d'ajouter que l'administration de l'Académie nous dédommagera de cet ennui, les trois derniers jours de cette semaine, alors que le fameux artiste Lewis Morrison nous visitera. Nous pourrons, cette fois, nous en sommes certains, décerner des éloges.

ANTIQUAIRES

L'assemblée mensuelle de la Société des Antiquaires et Numismates de Montréal, aura lieu, ce soir, à huit heures, au Château Ramezay.

COLONISATION

La Société de Colonisation Mutuelle des ouvriers de la province de Québec, aura son assemblée régulière ce soir, à huit heures, au 1546, rue Notre-Dame. Des affaires de la plus haute importance y seront discutées.

THEATRE FRANÇAIS

On donne, cette semaine, au Théâtre Français, une assez bonne comédie "Friends", par Edwin Milton Boyle, en est le titre. Les rôles sont bien remplis. Les costumes sont magnifiques et les décors splendides.

Tous les numéros du vaudeville sont de première classe. Grace Leonard, chanteuse comique ; les Matweefs, danseurs et acrobates russes, et Baguley et Lorraine, chanteurs et comédiens, sont excellents.

Il y avait foule au théâtre hier et on s'est amusé on ne peut mieux.

C'est l'endroit pour passer une bonne soirée ou une bonne après-midi cette semaine.

THEATRE DES VARIETES

Assistance nombreuse au théâtre des Variétés, au Square Chaboillez, hier soir. "Cartouche," drame bien connu, dû à la plume des célèbres dramaturges d'Emery et Dugue, a hier soir obtenu un succès.

M. Palmieri a personnifié le rôle de François